



Journal régional d'informations, d'Intégration et de Développement • Tél. 40 77 77 18 • Fada N'Gourma

Puissions nous avoir le courage de changer ce qui peut l'être, la force d'accepter ce qui ne peut l'être,  
la sagesse pour faire la différence entre les deux !

## Rentrée scolaire à l'Est

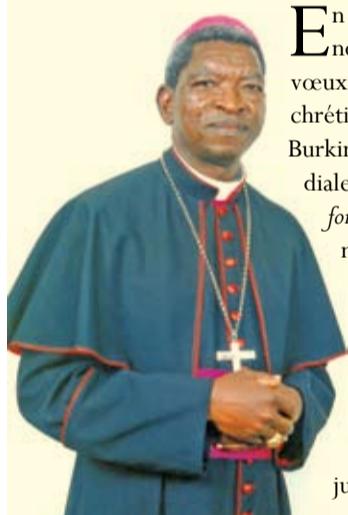
Lycée communal de Fada, lycée départemental de Kantchari, Botou, Piéla, ... la rentrée a connu des fortunes diverses, essentiellement dues au contraste : fort effectif d'élèves contre offre maigrichone en personnel enseignant. Et, bien sûr, les infrastructures.

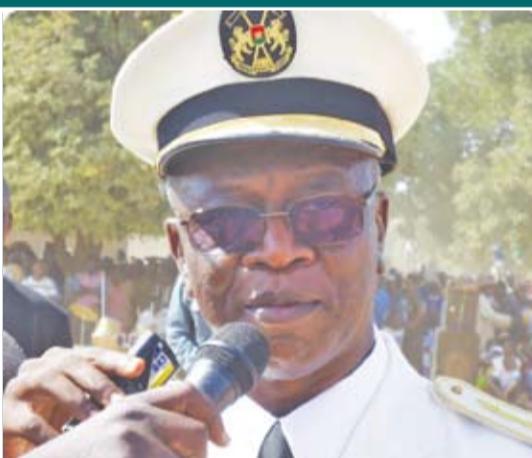
# Démarrage poussif

## Voeux du nouvel An

Lire dossier p4

Son Excellence, Monseigneur Pierre Claver Malgo, évêque du diocèse de Fada N'Gourma

  
En ce début de l'année nouvelle 2014 que Dieu nous offre, je suis heureux d'adresser mes voeux de Paix, de Bonheur et de Prospérité aux chrétiens, aux responsables de la cité et à tous les Burkinabés. Pour la célébration de la Journée mondiale de la paix qui a pour thème : «la fraternité, fondement et route pour la paix», le Pape François nous dit que «c'est seulement, en se fondant sur la vérité et la réconciliation qu'un peuple peut aspirer à une vie meilleure». En cette nouvelle année, je souhaite à tous les Burkinabés et à tous les habitants de la terre de grandir en fraternité, en solidarité, en tolérance, en esprit de réconciliation et, de vivre dans la justice et la vérité. Ainsi, notre lutte commune contre la pauvreté, la corruption, le crime organisé et la guerre sera efficace. Je souhaite qu'en cette nouvelle année 2014, nous mettions un soin particulier à protéger notre environnement, à respecter la nature, en luttant contre l'envahissement des herbicides, des pesticides et des sachets ; afin que le Burkina soit un cadre sain et favorise l'élosion et l'épanouissement de la vie quelle qu'elle soit. Je souhaite qu'en cette nouvelle année 2014, les parents, les familles et les tous les protagonistes de l'éducation et de la formation de nos enfants et de nos jeunes donnent le meilleur d'eux-mêmes afin que l'incivisme disparaisse de nos cités et de nos campagnes. Pour un Burkina qui avance d'un pas ferme sur le chemin du développement. Je souhaite que 2014 apporte de meilleurs moyens et stratégies de lutter contre l'insécurité, afin que les citoyens honnêtes puissent vivre et se déplacer en toute quiétude dans leur environnement naturel et que le Burkina reste un pays attrayant. A tous les chrétiens, je souhaite que toute cette année durant, ils soient des relais efficaces du message de paix, de joie, d'espérance de Noël. Bonne année 2014 à radio Taanba et à toutes les radios de la place. Votre rôle est d'informer et de former vos auditeurs. Que cette mission soit accomplie pour une société unie et développée.  
Bonne, Sainte et Heureuse année 2014 à tous et à chacun !



Son excellence, M. le Gouverneur de la région de l'Est, Bertin Somda

Durant l'année 2013, beaucoup de gens ont souffert, beaucoup de gens sont même encore dans les hôpitaux. Je leur souhaite un bon rétablissement, leur dis toutes mes amitiés et combien je suis pressé de les voir sur le chantier du développement de la région de l'Est. Je voudrais que l'année 2014 soit une année de Santé, de Paix. Paix dans le cœur, Paix dans les foyers, Paix dans la région. Qu'il règne la Paix au Burkina Faso, afin de nous permettre de mettre notre pays objectivement sur le chemin du développement. Je souhaite beaucoup de Paix, beaucoup de Longévité et beaucoup de Succès à tous.

Notre région est riche mais, elle connaît un problème lié à l'insécurité. Je voudrais qu'au cours de l'année 2014, les populations de la région de l'Est aident les forces de sécurité à endiguer ce fléau qui est un véritable problème pour la région de l'Est. C'est un problème, parce qu'il ne permet pas le décollage économique de la région de l'Est. Je souhaite que l'année 2014 soit l'année de la Coopération. Coopération entre les populations et les forces de sécurité. Bonne et Heureuse année à tous, que Dieu vous bénisse, que Dieu vous garde !

**BURKINA FASO**  
Unité-Progrès-Justice  
Ministère  
de l'Aménagement du Territoire  
et de la Décentralisation  
(MATD)

 **giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
 **coopération allemande** DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

## PROGRAMME DECENTRALISATION / DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDDC)

### Sur les traces du renforcement des capacités des CT

Qui ne connaît le PDDC dans la région de l'Est ? Difficile, aujourd'hui, de parler de renforcement des capacités des collectivités territoriales sans évoquer le PDDC. Le sigle «PDDC» est si bien entré dans le lexique des communes, que beaucoup ignore qu'il est l'abréviation de «Programme Décentralisation/Développement communal». Combien savent encore que le PDDC est l'outil que la Coopération allemande, à travers la GIZ, et le Burkina Faso, par le MATD, ont mis en place, d'un commun accord, dans le cadre du développement du pôle prioritaire décentralisation/gouvernance, pour conduire le renforcement des capacités des collectivités territoriales ? Depuis une poignée d'années, le PDDC intervient dans la région de l'Est pour le renforcement des capacités des communes et du conseil régional. *Les Echos du Sahel* a voulu savoir ce qui a été fait et, surtout, quelle appropriation les bénéficiaires en ont fait. Dans cette édition, nous vous invitons, à travers une escale dans quatre provinces de la région, sur la piste du renforcement des capacités des organisations de la société civile et des services de l'état civil, dans les communes urbaines de Fada (Gourma), Diapaga (Tapoa) et Pama (Kompienga) et dans la commune rurale de Piéla dans la Gnagna. Dans notre prochaine livraison, dans ces mêmes localités, nous iront à la découverte de deux autres thèmes de gouvernance chers aux collectivités territoriales : les finances locales et la maîtrise d'ouvrage public.

Lire p. 7

**Guerre d'usure chez les AD**  
Réédition de l'histoire de l'église AD  
du secteur 2, route Pama,  
à la demande de nombreux lecteurs.

Fermeture de l'église des Assemblées de Dieu du secteur 2, route de Pama

# Guerre d'usure chez les AD



**Du spirituel au foncier et aux biens meubles et immeubles, une guerre d'usure, même après la mort, selon le pasteur Sina Wendtoin qui livre ici sa version des faits.**

*«On ne peut pas imaginer que des chrétiens puissent agir de la sorte. J'ai dit aux fidèles, ce n'est pas un problème, c'est à Dieu de juger. L'église, ce n'est pas pour un homme. S'ils étaient des hommes de Dieu, ils n'auraient pas agi de la sorte. Vous avez sali l'image de l'église universelle. Je crois qu'en tant que bon serviteur, on doit rassembler et non disperser. Les gens ont vu comment le vieux a souffert pour que cette église soit là. Laissez-les avec leur conscience, on ne peut pas cacher la vérité. Dieu est le seul juge, tôt ou tard, il y aura la lumière».*

Tout ce que je vous dis, c'est au nom de Dieu le Père, le Fils et le Saint Esprit. Je dis la vérité, je n'ai rien inventé, peut-être même, j'ai oublié certaines choses". La main droite sur sa Bible grand ouvert, le pasteur Sina Wendtoin, héritier biologique et spirituel de feu le pasteur Sina Samuel, fondateur de la première communauté se réclamant de l'église protestante des Assemblées de Dieu (AD) de Fada, revient sur la troublante fermeture de leur église au secteur 2, route de Pama et l'expulsion des lieux, manu militari, de sa famille. La scène s'est déroulée le samedi 22 juillet dernier, sous les yeux d'une foule de fidèles et de badauds. Contacté pour contrer la rumeur sur cet événement loin de dorer le blason des AD, le pasteur Pierre Zidwemba, actuel président régional de cette confession religieuse, est resté muet, sur injonction, nous a-t-il confié, de sa hiérarchie depuis Ouagadougou. Le pasteur Sina Wendtoin, pour sa part ne voit pas pourquoi il tairait «la vérité». Selon lui, «si vous êtes des religieux, des hommes de Dieu, conscients que vous n'avez pas été à l'origine des choses, vous n'avez pas cherché le terrain, vous ne savez pas comment on a eu le terrain, vous allez dire, ça va. Parce qu'on n'a pas pris le terrain pour en faire un kiosque ou une buvette ou encore un bar. C'est toujours l'église». Récit d'une vie de rejet qui débouche sur son dépouillement par sa propre famille confessionnelle. Dans un entretien tinté de dépit et de sarcasme, le pasteur Wendtoin relate toute l'histoire des relations de son père avec l'église AD du Burkina : les circonstances de son adoption par l'église AD ghanéenne, son retour au pays natal avec le titre de pasteur, son rejet par l'église AD du Burkina, le patrimoine qu'il a nonobstant constitué au nom des AD, le dépouillement de ses héritiers spirituels et biologiques...

## De Komi-Yanga à Tamalé au Ghana : naissance d'une vocation pastorale

Natif de Komi-Yanga, le pasteur Sina Samuel est l'aîné d'une famille animiste de quatre enfants dont trois filles. Très tôt, ils se retrouvent orphelins et, le jeune garçon est adopté et embarqué au Ghana par un oncle venu pour les obsèques. Sur le chemin retour au Ghana, l'oncle fait escale à Tamalé chez un ami Burkinabé originaire de Kaya. Au moment de quitter Tamalé, le jeune Samuel demande à prolonger son séjour chez leur hôte. Son oncle accède à sa demande et, aussitôt parti de son Komi-Yanga natal, le jeune Samuel change ainsi de tuteur. Revenant sur cet épisode de l'enfance de son père, le pasteur Sina Wendtoin observe «c'est le plan de Dieu qui a commencé». Sa famille d'accueil étant de confession chrétienne AD, le jeune Samuel «se donne au Seigneur» et, plus tard, alors qu'il n'avait jamais mis les pieds dans une école, son tuteur l'inscrit dans une école biblique des Assemblées de Dieu. Il achève sa formation et y sert pendant «plus de 20 ans» avant que le «Seigneur l'appelle à retourner au Burkina». Le pasteur Sina Samuel rentre au pays et est reçu par le pasteur Wobraogo Jean qui officie à Ouargaye. Pour son intégration, ce dernier l'introduit à la hiérarchie basée à Tenkodogo. Etant originaire de Komi-Yanga, il choisit d'implanter son église à Bousgou non loin de Salembaoré. Le pasteur Sina Samuel s'installe donc à Bousgou, sous tutelle de l'église AD de Tenkodogo mais, signale le pasteur Wendtoin, «il n'est pas considéré comme un de leurs éléments parce qu'il n'est pas issu d'une école locale AD de formation biblique». Il reste l'étranger, le pasteur ghanéen. Après 7 ans de service à Bousgou, le pasteur Sina Samuel émet le souhait de monter à Fada «où le Seigneur l'appelle». Pour ce faire, il fait le déplacement de Tenkodogo pour en informer la hiérarchie. Il lui est répondu «si tu y vas, tu es seul responsable de ce qu'il adviendra». Sa décision est irrévocable car il est «appelé pour le Seigneur, pas pour le commerce» (sic). En cas de mutation d'un pasteur, «la tradition veut que la hiérarchie à qui il verse sa dîme, lui assure, au moins, les frais de transport pour lui et sa famille». Le pasteur Samuel va subir «un chantage» et sera abandonné à lui-même. Il ira tout de même à Fada car «le Seigneur l'y appelle». Il n'a pas les moyens de déménager pour Fada mais, se dit «c'est le Seigneur qui m'appelle, il pourvoira à mes besoins». Nous sommes en 1985. «Il est allé voir les sœurs catholiques à Salembaoré, des sœurs blanches, à l'époque. Il a expliqué son problème et une sœur a pris leur véhicule et a transporté le papa avec sa famille à Fada».

## Fada et la mise en quarantaine

A son arrivée à Fada, témoigne toujours le pasteur Wendtoin, son père le pasteur Sina Samuel, est accueilli par la famille du pasteur de la mission SIM, Beogo Lébéné. Ce dernier va lui attribuer une portion de terrain devant sa cour et,

«le vieux (le pasteur Samuel) y dresse un hangar pour commencer son ministère. Il n'y a, au début, que lui et sa famille et, je crois que la première personne à se donner au Seigneur, suite à une maladie, c'est la maman de ma femme». Sur le plan de la hiérarchie ecclésiastique, rendu à Fada, le pasteur Sina Samuel est sous l'autorité de l'église AD de Boulsa. Ayant quitté l'autorité de la région de Tenkodogo, sans la bénédiction de ses supérieurs, «ceux-ci ont vite fait d'aller dire à leurs homologues de Boulsa, dont dépendait Fada, qu'ils ne reconnaissaient pas le pasteur Sina Samuel comme un des leurs. Il ne fallait en aucun cas le reconnaître comme un pasteur AD». Résultat, «lorsqu'il y a une conférence pastorale et que le papa part à Boulsa, on le rejette, lui disant, on ne te connaît pas comme pasteur à Fada. Avec des injures. Il revenait tout triste et nous disais, voilà comme on me traite là-bas». A l'inverse, remarque le pasteur Wendtoin «il est bien accueilli par la mission SIM qui lui recommande même 3 de leurs fidèles qui étaient de confession AD et qui vont constituer l'ossature de son église en gestation : Moussa Sinaré, Abel Bilgo et madame Naba Delphine. Ce sont eux qui lui conseille de ne pas s'installer au camp mossi parce qu'un pasteur s'y était déjà fait annoncer, en l'occurrence le pasteur Zidwemba Mathias en provenance de Boulsa. Ils sont donc arrivé la même année 1985 et, il devait contester le ministère du vieux mais, rien ne peut contre la vérité et la volonté de Dieu». Comme dit encore le pasteur Wendtoin, «les critiques étaient là, la volonté de troubler était là, l'atmosphère était vicié mais, l'œuvre commençait à avancer un peu un peu. Le vieux travaillait seul et le hangar s'étendait». Le moment de quitter la devanture et la cour d'un tiers était venu.

## Du hangar à l'église route de Pama

«Le vieux est donc sorti faire un tour de la ville, à la recherche d'une parcelle. Il est arrivé à l'emplacement actuel de l'église, vers le centre Mariam Juali qui n'existe pas encore. Il a pris une pierre qu'il a placée au milieu de la parcelle, en faisant cette prière : Seigneur, je veux que ce lieu soit celui de ton temple. Renseignement pris, le terrain appartenait au vieux Togueyeni que tout le monde appelait «Bon soupe». Le vieux est allé voir «Bon soupe» qui a donné son accord. Ensuite, il est allé voir un des délégués qui s'occupaient, à l'époque, des problèmes de terrain. En l'occurrence, le délégué Darankoum Bila qui est venu voir le terrain en compagnie d'un de ses collègues et a dit au vieux de prendre la portion de terrain qu'il désire. Le vieux a choisi une portion de terrain qu'il a ensuite marquée avec des plants d'eucalyptus. Notamment, une partie pour la mission et une autre pour son domicile». Pendant ce temps, rappelle le pasteur Wendtoin, «on ne le reconnaît toujours pas comme un AD et il se bat seul. Avec l'aide de ses disciples, il confectionne des briques et construit une église de 70 tôles qu'il n'a pas les moyens de s'offrir. Il va voir ceux de Boulsa pour leur dire qu'il a pu commencer l'œuvre, a construit une église mais, demande qu'on l'appuie avec des tôles. Il est éconduit. Il va voir ceux de Ouagadougou qui lui disent que si ceux de Boulsa ne peuvent rien faire, eux également ne peuvent rien faire parce que, normalement, c'est Boulsa qui doit faire un geste. Bilan de sa démarche : il est revenu bredouille et a conté sa misère à sa femme et à quelques chrétiens qui étaient là puis, il a dit, bon, ce n'est pas grave ! Nous allons prier». Quelques jours après son retour bredouille de Boulsa et Ouaga, il reçoit l'appel d'une des filles de son tuteur de Tamalé. Celle-ci est devenue opératrice économique et vit à Ouaga. Ainsi que raconte son fils, le pasteur Wendtoin, «chose étonnante, à sa grande surprise, cette fille qui était commerçante appelle le vieux et lui demande : ton église que tu as construite, elle fait combien de tôles ? Le vieux lui répond : 70 tôles. Elle dit : OK, cherche un véhicule et vient prendre les tôles. Nouveau problème. Où trouver ce moyen de transport ? A l'époque ce n'était pas facile. Par bonheur, Sawadogo André, agent de Faso Yaar et Ouédraogo Charles, le directeur, fréquentaient son église sous le hangar. Ce dernier suggère de dire à la dame d'effectuer l'achat via Faso Yaar à Ouaga et les tôles seront livrées à Fada sans problème. C'est ainsi que l'église a eu ses tôles». Ensuite, avec les fidèles, poursuit le pasteur Wendtoin, «il a été question de borner le terrain puisqu'il n'était pas loti. Ils ont fait appel au CRPA, à l'époque, pour le bornage, au frais de l'église, tout comme pour les taxes au niveau du service des domaines», pour «4 680m<sup>2</sup> environ du terrain suburbain au secteur 2 de Fada» indique l'arrêté de mise à disposition.

## Du grain à moudre pour les AD

«Je disais plus haut» confie encore le pasteur Wendtoin «que le vieux n'a pas été à l'école et puis, quand tu travailles dans l'honnêteté, tu ne penses pas à mal, ni que ce que tu fais peut être exploité en mal. Ainsi, sur tous les documents et reçus afférents au terrain, on mettait partout «AD» et le vieux n'y voyait pas d'inconvénient puisqu'il avait été formé à l'école biblique des assemblées de Dieu ; même s'il travaillait seul et était combattu. Il mentionnait AD alors que les AD refusaient de le reconnaître comme tel». L'arrêté du Préfet maire, président de la délégation spéciale de la commune de Fada N'Gourma met effectivement le terrain à la «disposition des églises des assemblées de Dieu du Burkina Faso». Or, remarque le pasteur Wendtoin, «plus on voyait que son œuvre avançait, plus on le contestait dans le but de détruire. En un mot, ce ne sont pas eu qui l'ont amené ici, il n'est pas question qu'il réussisse dans son ministère. Tout était mis en œuvre pour qu'il ne réussisse pas». Vient le temps du lotissement du secteur, le pasteur Wendtoin vient de se marier et cherche un toit et, indique-t-il, «le vieux m'a dit de construire ma maison sur sa parcelle. Avec le lotissement, une voie devait passer entre la mission et la parcelle du vieux. Le jour de la pose des bornes, le délégué Daramkoum était présent puisqu'il fréquentait l'église. Il a fait remarquer au technicien que la parcelle à côté de la mission est habitée par le fils du pasteur, c'est la parcelle du pasteur, il conviendrait plutôt que la voie passe derrière la mission». Le pasteur Wendtoin martèle : «Les AD ne savent pas comment les choses se sont passées. Jusqu'à aujourd'hui les AD n'ont pas mis 5 francs, pas même 1 franc dans cette œuvre. Le vieux Darankoum est là, il a été témoin de tout. Les AD ne savent pas comment le vieux a fait pour avoir la parcelle». Reprenant son récit, il raconte : «le temps est passé jusqu'en 1995-96 et l'arrivée du pasteur Job pour l'église centrale. Ce qui portait à 3 le nombre des églises AD à Fada. La politique était de faire venir des pasteurs pour combattre l'œuvre du vieux. Et on disait à chacun de se méfier du pasteur Sina Samuel parce que AD ne le reconnaît pas. Pour entrer dans leur logique, et vu que son église avait grandi, le vieux s'est dit que, puisqu'il était rejeté parce qu'il n'était pas passé par leur école, il allait envoyer des jeunes se former dans leur centre biblique. Il a commencé par envoyer un certain Ouédraogo Jérémie, avec sa femme, à l'école biblique de Nagbagré (Koubri), tout frais payé. A sa sortie, le vieux l'a affecté à l'église qu'il venait d'ouvrir à Natiaaboani. Entre temps, avec l'ouverture de l'église centrale, Fada a été érigée en région et ne dépendait plus de Boulsa. Le pasteur Job a été nommé Jérémie et lui a dit que s'il travaille avec le vieux, il ne sera pas reconnu comme pasteur. Le jeune s'est donc attaché à eux. Il est présentement à Botou (Bilanga). Il a oublié que c'est le vieux qui l'a marié.

Quand il est arrivé à Fada, il ne savait même pas où manger. C'est le vieux qui a pris soin de lui. Ils ont retiré Jérémie et l'ont installé à Botou. Le vieux, a dit, ce n'est pas grave et, quelques années après, il a envoyé un autre en formation, Ouango Lockré. A sa sortie, il a subi le même chantage et on l'a placé du côté de Gayeri. Le vieux est resté imperturbable. Malgré toutes ces manigances son œuvre avance, le vieux ouvre des annexes et c'est un sujet de jalouse. La preuve que c'est l'œuvre de Dieu, c'est pas l'homme».

## La contestation

«Le pasteur Sawadogo Elie, un pasteur des AD que le pasteur Job a affecté à Kohogo (Komi-Yanga) relève le paradoxe entre ce que lui a dit ce dernier au sujet du vieux et son œuvre. Il dit que si le vieux n'est pas un homme de Dieu, s'il est un faux pasteur, son œuvre n'avancerait pas de la sorte ; et moi, j'ai été à l'école biblique pour servir Dieu et non un homme. Il a donc commencé à s'attacher au vieux. Dès qu'ils ont constaté cela, ils l'ont appelé pour lui dire : nous avons remarqué que tu t'attachais au vieux-là, à partir de maintenant, nous ne te reconnaîsons plus comme pasteur. Et ils lui ont retiré toutes ses cartes pastorales. Il est là, dans notre annexe à Tibga. Vous pouvez vous renseigner avec lui. Il est donc venu voir le vieux pour lui dire que, du fait de leur relation, on ne le reconnaît plus comme pasteur et on lui a retiré tous ses documents. Le vieux lui a dit que c'est ce qui lui est également arrivé. Il dit au vieux qu'il ne sait plus quoi faire et envisage d'aller en Côte d'Ivoire. Le vieux lui dit : j'ai une annexe à Tibga et je te propose de servir là-bas». Et le pasteur Wendtouin confie : «avant que le vieux ne tombe malade, ils disaient entre eux, on attend que le vieux meure, s'il meure seulement, ils vont retirer l'église et fouter ces gens-là dehors (sic). Un pasteur a appris cela à Ouagadougou, il a appelé mon papa en présence de ma tante, la dame qui lui avait fourni les tôles pour son église, et leur a dit : voilà ce que j'ai entendu chez les AD. Le vieux a dit : qu'est-ce que AD a fait pour dire que ça lui appartient ? Pas 5 francs, rien, à part critiquer pour détruire. Si tel est le cas, c'est à Dieu de juger».

## La mort du vieux et la querelle du tombeau

«L'église grandissait donc et, en 2007, le vieux est tombé malade. Je l'ai amené à Yalgado, faire un mois là-bas, revenir. Jusqu'à son décès, aucun pasteur n'est venu lui rendre visite. Il a même été hospitalisé 4 à 5 jours ici à Fada, aucun pasteur n'est venu pour dire «ah ! j'ai appris que tu es malade». Jusqu'à son décès en 2009. Un dimanche, ça n'allait pas, je le conduisais à Ouagadougou et, il est décédé à l'entrée de la ville. Quand

enterre dans la mission. Le mois d'avril dernier, moi j'étais à Kaya (...), à l'enterrement d'un pasteur AD, c'était dans la mission, devant l'église et, il y avait 6 tombeaux, le premier pasteur et sa femme, le second et sa femme, le troisième enfin qui avait été précédé par sa femme. On les a enterrés à côté de l'église».

## La fermeture de l'église et l'expulsion de la famille du défunt

«Le dimanche qui a suivi celui du décès du vieux, le pasteur Pierre Zidwemba est venu avec une délégation. Après le culte, ils ont dit que bon, voilà, maintenant l'église est à eux (sic), c'est à eux de venir installer un pasteur. On leur a dit, non, vous devez patienter, c'est à nous de venir vers vous. Nous sommes en deuil d'abord, le pasteur est décédé le dimanche passé, même pas deux semaines, vous êtes là et vous parlez de ça». Et le pasteur Wendtouin de poursuivre : «l'église s'est réunie et, au vu de tout ce qui s'est passé jusque-là, on a compris que c'est pour détruire, ce n'est pas pour avancer. Les gens ont dit que non, s'ils agissaient pour l'œuvre, nous n'en serions pas là. Est-ce qu'il y aurait eu ces discussions si les deux pasteurs qu'il a fait former étaient là ? Ils auraient été là pour continuer son œuvre mais, vous avez refusé. Le pasteur Elie qui s'est collé au vieux, vous avez dit que vous ne le reconnaisez plus et vous avez retiré ses dossiers. (...) Etant donné que vous n'avez, en rien, participé à la construction de cette œuvre, nous préférerons arrêter ces discussions qui durent depuis trop longtemps, y mettre fin, chacun reste de son côté et c'est tout». Selon le pasteur Wendtouin,

«de l'oppression des AD sont nées de nouvelles églises à Fada, sous l'impulsion des diacres du vieux. Ceux-ci suggéraient au vieux de changer de dénomination pour ne pas rester avec des gens qui nous oppriment. Pour le vieux, il y aurait un temps où tout cela allait finir. Ils ont dit qu'ils ne peuvent pas continuer sous ce climat et sont allés voir Karambiri et, c'est ainsi qu'un premier groupe (Sawadogo André) s'est détaché pour former le «Centre d'évangélisation» et un autre (Thiombiano Richard, Guiro Moussa) qui avait coutume de suivre des conférences de T. Robert en Côte d'Ivoire, a créé «Euvre et mission». Enfin, l'église du défunt qui est devenu «Ministère du Christ pour toutes les Nations (MCN)» puisque, dit pasteur Wendtouin, «c'est parce qu'il y a toujours «AD», «AD», que vous dites que c'est comme ça. Alors que dans la réalité vous ne nous reconnaisez pas comme «AD», et voici les preuves. Nous allons changer de nom pour que chacun reste de son côté. On ne peut pas dire qu'on est une même église et puis il y a toujours des histoires. Quel évangile vous donnez pendant qu'au sein de vous, ça ne va pas ?»

Pasteur Wendtouin est formel : «ni le pasteur Job ni le pasteur Pierre, aucun d'eux ne sait comment les choses ont commencé, comment a été le début de l'église, même le pasteur Michel, président des AD à Ouaga ne sait pas. Celui qui est sensé connaître l'affaire, c'est peut-être l'ex-président, le pasteur

Ouedraogo Palamtaoré mais, il ne dira rien parce qu'ils ne s'entendent pas». Les discussions conduisent donc les protagonistes devant le haut-commissaire, le maire (...) : impossible de concilier les parties. Se fondant sur les documents de la parcelle enregistrée au nom des Eglises des Assemblées de Dieu du Burkina, les AD portent l'affaire en justice et, au bout d'une procédure, décision d'expulsion est prise, huissier saisi, ordre d'exécution donné à la gendarmerie. Conséquence : «un jour du mois de mai passé, la maman est venue me dire qu'il y a des étrangers qui ont besoin de moi. Je suis sorti, j'ai vu deux jeunes qui ont garé leur véhicule, qu'ils viennent de Ouagadougou. Je dis, oui ? Que bon, concernant le problème de terrain là, est-ce que je suis au courant ? Je dis, oui. Qu'ils sont des huissiers mandatés de venir me remettre des documents.

Et, dedans, qu'est-ce que je vois ? Que le jugement a été fait le 3 janvier passé et qu'on nous donne un délai de 8 jours pour payer la somme de 1 500 000 F et deux ou trois semaines, je sais plus très bien, pour quitter le terrain. (...) J'ai passé l'information aux responsables de l'église. Nous ne pouvons pas trouver 1 million 500, subitement comme ça. Ce qu'ils veulent faire, ils peuvent faire. Les vieux sont partis informer la gendarmerie, informer le gouverneur, informer le maire. Nous, on ne va pas quitter. Maintenant, ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Le vendredi 21 juillet, nous sommes allés à Yamba évangéliser, nous avons fait une veillée, les gens se sont donnés au Seigneur, nous avons ouvert une annexe là-bas. Quand nous sommes rentrés le samedi 22, à peine nous sommes arrivés à l'église, on a déchargé le matériel, les gens étaient prêts pour partir, je vois la gendarmerie qui arrive avec une voiture. Quand ils sont

arrivés, j'ai compris. (...) La sonorisation d'une valeur de près de 3 millions et, avec l'apport des frères et sœurs il y avait quelque chose comme 160 et quelques chaises avec des fauteuils, je peux dire que ce qu'ils ont pris à une valeur qui tire vers les 5 millions. Ils ont tout râclé et puis, ils m'ont dit de dire à ceux qui sont de la famille de libérer les maisons pour qu'ils puissent tout fermer et partir. On les a aidé même à tout faire, ils ont fermé, ils sont partis. Ils ont pris le matériel et sont allés le déposer à l'église centrale. Et, moi, je dis, je rends grâce au Seigneur parce qu'il a fait de telle sorte que les gens sont restés calme, parce que c'était carrément de l'injustice, de la force et de la violence». Telle est, la main droite sur sa Bible, la vision des faits par le pasteur Sina Wendtouin, héritier biologique et spirituel de feu le pasteur Sina Samuel. ▶

## La campagne Jésus qui guérit fait flop



Vlan !!! sur le portique du gouvernorat

Comment, après un tapage aussi bruyant pour que les sourds l'entendent et démesurément visible pour être vu par les aveugles, comme disent les mauvaises langues, «La campagne Jésus qui guérit» a fini par poser un énorme lapin aux Fadalais de la ville et des campagnes ? La FEME (Fédération des églises et missions évangéliques) tenait pourtant là, l'occasion de ratisser large dans les rangs des indécis spirituels. Elle a eu un mois plein pour réussir le grand rassemblement, avec un comité d'organisation à 4 têtes et 14 présidents de commissions qui ont reçu une motivation de 300 000 F pour le carburant et les frais de communication, entre autres frais qui auraient découlé de leur engagement à bien organiser la venue de l'homme de Dieu d'Accra, au Ghana. Chaque commission devait commencer par faire le plein de membres, par centaines. Premier flop, après celui de la constitution de la liste des églises retenues et donc reconnues. A ce grand rassemblement perçu comme une consécration des meilleurs, beaucoup de pasteurs, qui font peu ou prou recettes chaque dimanche, ont eu en travers de la gorge de n'être pas digne de figurer parmi les élus. Ensuite, et entre autres défaillances, la faillite à orchestrer la campagne d'affichage.

Et vlan !!! Pour rattraper l'incompétence de l'organisation locale, dès l'étape de la pose des banderoles et posters, l'envoyé d'Accra sort le porte feuille et recrute des colleurs d'affiches à tout va. Et vlan !!! on affiche sur tout ce qui s'y prête. Vlan !!! sur les portes, portails et tout ce qui ressemble à un mur. Les services, les commerces, les maquis, les domiciles, les troncs d'arbres, dans les branches, en surface, en hauteur. Et vlan !!! A bas les clivages confessionnels. Vlan !!! on colle à la paroisse mission catholique. Vlan !!! à la cathédrale. Vlan !!! à l'évêché. Vlan !!! dans les mosquées. Seuls, les cimetières, peut être parce qu'ils n'ont pas de mur, ont été épargnés. Les mauvaises langues disent que, ce mois de décembre, même ceux qui n'ont pas été à l'école du blanc, on su lire. Un modèle de campagne. Une vraie invasion. Les OSC devraient en prendre de la graine pour leurs campagnes de sensibilisation. Immanquablement, le rendez-vous de la fin décembre pour «Jésus qui guérit» a été hyper voyant et, aussi hyper bruyant, avec le tapage nocturne d'une voiture flanquée d'un haut parleur pour s'inviter dans le repos des Fadalais, jusque dans les domiciles.

Mais, voilà, comme une ruée d'éphémères, la nuit après la pluie, sur tout ce qui luit, un matin, il ne restait que des plumes d'affiches. Aussi sec «La campagne Jésus qui guérit» a envahi le quotidien des Fadalais, aussi sec, un matin, au réveil, il ne restait que des lambeaux d'affiches sur les murs, portails, portes... Quant aux flamboyantes banderoles ? Aucune trace. Qu'est-ce qui s'est passé dans le milieu des églises et missions évangéliques de Fada pour qu'échoue une telle campagne ? Les mauvaises langues, toujours elles, disent que nombre de pasteurs ont saboté, par crainte que l'homme de Dieu venant d'Accra ne démasque et confonde les faux hommes de Dieu, les uns comme des sorciers, les autres comme des escrocs faisant de leur église une machine à sous.

## Déclaration de perte

Monsieur Lompo Pamba, domicilié à Botou, déclare la perte de son Permis Urbain d'Habitation (P.U.H) n°280438, de la parcelle n°04, lot 20, section AC, superficie 475 m<sup>2</sup>, sis dans le village de Botou/Province de la Tapoa. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer auprès de l'autorité administrative la plus proche ou contacter le 70 17 57 42



Il ne restait que des lambeaux d'affiches.



Le délégué Daramkoum était présent et a fait remarquer au technicien que la parcelle à côté de la mission est habitée par le fils du pasteur, c'est la parcelle du pasteur.

nous sommes arrivés à Yalgado, on a constaté le décès, j'ai rebroussé chemin. Quand ils ont appris le décès, cette même nuit, les pasteurs sont venus remplir la cour (rires) puisque c'est ce qu'ils attendaient (sic). Le lendemain, ils étaient encore là. Nous avons été à la mairie pour l'autorisation de l'inhumer à la mission ou sur sa parcelle. Ils ont appris cela et sont allés dire au maire que ce n'est pas possible, suivant leur constitution, on ne doit pas inhumer le pasteur dans la mission, patati patata. Le maire nous a appelés pour dire qu'il ne comprend pas, que nos supérieurs sont venus pour dire que ce n'est pas possible. Ça a été des tiraillements jusqu'au jour prévu pour l'enterrement. J'ai dit, ne discutez pas, allez là-bas (cimetière route Pama) creusez la tombe. Ça été comme ça. Ils ont lutté parce qu'ils ne voulaient pas qu'on enterre le vieux là-bas, ça allait être une référence (sic). Alors que jusqu'à ce jour, il y a des pasteurs qu'on

Lycée communal de Fada

Par Guy-Michel Bolouvi

# Un lycée aux effectifs éparpillés sur trois sites

«Vraiment, cette affaire de lycée communal là, je ne comprends plus rien. En plus de l'argent de la récréation, je dois maintenant grouiller pour un vélo». Cela commence par une plainte qu'on croit bénigne mais, ce parent d'élève est réellement déboussolé. Avec 10 salles, les autorités communales ont fait passer le collège d'enseignement général (CEG) communal au rang de lycée à la rentrée 2010. Sans aucun plan d'investissement à court terme. Depuis, les rentrées pédagogiques au lycée communal, au secteur 9 de Fada, sont laborieuses. Pour n'avoir pas planifié les incidences matérielles et financières de l'adjonction d'un second cycle à son CEG, le conseil municipal a créé un lycée à trois pieds, un établissement écartelé entre trois sites, deux au secteur 9 et le troisième au secteur 2 de la ville, distant d'au moins 4 kilomètres. Les parents payent la facture de l'improvisation.



Ces élèves inscrits en classe de 6ème au lycée communal, sis au secteur 9, se retrouvent au CERFI au secteur 2

**A** sa joie, en août 2013, pour le succès de sa fille à l'examen d'entrée en 6ème, a succédé une cascade de désagréments pour Lombo Issa. Domicilié à une minute de marche du lycée communal de Fada (LCF) au secteur 9, il avait entrepris de «faire parler les relations» pour que sa fille soit orientée vers cet établissement plutôt qu'au lycée Diaba Lombo (LDL), situé à près de 3 km, au centre ville. C'est en père à qui tout sourit qu'il avait, en septembre, savouré la présence du nom de sa fille sur la liste des élèves affectés au LCF. Fin de liesse pour Lombo Issa. A la rentrée, en octobre, le LCF déclare ne pas disposer de salles pour accueillir les élèves de 6ème. Il faut attendre leur orientation vers l'établissement voisin, l'Ecole de la Paix de l'Agence des musulmans d'Afrique (AMA). Il en est ainsi depuis un certain temps et, il le sait, lui qui habite à côté. Pas de problème, c'est à égale distance de marche pour sa fille. Mais, passe le mois d'octobre, et sa fille est toujours à la maison. Elle n'est pas sur la liste des orientés vers l'Ecole de la Paix. Le 4 novembre enfin, sa fille a une place. Au CERFI (centre d'études, de recherche et de formation islamique, Ndrl), au secteur 2 de la ville. Lombo Issa s'effondre.

Arrivé comme directeur du CEG en 2009, puis proviseur du lycée en 2010, avec l'ouverture d'un second cycle, Diamongou Bounguioula Raoul avait prévenu : «en 2010, la même mairie qui ne construit plus de nouvelles salles, a demandé l'ouverture d'un second cycle. Nous avons fait un exposé au conseil municipal pour lui signifier les implications de l'ouverture d'un second cycle, tant au plan des infrastructures que matériel et financier». A l'époque déjà, il avait fallu improviser : «en 2009-2010, le problème ne se posait pas, je suis venu trouver deux salles encore disponibles. C'est en 2010-2011 que nous avons été débordés par les effectifs. Cela nous a amené, dans un premier temps, à tomber une cloison

pour transformer deux bureaux en une salle de classe. Sacrifiant ainsi la surveillance et la salle des profs». Mais, le problème de capacité d'accueil va aller grandissant : «en 2011-2012, le problème était tel qu'il fallait solliciter, ailleurs, des salles. Parce qu'avec ses 11 salles, le LCF était débordé. Pour accueillir le surplus d'élèves qui nous avait été affecté, nous avons obtenu 4 salles de classe à l'Ecole de la Paix de l'Agence des musulmans d'Afrique (AMA), l'orphelinat situé au secteur 9, à quelques 300 mètres du lycée». Il se passe, explique-t-il qu' «il y a eu une première phase de construction de 4 salles puis, une seconde pour 6 salles. Soit 10 salles et, les choses se sont estompées. C'était avant mon arrivée en 2009 et, le problème de sureffectif des élèves ne se posait pas puisque l'établissement était alors un CEG». Interpellé sur la question des investissements, Kiéma Bernard, chargé des ques-

tions éducatives et personne responsable des marchés (PRM) à la mairie de Fada, plaide : «le problème d'infrastructure se pose chaque année parce qu'il n'est pas facile à appréhender en matière de coûts par rapport aux recettes de la commune». Le conseil municipal aurait-il décidé le passage de l'établissement du statut de CEG à celui de lycée, sans budgétisation ?

Difficile de trouver une trace à ce sujet dans les différentes prévisions de dépenses de la mairie. Se référant au plan de développement communal (PCD) et aux différents plans annuels d'investissements (PAI), le PRM peut juste avancer : «je peux dire que dans le PCD, il était

prévu l'extension du lycée communal pour un coût de 20 000 000 de F CFA. Mais, je ne sais si cela a été réalisé ou pas». Nassouri Yaya, le président de l'association des parents d'élèves (APE) du LCF, apporte la réponse : «j'ai été déçu lorsque, l'année passée, à une rencontre de gestion de crise au LCF, il est ressorti que la commune ne prévoyait aucun investissement pour des constructions de salles de classe au lycée communal. En son temps, promesse avait été faite de prévoir la construction de 4 salles dans le budget supplémentaire au mois de juin. Mais, le conseil étant en fin de mandat, c'était bien difficile».

Kiéma Bernard est réduit à gérer les humeurs et tente de rallier le proviseur Diamongou Bounguioula Raoul à ses contraintes : «lorsque le chef d'établissement vient poser le problème d'insuffisance de salles de classe, sur le champ, la résolution est vraiment délicate, parce que c'est une histoire de budget et donc de procédures. Il faut d'abord avoir la préoccupation en prévision pour pouvoir envisager de l'exécuter. Autrement dit, le problème de salles pour 2015 doit figurer dans le budget 2014 pour pouvoir être exécuté



Diamongou Raoul, le proviseur du LCF

à temps. Il faut donc exprimer le besoin au moment de l'élaboration du budget et voir si on peut faire face à la dépense».

## Les solutions ponctuelles

Tout comme le proviseur, Kiéma Bernard est sans ressource devant un problème qui a précédé son arrivée à la mairie : «en 2010, quand je prenais service à la mairie, le problème existait déjà parce que des salles de l'Ecole de la Paix étaient déjà occupées par les élèves du lycée communal». Depuis ce temps, il ne peut que constater : «il y a eu des propositions de construction de salles de classe mais, tout est question de moyens financiers». Le président de l'APE du lycée communal atteste : «avec la mairie, à chaque rencontre, ils évoquent le problème de capacité budgétaire».

Le conseil municipal a toutefois commencé à retrouver ses manches car, indique-t-il «pour cette année, trois salles de classe et un magasin sont en construction et, les coûts s'élèvent à 24 528 787 FCFA TTC, avec le Fonds permanent (Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales). Avec le FICOD, (Fonds d'investissement pour les collectivités décentralisées) il y a également un projet de construction de quatre salles de classe avec équipement». En attendant, prévaut la routine par location de salles : «avant la réception de ces infrastructures, la mairie a loué des salles au CERFI, au secteur 2 de Fada, au profit du lycée communal. Ces salles de classe ont été équipées de 100 tables bancs, de chaises et d'un tableau à chevalet». Coût de la location, selon Dayamba Philippe, l'argentier de la mairie «60 000 F le mois et par salle». Kiéma Bernard reste soucieux et, c'est à pas comptés qu'il voit venir la rentrée prochaine car, selon lui, «tout comme cette année, la commune verra avec les partenaires techniques et financiers ce qui pourra être fait. Le lycée communal a un besoin minimum de 17 salles de classes pour pouvoir faire face aux effectifs. Il ne faut pas oublier aussi le manque de professeurs, de surveillants, d'équipement et le fonctionnement du lycée car, la commune verse une certaine somme chaque année



Kiéma Bernard, chargé des questions éducatives et personne responsable des marchés (PRM) à la mairie de Fada.

pour le fonctionnement de ce lycée». Ainsi que le constate le proviseur du LCF «c'est maintenant que l'idée d'une planification fait surface et, on ne peut pas comprendre qu'un problème qui date de 2010, doive attendre fin 2013 pour connaître un début de recherche de solution structurelle. Parce qu'il n'y a rien à faire, il faut seulement construire et non transformer des bureaux en salle de cours ou louer des salles dans d'autres établissements. Il y avait nécessité de construire depuis 2010 voire, bien avant la décision de passer au statut de lycée». La machine de la solution par une planification est effectivement lancée comme nous confie le proviseur, «les



Natama René, doyen du LCF: «Si le maire avait construit une seule salle par an, nous n'en serions pas là»

difficultés de cette année nous ont amenés à tenir des réunions depuis le mois d'août, élargies en octobre aux autorités provinciales et même régionales pour aboutir à la décision de mettre en place un comité multi acteurs de suivi des difficultés du LCF, dont l'une des missions est la proposition, à terme, d'un planning de construction de salles». Bien qu'optimiste, le proviseur s'accroche d'abord à la réalité. La solitude d'un responsable d'établissement confronté au choc des effectifs : trop d'élèves, pas assez de personnel, manque de salle.

### La pression insoutenable des effectifs de 6ème

Impuissant à bouger les autorités communales, le proviseur Diamongou Bounguioula Raoul, les tient sous pression par l'intermédiaire de l'association des parents d'élèves (APE). Le 27 novembre 2013, il interpellait Nassouri Yaya, le président de l'APE, lui confiant dans une correspondance : «c'est avec beaucoup de difficultés liées à l'insuffisance des salles que la rentrée s'est effectuée et il me plaît de vous faire la situation présente». Le président de l'association des parents d'élèves est ainsi informé que : «pour l'année en cours, vingt deux classes dont dix huit physiques, réparties sur trois sites ont été ouvertes. L'établissement ne possède que onze salles, nos besoins réels en salles sont de onze autres. De gros efforts d'investissement restent à faire». Inutile de noter que Diamongou Bounguioula Raoul, proviseur d'un lycée réparti sur trois sites, fournit déjà sa part d'investissement en navettes quotidiennes. Ainsi, c'est finalement au CERFI, et non sur le site principal et officiel de son établissement, que nous le rencontrons, arrivant en trombe sur sa moto pour suppléer le surveillant général, Natama René, également passé champion de navettes. Pour l'heure, ce dernier avait reconduit à la maison, en passant par un centre de soin, une élève prise de malaise. En l'occurrence, explique Natama René à son retour au CERFI :

«y a une élève qui ne tenait pas et j'ai dû la reconduire jusque chez elle, au secteur 11». Doyen du personnel, il a juste cette réflexion : «si le maire avait fait un point d'honneur de construire une seule salle par an, nous ne serions pas réduits à surfer entre trois sites. C'est une négligence. Il est à sa huitième année à ce poste et, lui et son conseil savaient qu'il y aurait ce problème de capacité d'accueil et qu'il allait s'accroître d'une année à l'autre». L'effectif global des élèves cette année, nous informe le proviseur «est de mille cinq cent quatre vingt dix sept (1 597) dont six cent soixante deux (662) en classe de 6ème, répartis dans neuf (09) classes et sur trois (03) sites». Il en veut au système qui rend les chefs d'établissement comptables des difficultés d'accueil : «chaque année, au cours des mois de mars-avril, tout chef d'établissement est consulté sur ses capacités d'accueil pour l'année à venir. Mais, le fossé est assez grand entre la capacité d'accueil déclarée et l'effectif qu'on nous affecte pour l'entrée en classe de 6ème». Illustration : «pour l'année en cours, nos capacités étaient de 180 places pour 6 classes de 6ème, à raison de 30 élèves que je pouvais recevoir avec les redoublants et, sur 180 que j'ai demandés, je me suis retrouvé avec 516 élèves affectés, soit plus du double». Conséquences : «cette rentrée 2013, la mairie nous loue au CERFI, quatre (04) salles pour 5 classes de 6ème, puisqu'en jonglant, nous exploitons les heures creuses des 4 classes pour accueillir une 5ème classe. Avec les quatre (04) autres salles de l'AMA pour autant de classes, cela nous fait un total de neuf (09) classes pour un total de 662 élèves que nous avons en 6ème cette année». Il résulte de la configuration de son établissement sur trois sites, que le LCF n'abrite aucune classe de 6ème : «site du lycée ne compte maintenant que les classes de la 5ème à la terminale. Et, là également, nous avons deux classes sans salle. Quand vous faites le compte, cela nous donne un total de onze (11) classes sans salle». Début janvier, lorsqu'enfin il peut dire qu'il a réalisé sa rentrée, Diamongou Bounguioula Raoul à un regard dans le rétroviseur pour avouer : «cette année, nous avi-

### Effectif des établissements/Fada commune

- Secondaire : 14 privés et 5 publics, soit 19 établissements.
- Primaire CEB/Fada 1 : 6 privés et 23 publics, soit 29 écoles.
- Primaire CEB/Fada 2 : 4 privés et 30 publics, soit 34 écoles.
- Primaire CEB/Fada 3 : 7 privés et 27 publics, soit 34 écoles.

### Classes sous paillottes

- Primaire CEB/Fada 1 : 28 dont 26 pour le public.
- Primaire CEB/Fada 2 : 61 dont 56 pour le public.
- Primaire CEB/Fada 3 : 38 dont 28 pour le public.

### «Les 3 paillottes»

Un pas a été fait, puisqu'on ne parle plus d'école mais, de classe sous paillottes. Selon Kiéma Bernard, chargé des questions éducatives et personne responsable des marchés, la différence est significative, la paillotte étant juste «une solution temporaire au manque d'infrastructures».



La classe de CM2 de «Bansoudi C», les 3 paillottes, au coeur du secteur 10.

## DOSSIER...

ons une prévision de 17 classes comme l'année dernière mais, avec la pression, y compris celle des syndicats des enseignants mobilisés contre le surpeuplement, parce que nous étions à des effectifs de 100 élèves voire plus par classe, nous avons dû morceler pour créer 5 autres classes et, nous en sommes à 22 classes et, début novembre, nous avons introduit une requête de nouvelle révision à la hausse de la subvention de fonctionnement parce qu'il y a eu l'ouverture de 5 classes supplémentaires et les charges s'élèvent à 8 millions». Sa conclusion est qu'«en réalité, il faut au moins un autre

établissement secondaire à Fada pour désengorger». Ce n'est pas Lompo Issa qui irait le contredire, lui qui a dû se saigner pour trouver un vélo à sa fille pour traverser la ville, du secteur 9 au secteur 2, pour se rendre en classe, alors qu'elle est élève du lycée communal «situé à une minute de marche de chez elle» rappelle le père. Il prévient : «ici, à Fada, avant de dépenser pour fêter l'entrée en 6ème de ton enfant, il faut attendre de savoir si l'établissement ne va pas bouger».

### La partition des OSC

## «Nous anticipons mais, ça ne suit pas au niveau de l'administration»

Premier responsable de la première organisation de la société civile interpellée par les problèmes du lycée communal, Nassouri Yaya, président de l'association des parents d'élèves du LCF affirme la responsabilité et l'engagement constant de sa structure. Selon lui, «l'APE a senti venir le problème et à monté un projet d'extension de l'établissement dès 2010, elle a levé des fonds et démarré des travaux pour susciter l'accompagnement des PTF». De manière concrète, il soutient : «nous envisagions de construire 4 salles de classe et un bureau pour les surveillants. Avec une enveloppe de 2 625 000 F, nous avons obtenu l'accompagnement du FICOD cette année pour continuer et terminer les travaux». Il soutient encore «chaque fin d'année scolaire, le proviseur se joint à l'APE pour interpeller les autorités communales, par correspondance, sur les besoins de l'établissement. Nous anticipons mais, ça ne suit pas au niveau de l'administration». Ainsi, c'est aux démarches de l'APE que le lycée peut occuper des salles à l'Ecole de la Paix. Nassouri Yaya raconte «l'administration étant ce qu'elle est, pour résoudre le problème de capacité d'accueil, nous n'avons pas attendu. Nous avons pris l'initiative d'approcher l'école arabophone située non loin du LCF (l'Ecole de la Paix de l'Agence des musulmans d'Afrique, Ndrl), pour demander de nous prêter des salles, le temps de réceptionner nos salles en chantier. Nous pensions n'en avoir besoin que durant 6 mois mais, nous en sommes à 2 ans d'emprunt de salles, puisqu'un an après l'avis favorable du FICOD, rien n'avait démarré». Chaque année donc l'APE prend un engagement, cosigné par le proviseur et le maire de la commune, de respecter certaines dispositions de cohabitation des élèves du LCF avec ceux de l'Ecole de la Paix qui les accueillent dont celui de «respecter et faire respecter le règlement intérieur en vigueur dans le centre». De même, en contrepartie de la mise à disposition des salles, l'APE s'engage à verser une certaine contribution pour couvrir les frais, notamment d'eau et d'électricité consommés par les élèves du LCF affectés à l'Ecole de la Paix : «les salles du site franco-arabe nous sont allouées gracieusement mais, le directeur nous avait fait remarquer que l'accueil de 3 à 4 centaines d'élèves mettait à mal ses prévisions en consommation d'électricité et d'eau. Nous accompagnons donc notre «logement» avec une somme de 40 000 F/mois pour les 3 salles, la première année et 50 000/mois cette année pour les 4 salles».



Nassouri Yaya, président de l'APE du LCF



Lompo Alassane, président de la CCOSC de Fada

ert l'anonymat ; l'année prochaine nous serons encore en manque». La coordination communale des organisations de la société civile (CCOSC), comme le dit son président Lompo Alassane, est également préoccupée par la question : «en 2012, nous avons été jusqu'à inviter les autorités, dont le gouverneur, à tenir une rencontre avec les syndicats d'enseignants, le proviseur du lycée, la mairie, l'association des parents d'élèves, la direction régionale de l'enseignement secondaire. La rencontre a eu lieu au gouvernorat et la tension était si haute que le gouverneur a fini par dire qu'à son niveau, il ne voyait pas de solution miracle et qu'il fallait continuer le dialogue entre acteurs et s'inscrire dans le règlement progressif des difficultés». Lompo Alassane explique encore : «la coordination communale de la société civile qui comprend les syndicats, a interpellé et conduit des plaidoyers et, le budget 2012 consacrait déjà une bonne part pour le lycée communal. Quand nous avons demandé pourquoi il n'y a pas eu de réalisation, on nous a répondu que c'est une question de fonds qui ne sont pas rentrés, c'est entré ici, c'est sorti par-là... Bref, on constate qu'on en est à gérer les urgences». Le président de la CCOSC promet qu'il n'y aura pas de repos : «cela restera un point de nos préoccupations, notamment les 5 octobre, lors de la journée de l'enseignant et à l'occasion des célébrations du 1er mai».

### Les Échos du Sahel

Puissions nous avoir

• Le courage de changer

ce qui peut l'être,

• la force d'accepter

ce qui ne peut l'être,

• la sagesse pour faire

la différence entre les deux !

Lycée départemental de Kantchari

Correspondance de Koné Adama à Kantchari

# Les enfants ont fait beaucoup de bruit pour rien

*«Si moi seul, je prends toute cette somme, avec quoi on fonctionne alors ? Même quand vous additionnez tous les frais de la rentrée, je ne sais pas si ça vaut 12 millions». Sur une accusation non fondée, un petit groupe de meneurs a fait un grand mal au proviseur Damani, et a beaucoup d'autres personnes à Kantchari, en commentant par leurs camarades du lycée départemental. Heureusement, il y a eu un retour à la normale après un piteux mea culpa des élèves.*

À près la rentrée du 1er octobre 2013 pour tous, au plan national, les élèves du lycée départemental de Kantchari se sont distingués par une grogne aveugle et démesurée qui a conduit le gouverneur de la région, Bertin Somda, à prononcer la fermeture de l'établissement le 13 décembre 2013. Un mois plus tard, après un mea culpa des élèves, le gouverneur réinvitait tous les protagonistes au travail : rentrée administrative le 13 janvier et pédagogique le 15. Après la tempête, le calme. A l'heure du bilan, on a juste un gâchis de temps, d'énergie et d'argent, pour des enfantillages. Le haut-commissaire de la Tapoa, Yala Dahourou, à qui les élèves ont pourtant manqué de respect, lui refusant plus d'une fois un face à face, a des propos complaisants lorsque, revenant sur ce qui s'est passé, il dit que le gouverneur a décidé la fermeture du lycée départemental le 13 décembre dernier «suite à des troubles, sinon à un refus des élèves de reprendre les cours et, tout ceci après moult tractations et négociations menées à tour de rôle par les différents responsables de la localité, madame le préfet, le 1er adjoint au maire, des délégués du corps professoral, ensuite par les autorités coutumières et religieuses, des directeurs et chefs de service ; des négociations qui n'ont pas abouti».

La crise a commencé par des revendications des élèves. Notamment, par «une revendication que je qualifie de légitime» reconnaît le haut commissaire, «parce qu'il était question du manque d'un prof de maths pour le second cycle». Ensuite, raconte toujours le haut commissaire, «il a été question du manque d'un prof d'EPS. Un prof de math et un d'EPS ont vite été trouvés. Puis, a été posé le problème de communication au niveau du lycée et, surtout, est tombé sur

## Le problème de manque de profs dans la région de l'Est

Porte d'entrée des raisins de la colère, le problème de disponibilité des professeurs dans la région de l'Est, a également retenu l'attention. Pour le proviseur Damani, le manque de profs en début d'année est devenu pour lui une routine qu'il gère sans vraiment se gaspiller : «chaque année, nous avons un problème de profs de PC et de maths. Mais, nous nous attendons à en avoir lorsque tous les étudiants n'ont pas eu des places de vacances à Ouaga ou autour de Ouaga ; ils acceptent alors de partir loin». Le manque est plus criard pour les profs d'EPS mais, indique le DR Ouattara Abdoulaye : «le manque n'est pas seulement au niveau des profs de sports. Il y a le cas des matières scientifiques et même dans les matières littéraires où d'habitude nous étions à l'aise. Il y a le cas des profs qui ne rejoignent pas leur poste d'affectation parce que généralement, ils trouvent mieux ailleurs. En sciences physiques, nous en sommes au 3ème prof qu'on affecte à Kantchari et qui ne vient pas. On a régionalisé les concours et les gens sont moins enclins à venir à l'Est. Nous avons un déficit peut-être plus grand que dans les autres régions mais, le problème de profs est national». La raison selon lui est que «le nombre d'établissements a augmenté et a accru les besoins». Bonne nouvelle, annonce-t-il, «nous attendons près de 800 profs qui vont sortir cette année et qui seront mis à la disposition des directions régionales. C'est dire qu'un effort est fait dans le recrutement». Il n'en demeure pas moins cette constante liée au problème de profs dans la région : «la place qu'occupe la région dans les examens et concours n'est pas reluisante. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Il y a des problèmes à l'Est, liés à sa position géographique et qui font qu'elle est une région plus de départ de personnel que d'arrivée».

*la table la revendication du départ du proviseur pour avoir détourné de l'argent, 12 millions 50 mille (12 050 000 F) francs, selon le document qui m'est parvenu».*

Campant sur cette accusation fondée sur du vent, les élèves exigent le départ du proviseur. «Sans chercher comment les élèves sont parvenus à une telle accusation», poursuit le haut commissaire dans sa reconstitution des faits, «j'ai dit que, si c'est le cas, il n'y a pas de problème, rentrez en classe, il y a des structures administratives pour s'en charger. Si vous rentrez en classe, on dira même que vous avez bien fait en levant le lièvre, en disant que vous avez des suspicions sur la gestion et, l'administration enverra la structure compétente pour les vérifications». Mais, les élèves, manipulés par un noyau dur de meneurs, n'entendent surtout pas qu'on leur rétorque que «ce n'est pas aux élèves de dire à l'administration de virer le proviseur», conclut Yala Dahourou.

Lorsque le directeur régional des enseignements secondaires vient de Fada «pour négocier», ce sera en pure perte. La tension sera-t-elle que le DR Ouattara Abdoulaye devra extraire le proviseur pour le ramener avec lui à Fada. Quant au haut commissaire «je suis venu de Diapaga, les élèves ont refusé de me recevoir, de me rencontrer à la mairie». En mettant à contribution les parents des élèves constitués en noyau dur des meneurs, la raison gagne du terrain et, le haut commissaire exige un engagement écrit des élèves avant de demander au gouverneur de revenir sur sa décision (lire, Le mea culpa des élèves).

Le président de l'APE du lycée, Ouoba Tampadini, est alors celui qui est le plus proche de la vé-

**Lisez et faites lire  
Les Echos du Sahel  
votre journal de la région de l'Est.  
Siège Gare TSR-Fada**

## Les implications de la reprise

Le DR des enseignements secondaires, Ouattara Abdoulaye, a tenu à rassurer les élèves sur l'exécution technique de la suite de cette réouverture, après une interruption inopinée d'un mois. Pour le BEPC, la date limite de dépôt des dossiers de candidatures, était fixée au 15 janvier. Pour ne pas dire que, théoriquement, les carottes étaient cuites pour les élèves de 3ème du lycée départemental de Kantchari. «Nous avons entrepris les démarches qu'il fallait pour une dérogation exceptionnelle pour que les dossiers de Kantchari soient traités» a déclaré le DR, avant d'indiquer que «pour le Bac, la date limite est fixée au 31 janvier et, je me dis que ça doit aller». Au proviseur donc, de prendre ses responsabilités. A l'endroit des enseignants, le DR a promis : «nous allons nous asseoir et voir ensemble ce qui peut être fait pour améliorer le climat, corriger un certain nombre de choses». Selon lui, «tous les points de revendications seront l'objet d'une attention sérieuse de la part des autorités compétentes». En ce qui concerne son service, Ouattara Abdoulaye a confié : «la direction régionale des enseignements secondaires est tout à fait à l'aise pour examiner tout ce qui a été émis comme récriminations et les reproches faits au proviseur. Nous n'avons l'intention de protéger personne ni de cacher quoi que ce soit. Mais, nous voulons que le règlement intérieur des établissements d'enseignement secondaire soit respecté. Quand on reproche quelque chose, il y a des voies de recours». Le DR a même insisté, martelant «nous rassurons tout le monde, professeurs et élèves, que ce qui doit être fait sera fait».



Yala Dahourou, le haut-commissaire de la Tapoa.

rité, lui qui marque son étonnement en confiant «ils ont parlé sur beaucoup de choses qu'eux-mêmes ils ne connaissent pas ; c'est ça même qui a amené le problème. Ils ont multiplié 1 205 élèves fois 5 000 F. Je dis, vous vous trompez : sur les 5 000 F par élève, il y a seulement 2 000 F qui vont à l'administration et, vous, vous calculez que c'est le proviseur qui a empoché. D'ailleurs, même si tous les élèves payent,

ça ne donne pas 12 millions».

Quant au pauvre proviseur, il revient de loin : «tout a été centralisé sur ma personne et j'ai un peu honte. Il faut que, tôt ou tard, la vérité soit dite afin que, moi aussi, j'ai la paix dans l'âme. Les questions posées dès le début, c'était des questions de manque de professeurs et, j'ai chaque fois expliqué aux élèves pourquoi nous n'avons pas encore de profs. Finalement, nous avons eu les profs. Quand j'ai appris qu'on dit que j'ai détourné 12 millions, j'ai ri. Quel calcul on a fait ? Si moi seul, je prends toute cette somme, avec quoi on fonctionne alors ? Même quand vous additionnez tous les frais de la rentrée, je ne sais pas si ça vaut 12 millions.

Ça nous a surpris, ça fait mal mais, qu'est-ce qu'on y peut ? On fait avec. Il faudra cultiver la communication pour mieux se comprendre. Maintenant, il y a les services techniques et il y a Dieu en qui je crois. Je suis serein».

L'accalmie et le retour en classe des élèves à la mi-janvier posent maintenant un problème administratif et technique au DR Ouattara Abdoulaye, notamment pour l'inscription des élèves de 3ème et de terminale au BEPC et au Baccalauréat. Un souci que le DR dit avoir déjà pris en compte, en concertation avec sa hiérarchie, afin que Kantchari puisse bénéficier d'un traitement spécial.

## Chronologie des faits

- 21 novembre 2013 : 1ère grève.
- 25 novembre 2013 : 2ème grève.
- 5 décembre 2013 : le problème est porté à la connaissance de l'administration. Le DRESS venu de Fada, échoue à faire entendre raison aux élèves et est contraint d'extraire le proviseur et de l'amener avec lui à Fada, pour sa sécurité.
- 6 décembre 2013 : le haut commissaire recommande aux autorités locales de tout mettre en œuvre, y compris en mettant à contribution les parents du noyau dur des meneurs des élèves, pour les sensibiliser et les amener à la raison.
- Lundi 9 décembre 2013, 7h moins 10 : suite aux négociations des profs et de l'action entreprise avec les parents des meneurs, au cours du weekend, les élèves décident la reprise des cours. Le haut commissaire, en route pour Fada, fait escale au lycée, assiste à la montée des couleurs et l'entrée des élèves en salles. En route pour Fada, on lui apprend au téléphone que les élèves ont encore sifflé.
- 13 décembre 2013 : le gouverneur décide de la fermeture du lycée départemental de Kantchari pour des raisons de sécurité.
- 7 janvier 2014 : une délégation des instances locales de Kantchari viennent voir le haut commissaire à Diapaga pour dire lui demander d'intercéder auprès du gouverneur pour la réouverture du lycée parce que les élèves sont revenus à de meilleurs sentiments. Le haut commissaire demande à rencontrer au préalable le noyau dur des meneurs pour les entendre et leur exiger une déclaration écrite sur l'honneur.
- 9 janvier 2014 : la délégation de Kantchari, renforcée cette fois par des représentants des élèves, revient voir le haut commissaire à Diapaga, avec ladite déclaration datée du 8 janvier et signée par 17 élèves.
- 9 janvier, 19 heures : le rapport du haut commissaire parvient au gouverneur qui décide de la réouverture du lycée, en deux temps : rentrée administrative le 13 et rentrée pédagogique le 15.

## Quintessence de la déclaration des élèves

«Nous, élèves du lycée départemental de Kantchari, réunis en assemblée générale le mercredi 8 janvier 2014, dans la salle de réunion de la mairie de Kantchari, prenons les engagements suivants, afin que le climat de paix qui régnait au sein du lycée redeienne une réalité. Engagements : 1º Tous les élèves du lycée, sans exception, acceptent de reprendre les cours sans condition ; 2º Tous les élèves acceptent le retour du proviseur à qui ils demandent pardon du fond du cœur ; 3º Tous les élèves s'engagent à ne plus semer de troubles au sein de l'établissement ; 4º Tous les élèves demandent pardon à toutes les autorités locales par rapport à leur comportement ; 5º Enfin, monsieur le Haut commissaire, tous les élèves vous prient de les excuser pour tout car, nous sommes des enfants et nous ignorons certaines réalités».

**GBT**  
OUED BUSINESS TECHNOLOGIE INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE  
Vente et Maintenance d'Appareils Informatiques et Electroniques  
Notre travail, c'est de rendre le votre plus productif !  
Tél. : 78-29-28-21 - 70-43-51-47 - 70-88-20-43

**ORDINATEURS POUR TOUS**

GBT  
OUED BUSINESS TECHNOLOGIE INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE  
Vente et Maintenance d'Appareils Informatiques et Electroniques  
Notre travail, c'est de rendre le votre plus productif !  
Tél. : 78-29-28-21 - 70-43-51-47 - 70-88-20-43

**ROUTE DU NIGER face gare Laagandé**  
Maintenance, Conseils et Service après vente

# Sur les traces du renforcement des capacités des CT

«Avec le PDDC, il y a évolution par rapport au moment où il n'y avait pas assez de connaissances». Moyenga Abdoulaye, le maire adjoint de la commune de Fada, met le doigt sur un problème majeur de la décentralisation : la capacité des élus et agents des administrations communales à jouer efficacement leur rôle d'administrateur ou d'agent de bureau. Il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître, à la faveur de la décentralisation, nombre de personnes se sont trouvées, du jour au lendemain, dans une position qu'elles n'auraient jamais occupée s'il avait fallu y accéder par le canal d'un concours basé sur l'évaluation de leur niveau de connaissances, leurs capacités intellectuelles et morales à répondre aux exigences d'un poste de gestion des affaires publiques. On vous dira que les élus viennent de tout bord, bardés de diplômes comme analphabètes. Quant aux agents de bureau, le gros du contingent est constitué de volontaires «formés sur le tas», pour ne pas dire de personnes qui ont été à l'école mais, se sont vite arrêtées en chemin. Pour parler vulgairement, la décentralisation a favorisé un fourre-tout dans lequel il fallait, ensuite, faire le ménage par un rehaussement des capacités des gens à jouer efficacement leur rôle dans la gestion des affaires locales. A défaut de renvoyer tout ce monde à l'école pour se former et, du coup, stopper le processus de décentralisation, il fallait, d'urgence, trouver une parade à la médiocrité. D'où la stratégie nationale de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation (SNRC-AD) ; la démarche consistant à «rendre les collectivités territoriales, aptes à prendre efficacement et durablement en charge la gestion des affaires locales».

Si gérer une famille, un commerce ou une entreprise demande des aptitudes, il n'est pas question qu'il en soit autrement pour la gestion des collectivités territoriales (CT). Dans la théorie, la stratégie compte sur l'Etat et les collectivités territoriales, elles-mêmes et leurs structures

faitières, association des maires à l'échelle nationale (AMBF) et au niveau des régions (ARBF), pour prendre la craie.

On le sait, inutile de rappeler que nous sommes dans un pays où tout est prioritaire et certaines priorités sont plus prioritaires; dans la pratique et, dans la plupart des communes, ce sont les PTF, à travers leurs projets et programmes d'intervention de proximité, qui se sont retrouvés au tableau, pour former ou recycler. Cette démarche, pour atténuer les lacunes des acteurs de la décentralisation, qu'on appelle douillettement «renforcement des capacités».

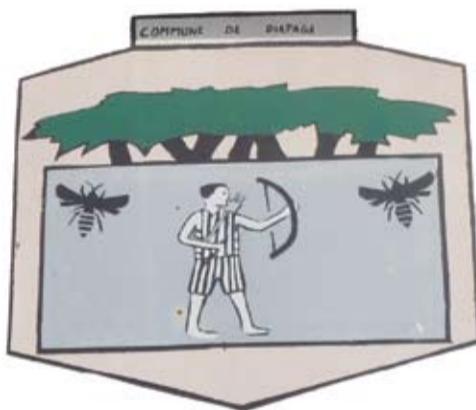
C'est ainsi que, dans la région de l'Est, le Programme Décentralisation/Développement Communal (PDDC) de la coopération germano-burkinabé, à travers la GIZ et le MATD, s'est retrouvé au tableau, à tenir la craie.

Pourquoi faire ? Avec quel résultat ?

Pour ne pas mal êtreindre en voulant trop embrasser, *Les Echos du Sahel* vous propose un tour dans quatre communes de la région, pour porter le regard également sur quatre matières du programme de renforcement des capacités. Trois communes urbaines, Diapaga dans la Tapoa, Fada dans le Gourma et Pama dans la Kompienga et, une commune rurale, Piéla dans la Gnagna. Les domaines de renforcement visités : appui aux organisations de la société civile (OSC) ; état civil ; finances locales et, maîtrise d'ouvrage public (MOP). Dans cette édition, nous allons, avec vous, dans ces quatre communes pour voir ce qu'il en a été des deux premiers thèmes, à savoir, appui aux OSC et aux services de l'état civil. Rendez dans la prochaine édition (fin février) pour les finances locales et la maîtrise d'ouvrage public (MOP).◆

## Renforcement des capacités des organisations de la société civile

Les OSC, telles qu'on les connaît par ici, ont l'avantage inestimable d'évoluer essentiellement dans le domaine de l'abstrait, sans représentation matérielle de ce qu'elles font. Leur fil conducteur est, par excellence, «silence, on sensibilise !» Un avantage qui offre un parfait bouclier à l'inactivité ou à la médiocrité. Après leur regroupement communal et l'appui du PDDC, certaines coordinations communales réussissent cependant à se tailler une étoffe à coup d'initiatives et d'engagements porteurs pour la population. C'est le cas à Diapaga et à Fada. Celle de Piéla, végète dans les bonnes intentions, en plus de partager la tare commune d'être des structures errant dans la nature, sans pied à terre. Pour avoir essayé des mélanges incompatibles, à Pama, la coordination cherche encore ses repères. L'édifice OSC manque de pilier, comme si dans ce domaine, le maître n'a pas épousé le programme. A moins qu'il ne soit tombé sur une classe d'esprits retors. Avec les OSC, on est en plein dans l'abstrait.



### Commune de Diapaga

**«Depuis le premier contact, le PDDC a contribué, sur plusieurs points, au renforcement des capacités des OSC de la commune de Diapaga»**



Lompo Janjua, secrétaire général de la mairie de Diapaga

«Il est aisé d'en parler aujourd'hui mais, le processus a été laborieux. Sans l'appui technique du PDDC à un certain moment, nous aurions baissé les bras». Les organisations de la société civile de Diapaga disent devoir énormément au PDDC.

Si le PDDC (Programme décentralisation/développement communal) de la Coopération allemande (GIZ), devait décerner un prix d'excellence pour collaboration réussie entre une administration communale et la coordination communale des organisations de la société civile (CCOSC), la palme reviendrait à Diapaga. Comme partout ailleurs, dans les communes où le PDDC a déballé son baluchon pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC), la coordination de Diapaga

ne dispose pas non plus d'une infrastructure lui servant de lieu de travail. Qu'à cela ne tienne, Yonli Bapougouni Nestor, représentant le coordinateur de la CCOSC, absent lors de notre passage à Diapaga, révèle comme si cela allait de soi : «pour le fonctionnement et nos rencontres, nous nous réunissons, de manière rotative, au siège des différentes associations membres de la coordination. Nous n'avons pas de siège en tant que tel mais, en théorie, notre siège social est ici à Diapaga et, dans la pratique, nous sommes basées au niveau de la mairie à travers laquelle nous pouvons être touchées à tout moment». Confirmation par Lompo Janjua, secrétaire général de la mairie de Diapaga : «notre collaboration est telle que les partenaires qui souhaitent toucher les OSC passent par la commune». Le PDDC a laissé une empreinte si bien appréciée à Diapaga que Lompo



Yonli Bapougouni Nestor

Dialinli, représentant de la jeunesse au niveau de la coordination, se montre insatiable et demande au PDDC de «continuer dans le sens de renforcer nos capacités à exercer la bonne gouvernance et le contrôle de l'action publique locale, afin que nous puissions consolider les acquis mais, aussi, nous donner des perspectives, avoir des visions pour plus d'implication de la jeunesse dans le processus de développement local». Au départ, le climat était pourtant bien brumeux comme ce matin de début janvier 2014 à Diapaga. Le secrétaire général de la mairie, Lompo Janjua, se souvient : «auparavant, il y avait comme de la méfiance et, les élus et les OSC évoluaient chacun en vase clos». Des voix de la société civile accusent même : «avant, les élus nous prenaient pour des gendarmes, des gens qui veulent avoir l'œil sur ce qu'ils font». Sans parler d'espionnage, Lompo Janjua atteste : «jusqu'en 2010, les associations n'avaient pas de relations sérieuses avec les autorités communales. Mais, avec l'initiative du PDDC, depuis 2011, de convier ensemble les deux parties pour une même session de formation, il y a eu un rapprochement». Des propos que Yonli Bapougouni Nestor corrobore par le constat que «le PDDC a favorisé une double mutualisation : entre les OSC par la mise en place de la coordination et, entre les OSC et la mairie pour une vision commune du développement local. Le PDDC nous a fait bénéficier des mêmes formations, en insistant sur le fait que nous étions appelés à travailler ensemble. Le PDDC a favorisé notre rapprochement avec les autorités locales et déconcentrées». Lorsque Yonli Bapougouni Nestor fait aujourd'hui le bilan de la mise en ménage



Lombo Dialinti,  
représentant de la jeunesse (CCOSC).

OSC-commune de Diapaga, il déclare «nous avons appris à mieux nous connaître et à prendre l'habitude d'échanger sur des questions importantes pour le développement de la commune ; comme sur les stratégies à développer ensemble pour améliorer la mobilisation des ressources. En échangeant, nous avons découvert leurs difficultés et, ensemble, nous réfléchissons sur la solution et la contribution que peut apporter la société civile». Les sessions communes de formations, reconnaît Lombo Janjua, «ont permis de renforcer les liens de collaboration, d'aller vers une harmonisation des activités, d'amener l'une et l'autre partie à avoir le réflexe de convier l'autre à participer à ses activités». L'intermédiation du PDDC a même «fait valser des tabous», confie-t-il : «même un sujet, auparavant jugé tabou, comme le budget communal, parce qu'on parle d'argent, a vu ses barrières tomber. Les OSC étaient loin de savoir qu'elles pouvaient avoir accès aux informations sur le budget de la commune, suivre les étapes de son élaboration, son exécution et, encore moins, qu'elles pouvaient participer à la mobilisation des ressources». A la mairie de Diapaga, on le crie presque, «le PDDC a contribué largement à améliorer la communication entre les autorités locales et la société civile, reflet de la population, qui a maintenant une meilleure lisibilité des actions que nous menons». Pour le secrétaire général Lombo Janjua, «l'impact du PDDC a été très significatif et, nous le vivons par la présence de la société civile aux côtés des autorités communales pour la promotion du développement local». Indéniablement, les OSC de la commune de Diapaga, savourent les interventions du PDDC dans son microcosme. «Indéniablement», avoue Lombo Nestor, «depuis le premier contact, le PDDC a contribué, sur plusieurs points, au renforcement des capacités des OSC de la commune de Diapaga». Le bureau de la coordination des OSC de la commune de Diapaga est aujourd'hui composé de 15 personnes représentant autant de groupes associatifs thématiques. Il se souvient que «de PDDC a commencé par susciter en nous l'intérêt de nous regrouper pour former une entité "société civile" et, cela a conduit à l'élaboration d'un répertoire des structures associatives avec leur classification par thème d'activités». Le regard dans le rétroviseur, Lombo Nestor se prend à sourire : «il est aisément d'en parler aujourd'hui mais, le processus a été laborieux. Sans l'appui technique du PDDC à un certain moment, nous aurions baissé les bras». Il raconte succinctement : «après la mise en place d'une coordination de la société civile, le PDDC a contribué à renforcer nos capacités intellectuelles et techniques dans plusieurs domaines en relation avec la gouvernance locale : le plaidoyer, l'état civil, la connaissance des rouages de la décentralisation, le budget, le montage de projets, les dossiers d'appel d'offres (DAO), etc.» Très sérieux, il martèle : «faut très important, le PDDC revenait régulièrement pour un suivi ; pour échanger avec nous et voir où nous en étions». Ainsi donc, avoue-t-on à la coordination des OSC de la commune de Diapaga, «si les OSC sont bien organisées ici, c'est grâce au

PDDC. Le premier contact a eu lieu en mai-juin 2010 et, depuis, il s'est passé beaucoup de choses». Si la mayonnaise a si bien pris à Diapaga, c'est qu'il y a eu un engagement particulier des OSC. Elles ont eu le mérite d'y avoir cru et adhéré franchement : «nous avons positivement apprécié les enjeux du regroupement et multiplié les rencontres, sans le PDDC, pour mettre en place notre premier bureau dès décembre 2010, pour travailler sur les textes et obtenir la reconnaissance juridique de la coordination». A Diapaga, la commune et les OSC font bon ménage et, pour illustration, le SG de la mairie cite : «dans le domaine de la sensibilisation, la coordination a entrepris, avec la mairie, d'exploiter le canal de la radio locale pour toucher la population et l'informer sur nombre de questions comme l'état civil, le comportement qui consiste, pour le citoyen, à prendre l'habitude de fréquenter la mairie pour se renseigner, s'informer». Parce que, souligne Lombo Nestor «c'est souvent par ignorance que les gens critiquent. Le citoyen doit savoir qu'il a le devoir de s'informer, le droit de demander à s'avoir».



## Commune de Pama



## «En finir avec les injures sous les arbres»

**A Pama, il est une gageure de faire asseoir les élus et la coordination des OSC autour de la même table. En aparté cependant, chaque bord vous certifie, avec un bon bol de sourire, que les relations sont très cordiales.**

A Pama comme à Piéra, Diapaga et Fada, le PDDC (Programme décentralisation/développement communal) de la Coopération allemande (GIZ), a conduit la même opération de renforcement des capacités des organisations de la société civile. Avec les mêmes ingrédients mais, à Pama, la sauce à un goût rance, dénaturé par une huile (au propre comme au figuré) politique. Ici comme partout, le PDDC n'est intervenu concrètement qu'après que les OSC ont fini de constituer leur coordination communale (CCOSC). Et elles ont bien caché leur jeu au PDDC. Les OSC ont été prises dans un tel engrenage politique que personne n'ose aborder le sujet sans requérir l'anonymat. Alors que les organisations de la société civile au Burkina sont, par essence, «apolitique», se plaît-on à rappeler, «le coordinateur de la CCOSC de Pama était en même temps le secrétaire général de la section provinciale du CDP (Congrès pour la démocratie et le progrès, parti au pouvoir, Ndlr)». Une observation qui conforte ceux qui soutiennent que «les OSC invitées à constituer la coordination avaient été triées sur des critères partisans». Même avec le changement d'acteurs, survenu après les dernières élections locales, l'épouvantail des représailles est fort dissuasif. Le coordinateur des OSC étant passé 1er adjoint au maire. De source proche des OSC donc, il se dit que «la constitution de la coordination communale des OSC avait été tout sauf objective». En conséquence, «la coordination ne fonctionnait pas, parce que fondée sur le politique et le copinage». Ainsi, à Pama, le PDDC a également prêché l'alliance sacrée entre la société civile et les élus mais, sitôt le dos tourné, le politique réussissait à en faire un gadget. Toute frustration bue, on vous dira à Pama que la coordination étant «un outil de combat politique», les autorités ne s'adressent pas toujours à elle pour les invitations à participer à certaines sessions et rencontres municipales mais, «y convoquent elles-mêmes des OSC de son obédience pour les convenances des procès verbaux de participation». Pourtant, souligne-t-on, «il est connu de tous que c'est la coordination qui

reçoit l'invitation et délègue les OSC devant la représenter, suivant le thème des rencontres». Le coordinateur de la CCOSC ayant fait son entrée dans le conseil municipal, les OSC ont finalement réussi le renouvellement du bureau de la coordination communale au mois de mai dernier. Pour constater que «beaucoup d'OSC n'existe que de nom» ; regretter que la coordination communale ait ignoré «des OSC réellement actives dans la commune telles l'association faune et développement au Burkina (Afaudeb), l'association pour le développement communautaire villageois, antenne de la Komienga (ADCV/K), l'association des artisans, etc.» ; découvrir une situation inconfortable : «la coordination n'avait pas de récépissé, pas de reconnaissance légale officielle». Dans le milieu des OSC, ils sont nombreux à se demander encore «comment le PDDC a pu cautionner un tel scénario ? Travailler avec une coordination politisée». Salembéré Issa, le nouveau coordinateur dit simplement «ils ont certainement bien caché leur jeu au PDDC» et, émet l'espoir que le PDDC accompagnera la nouvelle équipe «pour restructurer, continuer de travailler avec nous pour combler les insuffisances, nous aider à nous construire une crédibilité car, ici, tout a été biaisé dès le départ». La CCOSC de Pama est à ce point si malade de ses racines politiques qu'elle est extrêmement limitée dans son rôle principal d'interpellation des autorités communales. Salembéré Issa l'avoue, «la coordination a été vidée de son contenu et est impuissante». Impuissante, par exemple, à exercer son droit et devoir d'interpellation lorsqu'elle constate des irrégularités dans la mise en œuvre du programme HIMO (haute intensité de main-d'œuvre) : «pour les travaux HIMO, la CCOSC se devait d'interpeller les autorités sur certaines



Salembéré Issa

pratiques mais, que faire dans un tel climat ? Dans toutes les communes où cette opération a été lancée, tout est affiché et chacun peut consulter la liste des personnes retenues». Autre lieu, autre mœurs, «A Pama», dénonce une source proche des OSC, «c'est par une autre structure que nous avons pu avoir accès à la liste. Et, c'est lamentable ! Des gens, qui ont des salaires ailleurs, ont leur nom sur la liste pendant que des dossiers de gens sans revenus remplissaient une prétendue liste d'attente, des gens qui avaient introduit leur demande avec timbre et photocopie de pièces. Faut pas qu'on se foute des gens !» De source proche de la mairie, il est question d'un autre cas où les prérogatives de la CCOSC ont été dissoutes dans un breuvage politique : «les relations entre les OSC et le nouveau conseil municipal ont pris un coup lorsque la nouvelle coordination des OSC a entrepris de conduire un plaidoyer en faveur d'un SG de la mairie évincé de son poste sans motifs objectifs». Selon notre source, au prétexte que «les OSC ne doivent pas s'immiscer dans une affaire interne, la coordination s'est vu refuser de droit et devoir de demander à comprendre pourquoi les nouveaux patrons de la commune rejettent un agent, précédemment SG de la mairie et, pour lequel, le conseil municipal sortant avait déployé des moyens pour lui payer deux années de renforcement de ses capacités à l'ENAM (Ecole nationale d'administration, Ndrl)». Renseignements pris, l'ancien SG rentré d'études «est vomi par des personnes qui étaient en désaccord avec l'ancien maire et qui sont maintenant aux commandes». Le crime du SG devenu indésirable, bien que frais émoulu de l'ENAM, serait «d'avoir servi sous l'ancien maire et de se retrouver, malgré lui, au centre d'une querelle de prétentions politiques». Ainsi, les nouveaux patrons balayaient l'énarque en faveur d'un de ses promotionnaires. L'épilogue du bras de fer est que la CCOSC, qui dit «militer pour la promotion des compétences locales», s'est finalement cassée la dent dans son plaidoyer.

Pour le nouveau coordinateur, «il y a urgence de se réunir pour réfléchir à la redynamisation de la CCOSC. Les gens ne mènent des activités que sur papier. Nous avons du mal à nous asseoir pour discuter de choses sérieuses. Nous n'avons pas la même compréhension des choses, la même philosophie du travail en équipe, nous évoluons en ordre dispersé». A peine élu coordinateur des OSC de la commune de Pama, Salembéré Issa se voit presque dicter une feuille de route à rebours : «nous devrions être à l'étape de comment capitaliser l'accompagnement du PDDC. Au lieu de cela, nous sommes encore à l'étape initiale : rechercher une crédibilité maintenant que nous avons une reconnaissance officielle ; bannir les clivages et ingérences politiques et reconstruire la CCOSC en associant toutes les OSC, surtout celles qui mènent des activités concrètes dans la commune». Il se lance un défi personnel : «le bureau de la CCOSC ne doit plus être constitué d'éléments sponsorisés par les politiques».

Sauf le fait qu'à Pama le politique avait réussi à phagocytter le processus de structuration des OSC à l'échelle communale, afin de contrôler la société civile, Salembéré Issa reconnaît que le PDDC a joué sa partition en y tenant et en les conviant à de nombreux ateliers de formation. «Les connaissances acquises, par exemple, sur la conduite d'un plaidoyer nous a permis d'intervenir au lycée provincial et d'obtenir la construction de 2 nouvelles salles de classe en 2012 sur cofinancement de la commune et de l'APE (Association des parents d'élèves, Ndrl). Au titre de notre partenariat avec les autorités communales, nous avons pu suivre l'élaboration du PCD (Plan communal de développement, Ndrl), de même que celui des budgets et des PAI (Plan annuel d'investissement, Ndrl). Avec les formations du PDDC, nous sommes plus à même de pouvoir suivre ce qui se passe et d'interroger utilement et au moment opportun». Mais, toujours ce goût de sauce rance : «nous avons même bénéficié de formations pour le renforcement de la collaboration entre les OSC et les autorités communales et déconcentrées». A l'époque, se souvient-il, «je me félicitais de l'opportunité de la démarche parce qu'il y avait une sérieuse incompréhension entre les décideurs et les OSC. Les élus ne voulaient même pas nous sentir». Salembéré Issa est formel, «le PDDC a fait ce qu'il fallait pour favoriser l'ouverture et les échanges». Il constate «le PDDC a fait tout ce qu'il fallait pour rapprocher les OSC et les élus et, l'ancienne équipe communale n'entreprendait rien sans nous associer». Diabri Abdou, secrétaire général de la mairie dans l'intervalle



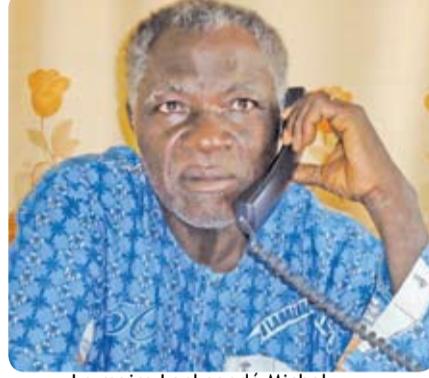
Diabri Abdou

2010-2012, pendant que le titulaire du poste était en formation à l'ENAM, témoigne : «à l'auto évaluation du conseil municipal sortant, les OSC ont été notées comme un maillon très fort de l'amélioration des services et des performances communales». C'est dire qu'à Pama également les OSC veulent et peuvent jouer leur rôle quand elles en ont la latitude. Seulement voilà, dit Salembéré Issa, «Pama est un cas spécial, il faut en finir avec les injures sous les arbres» et, selon lui, «si le PDDC doit intervenir, il y a encore un gros travail à faire pour l'acceptation et la compréhension du rôle des OSC dans la gouvernance locale».

## Commune de Piéra



## En attendant l'union sacrée



Le maire Lankoandé Michel

A en croire les fils de Piéra, leur commune serait une noix sans coque sans ses organisations de la société civile. Elles participent au développement de la commune mais, en ordre dispersé.



Yarga Timbendi

Le PDDC a donc, tout compte fait, réussi à creuser un sillon dans le jardin des OSC de Piéra et à y jeter une graine : «avec le PDDC, nous avons compris notre rôle par rapport à la population et par rapport aux élus ; nous comprenons mieux les implications de la gouvernance locale pour la société civile». A Piéra comme à Diapaga, Fada et Pama, la CCOSC a eu une idylle avec le PDDC qui a «tout d'abord entrepris de recenser toutes les associations qui interviennent dans la commune afin d'établir un répertoire. En 2011, la coordination communale des organisations de la société civile a été mise en place avec 13 OSC et, nous avons réellement commencé à bénéficier de sessions de formation et de recyclage, notamment sur la conduite d'un plaidoyer, d'une interpellation, le suivi des actions des élus locaux, le suivi du budget, le leadership, le management associatif, l'élaboration d'un plan de communication, le montage de microprojets, etc.... Plus récemment, en 2013, le PDDC a renforcé nos connaissances sur la prise en compte du genre dans nos activités, sur le Code général des collectivités territoriales, etc.». En renforcement des capacités, le PDDC a déployé l'artillerie lourde mais, les OSC peinent à prouver leur union et se retrousser les manches pour accompagner la commune dans des actions concrètes. Bourgou Hamadou, le président de la commission affaires économiques et financières de la commune croit fermement à la conduite d'actions concertées, lui qui rappelle et approuve : «une des pratiques du PDDC, que nous jugeons très positive, c'est le fait d'asseoir régulièrement autour d'une même table, les élus et les OSC. Rien qu'en juillet dernier encore, le PDDC a convié les présidents des quatre commissions du conseil munic-



ipal à une session de formation organisée pour les OSC. C'est une manière de nous signifier que nous devons travailler ensemble. Un mois plus tard, nous avons été de nouveau réunis autour du thème de la convergence OSC et collectivités territoriales. C'est une attention à saluer car, le travail en vase clos ne peut pas favoriser un développement harmonieux». Piéra apprécie la présence du PDDC à son côté et plaide pour des prolongations. En attendant l'union sacrée entre les OSC et entre ces dernières et la collectivité locale.◀



Bourgou Hamadou

**BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice  
Ministère  
de l'Aménagement du Territoire  
et de la Décentralisation (MATD)**

**coopération allemande**  
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

**giz**

Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



## «Aller plus loin, vers plus et mieux de fonctionnalité»

**D**e la pléthore est né un noyau d'OSC pour constituer un bloc utile. Le bébé a fini par dresser la tête mais, peine à porter loin le regard. Non par manque de volonté mais, plutôt, en raison de la tare bien partagée par les OSC : l'impuissance matérielle et financière.

**L**orsqu'en 2009, le PDDC frappe à la porte des organisations de la société civile de la commune urbaine de Fada, celles-ci étaient accompagnées par un partenaire de la mairie où elles avaient déjà un pied. Ainsi que l'explique Lombo Alassane, le président de la coordination des OSC de Fada, «à la faveur du transfert des compétences, les associations étaient déjà en contact avec la mairie, notamment celles du secteur de l'assainissement qui est l'un des premiers domaines transférés. Il y avait aussi une dynamique d'encadrement des OSC, enclenchée avec un partenaire de la mairie». Il indique donc qu'à l'arrivée du PDDC, «nous avons essayé de joindre les deux dynamiques : renforcer la structuration, mettre en place la coordination sans perturber la représentation des OSC par groupes thématiques». Arrive donc le PDDC et, une poignée d'années plus tard, le milieu des OSC constate une démarcation fortement matérialisée par une mobilisation de la société civile pour un renforcement continu de leurs capacités à assumer leur rôle. Témoin privilégié, Sawadogo Julien Salvador, le secrétaire général de la mairie confie : «j'ai connu le début des associations de la société civile à Fada, ce n'était pas ça ! Les gens ignoraient carrément ce qu'ils devaient faire concrètement. Au sein même des associations, les membres ne savaient pas quelle était la tâche de l'un et l'autre». Comme à Diapaga, Piéla et Pama, le PDDC s'attelle à recenser et motiver les OSC à s'organiser. Les fondations avant la charpente et, Lombo Alassane remonte le temps : «2009, dé-



Lombo Alassane

but de la structuration et de la réflexion ; 2010, mise en place du comité ad hoc pour concevoir les textes ; 2011, mise en place de la coordination et conduite proprement dite d'activités de formation pour le renforcement des capacités. L'apport du PDDC a été concret : formation sur le budget, le leadership, la technique de plaidoyer, la gouvernance locale, l'organisation administrative, etc.» Pour indiquer que «depuis la mise en place de la coordination, nous arrivons à participer de façon organisée et, suivant le thème qui sera débattu, aux différentes sessions organisées par la mairie (budget, vie de la commune, jeunesse, environnement, assainissement, santé, éducation, etc.). Nous participons, nous prenons la parole et nous capitalisons lorsque nous nous retrouvons avec le PDDC». Effectivement, confirme Sawadogo Julien Salvador, «aujourd'hui, on sent des structures responsables et engagées. Elles recueillent l'opinion des citoyens et les portent aux décideurs et interpellent ces derniers sur certains points, pour mieux faire. Avant, cela n'existe pas. La prise de conscience du devoir de redevabilité est venue des OSC. Il est vrai que le Code général des collectivités prévoit cela mais, en dehors du rapport annuel sur l'état de la commune, il n'y avait pas d'autre cadre pour rendre compte au citoyen de la gestion des affaires publiques». Même si la question des OSC est bien complexe à Fada, beaucoup n'existant que «sur le papier», sans compter les «clivages innombrables», elles sont un bon nombre à effectuer leur petit bonhomme de chemin à travers la coordination communale depuis l'intervention du PDDC et, Lombo Alassane, également élu, fin décembre dernier, président de la toute nouvelle coordination provinciale des OSC du Gourma,

indique que «depuis 2011, systématiquement, à l'insu même des décideurs, nous faisons un tour d'observation des prestations au niveau de certains services comme l'état civil. Nous constatons et nous faisons, à l'occasion, des observations aux usagers sur une conduite citoyenne et nous portons aux décideurs des suggestions pour l'amélioration du service aux usagers». Il soutient que «les OSC sont devenues plus et mieux actives». Parlant des relations de la CCOSC avec le PDDC, il déclare : «l'appui du PDDC nous a été bénéfique et nous est d'un grand apport dans l'accomplissement de notre devoir d'accompagnement de la gouvernance locale. La coordination joue, par exemple, un grand rôle d'appui à l'expression et à l'efficacité des OSC dans leurs différents domaines d'intervention». Il illustre son propos en indiquant : «il en a été ainsi pour la collaboration de l'association "Todi yaba" avec le district sanitaire ; "Kari force" et la DREBA dans le domaine de l'éducation aux droits humains, etc.» Au chapitre des acquis, il confie : «ce dont nous avons béné-

nifiécié du PDDC nous permet d'être utile aux OSC membres et à la collectivité. Avec les renforcements de capacités, nous avons maintenant le bagage utile pour éduquer le citoyen et faire de bonnes propositions aux décideurs. Nous avons acquis un comportement qui nous donne plus de crédibilité et d'écoute auprès des décideurs : élus, services techniques, PTF». Il insiste : «toutes les portes nous sont ouvertes». Dernière illustration de cette crédibilité de la coordination communale : «le SPONG (secrétariat permanent des organisations de la société civile/ONG) a choisi la CCOSC pour le suivi de la mise en œuvre de la SCADD, notamment en matière de politique sociale». A la mairie de Fada, un élu qui a requis l'anonymat atteste en effet que «les OSC sont devenues un partenaire incontournable des collectivités ; seules celles qui ne comprennent rien à rien s'entêtent à travailler sans elles». Lombo Alassane attend cependant encore plus de l'accompagnement du PDDC : «la commune compte près de 300 OSC mais, une trentaine est vraiment active au niveau de la coordination». Il est temps, selon lui, «de passer à la vitesse supérieure, d'aller vers plus d'engagement des OSC, plus de capacité opérationnelle». La coordination s'en est ouverte au PDDC et, confie-t-il, «en 2014, le PDDC entend nous interpeller sur cette question de l'engagement de tous». Dans cette perspective, le double président de la coordination communale et provinciale se morfond sur un projet qu'il souffre de ne pouvoir concrétiser : «il est temps pour nous de disposer d'un siège, d'une adresse, de ce que j'appellerai, la maison des OSC». Dans sa version minimale, ce projet consisterait à «avoir les moyens pour nous doter d'une base fonctionnelle : un siège équipé pour les besoins administratifs car, la coordination n'a pas d'adresse et donc, ni mobilier, ni ordinateur ; rien ! en termes de commodités fonctionnelles». Il est convaincu que «c'est une étape qui devra apporter un plus à notre crédibilité». Ainsi donc, poursuit-il «s'il y a un plaidoyer à faire à l'endroit du PDDC, qui attend plus d'actions de la part de la coordination, c'est tout d'abord de prendre en compte cette question impérative d'avoir les moyens d'être fonctionnel. Nous souhaitons qu'on nous appuie à montrer notre utilité». Il prend à témoin les exigences du terrain : «les collectivités ont toujours reproché aux OSC de toujours prêcher et exiger la transparence alors qu'elles mêmes ne sont pas redevables. Il est difficile de suivre les activités des OSC et, cela est une faiblesse. Nous demandons la transparence aux élus et aux services mais, en retour, nous ne sommes pas nous-mêmes transparents. J'ai parlé de près de 300 OSC dans la ville de Fada mais, il n'est pas évident que le secrétariat de la mairie reçoit au moins 50 rapports d'activités d'OSC par an. La CCOSC même n'est pas à jour de ses rapports». Un aveu que le secrétaire général de la mairie apprécie en révélant : «je ne reçois même pas dix rapports par an et, c'est dire que si je devais appliquer les textes, un bon nombre d'associations allait disparaître». Plaidoirie du président de la CCOSC et de la coordination provinciale : «nous sommes en apprentissage de la décentralisation, de la bonne gouvernance ; dans la phase de construction et consolidation d'une confiance entre la société civile, les élus et les services techniques. Avec ces derniers, le contact et la collaboration sont aisés car, ils sont habitués à la société civile. Ce n'est pas toujours le cas avec les élus dont beaucoup confondent "contre-pouvoir" et "contre le pouvoir". Il y a encore du chemin devant». Et de revenir au PDDC pour plus de renforcement : «nous accompagner à poser des actions construites plutôt que faire du tapage. Nous demandons au PDDC de nous aider à assurer notre redevabilité envers les élus et les services techniques, à pouvoir capitaliser ce qui est fait pour permettre d'apprécier les actions de la société civile». Il insiste : «c'est cela la visibilité et la lisibilité. Plus, nos partenaires verront ce que nous faisons, mieux ils vont nous apporter du crédit. Nous demandons au PDDC de nous appuyer de la manière dont il a aidé les services d'état civil communaux à s'organiser. Avoir un local, une table, une chaise, un ordinateur ne seront pas un luxe pour nous car, si l'Etat veut appliquer la loi à toutes les associations qui naviguent dans la nature, nous serions beaucoup à disparaître». Au risque de se répéter, Lombo Alassane martèle : «nous avons beaucoup bénéficié de l'appui du PDDC, il y a eu beaucoup d'acquis mais, nous disons qu'il faut aller plus loin, vers plus et mieux de fonctionnalité».



Sawadogo Julien Salvador

## Renforcement des capacités des services de l'état civil

L'importance de l'état civil n'est vraiment plus à démontrer. Ce reportage au cœur de quatre administrations locales, nous a révélé combien l'état civil demeure le facteur de contact entre les populations et l'administration communale. Dans ce domaine où la référence est l'écriture, le PDDC se devait d'aider les services de l'état civil à se donner des repères dans la gestion justement des documents, à accroître leurs capacités à sauvegarder le patrimoine documentaire des collectivités territoriales. Bon pied, bon œil et bonne oreille, les agents, pour la plupart, issu de la formation "sur le tas", disent avoir fourni leur part d'efforts pour gravir les marches vers l'efficacité et, les usagers commencent à moins consommer du "revient demain". En matière de formation, les maires et leurs adjoints, commis officiers de l'état civil, ont eux-mêmes, pour la plupart, appris la gestion de l'état civil "sur le tas" à partir de formation théorique à peine suffisante. C'est dire la tâche qui attendait le PDDC. Faut-il le rappeler, l'un des objectifs de la gouvernance décentralisée est la proximité des services de base aux citoyens avec le transfert direct de compétences. Avec, à la première loge de ces services, l'état civil. Lorsqu'arrive le PDDC, il convient également de le noter, presque toutes les communes de la région de l'Est sont confrontées à de nombreux problèmes. Ne citons que le respect des délais, l'insuffisance de qualification technique et de matériels adéquats. Dans ce contexte, pas d'euphémisme, le PDDC devait créer plutôt que renforcer des capacités de prestation de service. A titre d'exemple, et pour ne pas citer ici une dizaine de communes, le PDDC a

conduit une formation théorique sur le classement archivage à Fada du 12 au 14 mai 2009, avec l'appui de la tutelle provinciale. S'en est suivi une dotation de matériels informatique et d'archivage, et un accompagnement pratique d'archivage et classement de la production documentaire. Maires, secrétaires généraux, comptables, secrétaire de bureau de plusieurs services en ont bénéficié. Il nous plaît ici de citer feu Jean-Louis Bayala, alors secrétaire général de la région qui, relevant la pertinence du thème de la formation aura ces propos : «*cette question qui a été occultée dans les administrations publiques du Burkina Faso est à l'origine du mauvais fonctionnement de bons nombre de structures*». Partout où est passé le PDDC, l'accès des usagers aux archives a été facilité et l'utilisation de l'espace et du temps optimisée. Les agents communaux déclarent également avoir acquis de nouvelles compétences traduites dans l'amélioration des prestations et plus d'efficacité dans la gestion communale. Dans le souci de pérenniser les acquis, le PDDC a suggéré, ici et là, que soient responsabilisés un agent et un élu pour le classement archivage mais, encore, prévoir dans les budgets, le matériel nécessaire à cette opération et, pourquoi pas, envisager à moyen terme de disposer d'un local pour la conservation des archives intermédiaires. Le PDDC a apporté ce qu'il fallait, y compris d'aller en guerre contre la méconnaissance des textes en la matière. Mieux, l'accompagnement a inclus l'approfondissement des réflexions sur l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des acteurs du système d'état civil pour pérenniser les acquis et développer certains réflexes. Restons sur le cas de la commune

de Fada pour signaler qu'à cet effet, le 19 octobre 2011, elle a planché sur sa stratégie de gestion du système d'état civil et produit un plan d'action prenant en compte l'organisation du service, l'accueil et l'orientation des usagers, la gestion et l'organisation des centres secondaires d'état civil, la question des infrastructures et équipements, le renforcement des capacités à l'initiative du conseil municipal, la sensibilisation et la communication, le suivi-évaluation et le système de collecte des faits d'état civil. Tout.

Mais, dans une classe, il y a les bons élèves et les cancrels. Ainsi, il y a ceux qui ont appris et mis en pratique, tant bien que mal, et ceux qui sont une offense au renforcement des capacités par leur comportement. Le cas de la commune de Fada, dernier de la classe. Fada a réussi à presque faire table rase de l'apport du PDDC, oubliant que l'état civil est une activité régionale de l'Etat dévolue aux communes ; un service qui mérite d'être géré avec responsabilité pour lui conserver sa vocation de service public. ▶

## Commune de Diapaga

### «Le PDDC a permis à l'état civil d'améliorer ses recettes»



Le chef du service de l'état civil, Tankoano Aimé Raymond, fier de ce que lui a appris le PDDC.

**«Vous formulez votre demande le matin et, dès le soir au plus tard, vous êtes servis. L'intervention du Programme décentralisation/développement communal (PDDC) au service de l'état civil à la mairie de Diapaga s'est traduite en amélioration du service, de sa fréquentation et par le rehaussement de ses recettes.»**



Sagna Boureima

camarades en classes d'examens qui fréquentent le service d'état civil de la mairie dans ces premiers jours de janvier : «nous préférions venir à la mairie qu'aller à la police». Pour Tankoano Aimé Raymond, le chef du service de l'état civil, c'est «la marque du passage à Diapaga d'une équipe du PDDC». Il raconte, «en 2009, le PDDC nous a organisé une formation en informatique puis, nous a formés entre autres, à l'archivage, en théorie et surtout en pratique. C'est vraiment très important parce qu'à partir de là, tout est devenu facile et nous sommes passés à une vitesse inattendue dans l'exécution des prestations». Le chef du service de l'état civil de la mairie de Diapaga est réellement fier des résultats du renforcement des capacités de son service : «l'archivage a facilité les recherches et donc accéléré le temps de réalisation des tâches. La preuve est qu'il y a des périodes pendant lesquelles un carnet de timbres ne

fait pas plus de 2 jours alors qu'auparavant, il nous fallait 2 à 3 semaines pour consommer un carnet». Ouali/Yonly Zalissa, la comptable de la mairie atteste : «il y a des périodes où l'état civil consomme plus d'un carnet par semaine et, le carnet compte 50 timbres de 200 F soit 100 mille francs. Le PDDC a permis à l'état civil d'améliorer ses recettes». En termes de prestations, Lankoandé Aimé Raymond donne des repères : «pour les déclarations de naissance, nous donnions aux usagers un délai d'un mois pour la livraison de l'acte. Maintenant, ce délai est d'une semaine ; quant aux demandeurs d'extraits, c'est séance tenante, dans les 24 heures. Vous formulez votre demande le matin et, dès le soir au plus tard, vous êtes servis». Le chef de l'administration de la mairie, le secrétaire général Lombo Janjua indique que «la situation actuelle n'a rien à voir avec celle des années avant 2010 et l'intervention du PDDC. Ce qu'il nous reste à réaliser ce sont les centres secondaires». Le PDDC a apporté un changement et Lombo Janjua confie : «quand je suis arrivé en 2011, le maire m'avait dit que sa grande préoccupation c'était l'état civil. Comment faire fonctionner ce service afin que les usagers soient moins agressifs ? C'était chaque jour des bagarres. On vous dit "revient demain" et quand vous revenez, ce n'est pas sûr que vous obteniez satisfaction. C'était compliqué !» En tant que chef de l'administration, il avait entrepris de parer au plus pressé : «la première action que j'ai entreprise a été de faciliter la signature des documents. Une chose était d'établir les actes et, une autre était la disponibilité du signataire. C'était l'un des goulots d'étranglement. Seuls les maires sont officiers d'état civil de par leur titre. La réalité est que ces gens ne sont pas des fonctionnaires, ils mènent leurs activités et ne sont pas assignés à l'assiduité au service. Chacun programme le moment où il est disponible pour venir liquider les instances au niveau de la mairie. J'ai donc proposé de nommer des officiers de l'état civil délégués pour limiter l'empilement des actes pour défaut de signatures». Pour le reste et non moins préoccupant, il se félicite de l'intervention du PDDC : «l'autre volet était celui de la prestation des agents. Il y avait un problème de capacité et, à ce niveau, nous devons une très fière chandelle au PDDC». Entre autres, il mentionne : «gestion du service, accueil, organisation et répartition des tâches, classement, archivage, recherche, etc. Les formations reçues du PDDC ont amélioré les prestations, rendue les tâches beaucoup plus fluides, facilité et accéléré la recherche et, donc, l'établissement des pièces demandées par les usagers». Le chef du service de l'état civil, Tankoano Aimé Raymond, confirme : «avec l'intervention du PDDC, l'état civil s'est mieux organisé et il y a moins d'engorgement depuis». Le secrétaire général constate que «non seulement, la capacité à satisfaire les usagers a gagné en diligence et qualité mais encore, l'état civil de la mairie de Diapaga s'est faite une réputation en termes d'offre de services parce qu'il y a une meilleure organisation du travail». Il a en effet remarqué que «le service de l'état civil de

Diapaga enregistre beaucoup d'usagers venant des communes voisines parce que les gens trouvent qu'ils perdent moins de temps en effectuant un voyage à Diapaga pour un acte d'état civil qu'en s'adressant à leur commune. Les gens quittent Tansarga, Partiaga, Logobou, etc. et font des kilomètres pour venir à Diapaga pour des copies, des légalisations, ...». Yonli Bapougouni Nestor confie que les services de la mairie ne sont pas les seules structures à avoir bénéficié des renforcements de capacités sur l'état civil. Il fait remarquer qu'«il faut d'abord souligner que c'est grâce au PDDC que les OSC ont pris connaissance et conscience de l'importance de l'état civil». Sans remonter très loin, il rappelle, en prenant son cas personnel : «en mai 2012, le PDDC a formé 15 personnes des OSC et, c'est de là que j'ai su qu'un service d'état civil bien tenu est le point de départ du développement. L'état civil est la mémoire et le repère du développement. L'état civil est la porte d'accès du citoyen dans la mairie». En usager fréquent des services de la mairie, il révèle : «c'est en quête d'un document d'état civil que nombre de citoyens entrent pour la première fois en contact avec la mairie, découvre qui est le maire». Il accorde une haute importance à l'impression offerte à l'usager qui vient pour la première fois à la mairie : «de ce premier contact dépend son engagement futur de citoyen pour le développement de la commune. D'où l'importance de l'accueil, de la satisfaction des usagers, de



Ouoba Aïchatou recevant un usager à son guichet

**BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice  
Ministère  
de l'Aménagement du Territoire  
et de la Décentralisation  
(MATD)**

**coopération allemande**  
**DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT**

**giz**

Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Lankoandé Aimé Raymond

*la capacité des agents du service d'état civil à accomplir leurs tâches». Pour Yonli Nestor, «l'accompagnement du PDDC a eu un impact énorme dans cette prise de conscience des responsabilités». Les OSC ont le «devoir d'interpeller sur la qualité du service public»*

et, Yonli Nestor dit ne pas «se tromper ni rien exagérer» quand il affirme que «l'importance de l'intervention du PDDC se traduit à travers le grand changement apporté au niveau de l'amélioration de l'accès et de la qualité des prestations du service de l'état civil». Il soutient que «dans les années antérieures, quand vous veniez à la mairie, les gens se bousculaient, c'était compliqué. Aujourd'hui, il y a une nette amélioration et les gens viennent avec plaisir. Quand vous venez à l'état civil, il y a partout des écrits pour vous orienter et, pour le citoyen qui n'a pas été à l'école, il y a une dame à l'accueil pour l'informer et l'orienter. Il n'y a plus de plainte, le travail se fait dans le calme».

Le service d'état civil de Diapaga fait l'unanimité sur la qualité et la diligence de ses prestations. Le service a son propre bâtiment depuis 2006 et est tenu par 5 agents dont 4 permanents et la volontaire Ouoba Aïchatou, affectée à la vente des timbres. Les registres sont tenus avec grand soin et, ceux des années 1951 à 2010 sont conservés dans des boîtes livrées par le PDDC. Lankoandé Aimé Raymond promet encore plus aux usagers avec le projet d'informatisation en cours de son service.▲

## Commune de Pama La touche PDDC depuis 2010

*«Nous étions passés experts en faux rendez-vous. Nous étions tout le temps frustrés de devoir mentir. Nous étions vraiment débordés et bousculés». A Pama, le PDDC a également renversé la tendance.*

En attendant que la mairie emménage dans son nouvel édifice et lègue l'actuel "Hôtel de ville" au service de l'état civil, comme le prévoit le maire Onadja Souampa Frédéric, à Pama comme à Piéra où l'état civil n'a pas de bâtiment propre, l'usager est orienté par des écrits épinglez aux portes. Un indice parmi d'autres du passage du PDDC à la mairie de Pama. Onadja Albert, le chef du service de l'état civil précise effectivement : «de 2010 à 2012, nous avons bénéficié de nombreux ateliers de renforcement de nos capacités, menés par le PDDC qui nous a apporté énormément parce que, pour la plupart, c'est sur le tas que nous avions appris. Le PDDC a amélioré nos aptitudes, notamment sur la transcription sur les registres des différents actes d'état civil, la délivrance des actes divers avec, pour résultat, le raccourcissement des délais d'exécution des prestations par rapport aux années antérieures, la facilitation de l'archivage et donc de la recherche des documents». Le maire Onadja Souampa, titulaire du fauteuil à la faveur des élections de fin 2012, reconnaît l'impact positif du PDDC et est corroboré par Onadja Albert qui soutient : «avant l'intervention du PDDC, nous avions un énorme problème de délai de délivrance des actes. Le délai était de 21 jours à un mois alors que, présentement, il est de 5 jours maximum pour la déclaration et la délivrance d'un acte et, de moins de 24 heures lorsqu'il s'agit d'une copie, d'un extrait ou de tout autre acte divers. C'est le bénéfice du renforcement des capacités des agents et de l'organisation du service. Nous avons radicalement réorganisé le service avec l'intervention du PDDC». Diabri Abdou, secrétaire général de la mairie, dans la même fourchette 2010-2012, confirme en confiant : «en tant qu'ancien SG et agent communal, il faut reconnaître qu'avant 2010, l'état civil rencontrait de nombreuses difficultés pour satisfaire les demandes des usagers. Après les sessions de formations, il y a eu un grand changement ; un changement très positif en matière de renforcement des capacités des agents et d'amélioration des services aux usagers. Et, au niveau des recettes, en me référant à la chargée de la vente des timbres, elle vendait un carnet par mois mais, après le renforcement des capacités, elle est passée au rythme d'un carnet au minimum par semaine». Onadja Albert est formel : «l'amélioration du service se ressent au niveau de la comptabilité avec la vente des timbres. En 2012 nous étions à une prévision de

*1 million 200 mille francs de timbres mais, nous avons finalement vendu pour 2 millions 800 mille francs de timbres et, cela est lié à l'amélioration du service». Sur l'accompagnement du PDDC, le chef du service de l'état civil indique que son service «a bénéficié d'un ordinateur du PDDC depuis 2008, soit avant même la formation en informatique et les interventions spécifiques sur nos capacités à traiter les actes et gérer le service d'état civil». Comme*

*partout où le PDDC est passé, le chef du service de l'état civil de la mairie de Pama est également admiratif sur l'effet de la formation en tenu d'archives : «avec l'archivage, si vous entrez actuellement dans notre centre d'état civil, nos registres sont archivés et rangés en bon ordre». Il apprécie pareillement le soulagement apporté à son service avec l'ouverture de quelques centres secondaires d'état civil. Avec les 4 secteurs que compte la ville de Pama et les 14 villages qui composent la commune, son service était plutôt débordé. Il note donc «le désengorgement du centre principal d'état civil avec la création de 6 centres secondaires d'état civil dont trois, logés dans les CSPS, notamment à Kompienga, à Tindangou-Nadiagou et à Koalou et, ceux des gros villages de Koboanga I, Tibari et Kpadiari». Il confie : «avant l'ouverture de ces centres secondaires, nous étions dans l'angoisse en permanence. Nous trouvions toujours une longue file de personnes attendant d'être servis. Les gens passaient des jours à aller et venir sans que nous puissions les satisfaire. Je dis que les centres secondaires ont désengorgé, parce qu'avant, nous étions passés experts en faux rendez-vous. Nous étions tout le temps frustrés de devoir mentir. Nous étions vraiment débordés et bousculés». Le PDDC est donc passé par la mairie de Pama et, déclare le chef du service de l'état civil : «nous avons pu archiver nos registres de 1943 à l'année 2012, avant de manquer de boîtes». Qu'importe, puisque le résultat a été immédiat : «les recherches sont plus faciles et rapides, sauf dans le cas des jugements supplétifs parce qu'on peut être né en 1979 et n'avoir fait sa déclaration qu'en 1986 et, cela est fréquent dans les villages». Il y a toujours affluence au service de l'état civil de la mairie de Pama mais, fini l'engorgement : «les agents ne sont plus débordés par la demande parce qu'il y a eu renforcement de capacités et gain en célérité». Sawadogo Pauline, venue de Nadiagou pour se faire établir un extrait d'acte de naissance de son mari, natif de Pama, a pu le vérifier : «je suis arrivée vers 8 heures et, le temps d'une course à la préfecture, je suis de retour et on me tend le document». Comme pour motiver ce service qui donne satisfaction, le nouveau conseil a fait un geste, ainsi que le souligne Onadja Albert : «la nouvelle équipe municipale nous a appuyé pour la mise en œuvre, notamment par la mise à notre disposition de matériel roulant et d'un ordinateur portable mais, c'est toujours insuffisant vu la demande de prestations». Il lorgne donc vers le PDDC, d'autant plus dit-il que «le PDDC nous a aidé à élaborer un plan d'action».▲*



Sawadogo Pauline : «le temps d'une course à la préfecture, je suis de retour et on me tend le document»



Onadja Albert, chef du service de l'état civil : «si vous entrez dans notre centre d'état civil, nos registres sont archivés et rangés en bon ordre»

## Commune de Piéra

### «On ne remercie pas le marigot parce qu'on va revenir demain pour boire»

*«Les «revient demain ou la semaine prochaine» ont beaucoup diminué». Tout en attendant plus d'accompagnement du PDDC, le service de l'état civil de la mairie de Piéra conjugue son stress au passé.*

**L**a mairie de Piéra a procédé au «rapatriement» de ses registres d'état civil qui étaient à Bogandé, le chef lieu de la province de la Gnagna. C'est une belle démonstration de sa capacité nouvelle à gérer son patrimoine documentaire. Kouadiero Taniliéba, le chef du service de l'état civil de la mairie de Piéra l'annonce avec fierté : «nous avons récupéré nos registres qui étaient à Bogandé et, de 1952 à 2009, tout est maintenant archivé et mis en boîte». Il indique même que le PDDC a joint l'utile à l'agréable dans le renforcement des capacités de son service : «le PDDC nous a revêtu le sol d'un tapis pour rendre le cadre plus accueillant. Ça, c'est pour le côté agréable du local. Pour le côté fonctionnel, en plus des boîtes pour l'archivage, nous avons reçu un ordinateur, une imprimante et un onduleur. Le service est devenu plus moderne». Yarga Timbondi, le 1er adjoint au maire de Piéra est aussi satisfait : «avant, quand vous veniez à l'état civil, c'était le désordre, les papiers traînaient partout, comme dans un débarras. Quand le PDDC est arrivé, nous venions d'emménager et tout était en désordre. Avec l'appui de l'équipe du PDDC, tout a été nettoyé, rangé. Parce que dans un bureau, on doit avoir une place pour chaque chose et chaque chose à sa place». Parlant de la mairie, il a cette description : «maintenant les bureaux offrent des cadres agréables pour travailler. Tout est en ordre. A chaque porte, il y a un écrit pour orienter les usagers et, le PDDC a même placé un panneau à l'extérieur avec des indications utiles pour l'orientation des usagers. Avant même d'entrer dans le bâtiment, vous savez où aller pour le besoin de service qui vous amène à la mairie». Ouali Hamiyé Victorien, secrétaire général de la coordination communale des OSC y va également de son témoignage : «il y a un changement, le service s'est amélioré, il y a moins de plaintes. Il n'y a plus le découragement que l'on voyait chez les usagers parce qu'il faut attendre trop longtemps une prestation. Il y a eu indéniablement un plus dans le travail de l'état civil au niveau de la mairie». Effectivement, renchérit Kouadiero Taniliéba, vantant le niveau d'offre atteint par son service «ce n'est plus comme avant quand trouver un document demandait un dur labeur de fouille. Avec l'archivage, tout est maintenant facile et, les usagers sont contents parce qu'il n'y a plus à aller et venir. Il suffit d'avoir la date exacte d'établissement de la pièce recherchée et l'usager est satisfait sur place, dans l'immédiat». Son service se targue même d'offrir des prestations sur mesure : «nous prenons même en compte la distance parcourue par l'usager pour éventuellement accélérer l'établissement de son acte d'état civil. Pour quelqu'un qui vient par exemple de Margou, qui s'est donc tapé 50 km, voire plus, s'il vient d'un village éloigné du centre du village, nous ne pouvons pas lui demander de "partir et revenir"; nous lui demandons de s'asseoir et nous grouillons pour qu'il ait sa pièce sans délai». Yarga



Timbondi, le maire adjoint confirme : «depuis l'intervention du PDDC, le service est très rapide, l'agent de l'état civil est maintenant capable de fournir un document rapidement, de rendre service aux usagers dans un délai très court. Les «revient demain ou la semaine prochaine» ont beaucoup diminué». Un renforcement des capacités du service de l'état civil que Ouoba/Lankoandé Nathalie, la comptable, dit ressentir au niveau de sa caisse : «avec la célérité dans les prestations du service de l'état civil, il y a une augmentation de

Ce n'est plus comme avant quand trouver un document demandait un dur labeur de fouille.

la demande en timbres et nous le ressentons par une croissance au niveau des recettes». Bourgou Hamadou, le président de la commission des affaires économiques et financières confie que face à la nouvelle donne, «nous avons demandé un contrat à ordre de commande pour les timbres afin de pouvoir répondre à la demande, à tout moment. Il le fallait pour éviter les ruptures de stock que nous auraient immanquablement occasionnées la lourdeur des procédures». Pour Kouadiero Taniliéba, le chef du service de l'état civil, «de toute évidence, c'est le résultat du renforcement de nos capacités par le PDDC. Les formations sur la gestion du service et sur l'archivage des documents, dont deux jours de formation pratique sur l'enregistrement, le classement et la conservation des archives dans des boîtes. L'appui du PDDC a été d'autant plus probant que la formation a concerné tout le personnel de la mairie». Mais la commune est vaste et le centre principal au niveau de la mairie à Piéla est assez éloigné de beaucoup de villages pour que le maire Lankoandé Michel repose sur ces lauriers. Pour rapprocher davantage l'état civil des populations, il lui faut ouvrir des centres secondaires. Il y a celui de Margou, «ouvert depuis 1996, c'est le village le plus éloigné du chef lieu de la commune, puisque situé à une cinquantaine de kilomètres de Piéla. Les déclarations de naissances sont enregistrées sur place». Deux autres CSPS, en l'occurrence ceux des villages de Diabatou et de Tangaye, offrent ce service en plus du centre secondaire d'état civil du CMA de Piéla. Le maire est loin de s'en contenter et annonce : «nous prévoyons la création d'autres CSPS qui offriront un renfort en centres secondaires d'état civil». L'initiative emplit d'aise Kouadiero Taniliéba qui approuve : «la création de centres secondaires, c'est ça même qui me sauve. Si je devais recevoir, à la fois, toutes les déclarations et les jugements...» Appréhension justifiée quand on sait que le service principal de l'état civil de la commune ne compte que «deux agents,



Kouadiero Taniliéba

un pour la saisie et la recherche des actes et, moi-même à l'enregistrement et la vérification des actes». Le «on ne remercie pas le marigot parce qu'on va revenir demain pour boire» que le maire Lankoandé Michel lance au PDDC trouve alors tout son sens : «l'intervention du PDDC a apporté un grand changement mais, qui peut encore être amélioré si nous avions un autre accompagnement du PDDC. Notamment, en renforcement des capacités matérielles de travail autant pour l'état civil que pour les autres services. Nous manquons presque de tout, même de chaises, tables, armoires et de consommables de bureau. Il y a des mois où nous sommes vraiment coincés. Un soutien pour recruter du personnel et nous doter d'un bâtiment rien que pour l'état civil ne nous ferait pas de mal. Nous souhaitons que des amis comme le PDDC nous viennent en soutien. Nous ne pouvons finir de dire merci au PDDC parce que nous attendons d'autres actions pour d'autres merci, pour le développement de la commune». ▀

## Commune de Fada Le dernier de la classe

**Le PDDC est passé une première fois, a évalué l'état de délabrement du service et a, d'urgence, entrepris de renforcer les capacités du personnel en matière d'enregistrement des faits d'état civil, de conservation des registres et de tenue des statistiques. Dans un second temps, le PDDC s'est retroussé les manches et a nettoyé et réorganisé. 3 ans plus tard, sauf l'acquis des ressources humaines en compétence, presque tout est parti en lambeau et presque tout est à refaire.**

**M**émoire de la mairie de Fada dont il est le secrétaire général depuis les premières heures, Sawadogo Julien Salvador apporte d'entrée la précision que «le renforcement des capacités a concerné presque tous les agents, parce qu'après un état des lieux, il s'est avéré, outre l'insuffisance du matériel, qu'il y avait matière à former les agents, tous ceux du service de l'état civil et d'autres de divers services de la mairie». Autre bénéficiaire dans le même domaine d'activité, «le tribunal départemental, à savoir le préfet, son secrétaire et les assesseurs nommés par arrêté du ministre de la Justice». Le SG déplore toutefois : «actuellement, le tribunal départemental se résume au préfet et à son secrétaire bénévole. Du coup, logiquement, les actes qu'il délivre sont illégaux, dépourvu de valeur juridique. Mais, on s'en contente pour ne pas sanctionner le citoyen en exigeant une application stricte des dispositions». Revenant à l'intervention du PDDC dans le domaine de



Ouoba Jean

l'état civil, Sawadogo Julien Salvador cite, entre autre «la formation sur la gestion d'un service d'état civil soit, comment organiser le travail pour satisfaire les usagers ; la tenue des registres ; l'archivage». Patron de l'administration, le SG constate : «depuis 2011 donc, les recherches sont devenues plus faciles. Même si, après épurement des boîtes d'archivages fournies par le PDDC, les agents de l'état civil ont, en vain, réclamé des boîtes pour poursuivre le travail». Le passage du PDDC, avec un lot de boîtes pour l'exemple, avait pourtant fait grand bien, confie le SG : «certains registres et nombre de pièces étaient en lambeau et, il a été évident que les boîtes leur offrent une certaine sécurité. Même s'il y a des feuillets détachés, ils sont à l'abri dans la boîte». La mairie n'aura jamais passé commande pour d'autres boîtes, alors que de source proche de l'état civil «il a été question depuis 2011 d'inclure cette préoccupation dans les fournitures». A défaut de boîtes ou tout autre coffret pouvant protéger des documents, les papiers de l'état civil sont de nouveau confiés aux tables et à un rayonnage de fortune. Les agents auraient

même, plusieurs fois, menacé d'observer un arrêt de travail pour protester contre le manque de matériel de travail. «Pour un simple pot de colle, il faut des semaines» indique une autre voix, avant d'ironiser : «à l'inverse, les demandes de pièces d'état civil n'attendent pas autant».

### Un service d'état civil dépassé

Un détour à l'état civil, dont le bâtiment ne porte même pas d'enseigne, révèle un tableau peu rassurant. Le mardi 21 janvier, le président du tribunal de grande instance et le procureur du Faso, en visite sur place, n'ont pu s'empêcher de passer un savon aux agents pour la mauvaise tenue des registres. En l'absence du chef de service, retourné sur les bancs, à l'Institut régional d'administration (IRA), pour un renforcement de capacités, la barque est tenue par Ouoba Jean, agent de bureau, doyen du service. Selon lui : «le PDDC nous a apporté beaucoup au niveau de l'archivage mais, voyez par vous-même, ce n'est pas efficace, on ne dirait pas que nous avons fait de l'archivage, y a pas de cartons. Les cartons fournis par le PDDC sont usés depuis longtemps, à force de les manipuler pour les recherches. Tout est déterioré. Sincèrement dit, faut pas qu'on se flatte, il manque beaucoup de choses, y compris des armoires. Pour commencer, il aurait fallu une salle spécifique pour l'archivage, un bureau d'archives, avec des armoires, une salle bien aérée, climatisée. Non seulement, il y a un problème de matériel pour l'archivage mais, encore, les conditions de conservation, c'est pas ça. Vous voyez, même des registres de 1995 sont déjà déteriorés. Y a des registres qui ne sont plus des registres, c'est de la poudre». Face à la déliquescence des lieux, le doyen Ouoba Jean apprécie toutefois l'accompagnement moral des élus : «des officiers de l'état civil, notamment le 1er et le 2ème adjoints au maire, viennent souvent, ils nous encouragent mais, bon, c'est ce que vous voyez ! Ils voient comment nous travaillons, comment nous souffrons. C'est chaque fois, ça va aller ! ça va aller ! Bon, ça nous remonte au moins un peu le moral». Mais, toujours cette oppression du matériel insuffisant pour un travail efficient : «les boîtes ne sont pas adaptées à notre contexte. C'est du carton. On tire, on replace, on tire, on remet ; vous voyez ? Ça s'use, ça se déchire, ça ne tient pas longtemps». Ce n'est pas tout, «même le bâtiment est exigu. Il devrait y avoir un bureau pour le chef de service, un pour les archives, un pour les naissances, un pour les mariages, un pour les actes divers, une salle d'attente pour les usagers, un bureau pour les légalisations, un guichet pour les timbres, un autre pour la réception... Bon, ici, on est dans un 3 pièces, avec un salon ou hall, très petit pour faire patienter les usagers mais, il n'y a même pas de banc, même la porte du bureau ne ferme plus et, donc, les gens nous tombent dessus et, le soir, pour le retrait de leurs actes, ils sont à la fenêtre, sous le soleil». Beaucoup trop d'incommodités qui lui commandent l'observation que : «nous ne sommes pas à l'aise pour travailler. Y a pas un accueil, les gens vous tombent dessus et vous sollicitent tous en même temps et c'est la cacophonie. Je dois souvent demander : "sortez, s'il vous plaît !" pour qu'on puisse travailler». Si les installations étaient convenables en 2008, à la réception du bâtiment, il est aujourd'hui inapproprié. Visiblement, en matière d'investissement, le service



Kiéma Georges

de l'état civil ne reçoit pas l'attention qu'il mérite. Pourtant, confie-t-il : «de 2010 à aujourd'hui, je ne suis pas à la comptabilité mais, annuellement nous faisons entrer dans les 20 millions de francs».

### Retour à la case départ

Le PDDC est-il alors intervenu pour rien ? Kiéma Georges, le chargé des archives et des actes de naissance a une réponse mitigée : «avec le PDDC, nous avons appris, nous avons commencé à mettre en application, en archivant et protégeant les documents à l'aide de boîtes mais, c'était en nombre insuffisant, si bien qu'avec le temps, elles se sont usées et déteriorées. Faute de matériel pour continuer, nous avons recommencé à nous débrouiller comme avant». Le président de la CCOSC, Lombo Alassane qui a le mérite d'être régulier à la mairie corrobore le désarroi des agents de l'état civil : «y a beaucoup de problèmes, l'état civil n'y échappe pas. Problème de personnel, de mobilier, de meubles et matériel d'archivage... Bon, si c'est le bâtiment, tout le monde voit : on ne peut pas comprendre qu'une mairie comme celle de Fada, ait un local plus petit que celui de communes plus modestes. Non ! Franchement, ce bâtiment ne peut pas être l'état civil de la mairie de Fada. Parce qu'il n'est pas appelé à accueillir uniquement les habitants de Fada. Et, quand bien même cela serait, la ville de Fada, c'est plus de 124 000 habitants, environ 60 000 enfants, sans compter la population scolaire. En outre, la commune de Fada, c'est bien d'autres localités, sans compter que quelqu'un qui quitte Diapaga pour Ouaga et qui a un problème de papier, peut faire escale ici pour un service d'état civil. Nous avons dit aux autorités communales que, ça, ce n'est pas joli à voir et qu'il faut un bâtiment approprié, quelque chose de plus fonctionnel. Ce qu'on demande aux agents ici relève de l'impossible. Et puis, il faut le dire, en termes de recettes, il n'y a pas ici, à la mairie, un service qui fait plus de recettes que l'état civil». Sans complaisance, sa sentence est que «l'erreur des élus, c'est de croire que quand un partenaire vous accompagne, c'est à vie. Mais, quand on te montre le chemin, il ne faut pas te coucher après cela. Il faut te lever et marcher. C'est tout le dommage. Tu leur dis ça, tu deviens leur ennemi. C'est un peu compliqué».

Y a-t-il dramatisation ? Le 1er adjoint au maire, Moyenga Abdoulaye minimise en déclarant : «on va recruter du personnel et aller vers la rigueur. C'est le seul problème. Le bâtiment est dépassé mais, ça n'explique pas tout. Quant aux armoires, il y en a assez. Ils sont aussi devant des ordinateurs. Je suis d'accord que le bâtiment est petit mais, ça ne dépasse pas ça». Sans polémiquer, Lombo

Alassane, insiste tout de même : «lors d'un atelier sur la communication communale, au volet service interne, le service de l'état civil avait relevé non seulement, le manque de boîtes mais encore, de registres». Le président de la coordination communale des OSC voudrait comprendre car, «à la faveur d'un autre atelier consacré au service de l'état civil, il nous a été dit que des registres étaient disponibles au ministère, à la direction générale de la promotion de l'état civil, et que les collectivités territoriales pouvaient en disposer gratuitement». Le SG de la mairie confirme l'information mais, assure : «pour les registres, le service est à jour, ce qui nous met à l'abri d'une sanction en cas de contrôle du Parquet». Sans minimiser l'importance du malaise matériel que vivent les agents du service de l'état civil, le SG revient à l'accompagnement du PDDC

BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice  
Ministère  
de l'Aménagement du Territoire  
et de la Décentralisation (MATD)

coopération allemande  
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz

Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



“C'est du carton. On tire, on replace, on tire, on remet ; vous voyez ? Ça s'use, ça se déchire, ça ne tient pas longtemps”.

pour soutenir que «sur le plan de la capacité des agents à bien faire le travail, il y a eu une nette amélioration». Il informe de même que «sur le plan matériel, le PDDC a fait un geste au-delà de fournir des boîtes d'archivage, notamment une dotation en armoires pour la conservation des archives et du matériel informatique livré avant même les sessions de formation». De sorte qu' «aujourd'hui, tout le monde peut exploiter un ordinateur». Et le SG d'annoncer que «l'étape suivante souhaitée est l'informatisation de l'état civil. Pour préparer cette phase, la mairie a envoyé le chef de son service d'état civil se former à la direction de l'état civil de la mairie de Ouagadougou et il est question maintenant de renforcer le parc informatique du service et la mairie s'y attelle».

#### Désengorger avec des centres secondaires

En attendant la concrétisation de cette annonce mirifique pour un service qui manque même du minimum, le SG préfère se prononcer sur l'amélioration de l'offre à l'état civil : «il y a mieux d'organisation, plus de professionnalisme et plus d'enregistrements. Avant, c'était le chef du service d'état civil qui enregistrait les déclarations et vendait en même temps les timbres. Tout le monde faisait tout, recevait la déclaration et encaissait l'argent. Les délais de satisfaction des usagers étaient prolongés sans fin. Aujourd'hui, chacun a une tâche précise et, par exemple, la vente des timbres est une fonction à part dévolue à un agent désigné par le service du Trésor. On prend son timbre avant d'aller à l'état civil». Revenant au cadre de travail, le président de la CCOS, Lombo Alassane stigmatise «la capacité d'accueil du service d'état civil qui demande à être agrandi et le respect de la répartition des tâches parce que, dans la pratique, il y a toujours des cumuls et, donc, un problème de manque de personnel». Pour lui, le service de l'état civil connaît encore un engorgement trop répété. Avant de pouvoir doter le service de l'état civil d'un plus grand bâtiment, de plus de personnel et de plus de matériel, la solution serait l'ouverture et la multiplication de centres secondaires d'état civil. La question a été évoquée, «lors de la journée du dialogue social, le 10 décembre dernier». Lombo Alassane demande le maximum pour l'état civil, un service qu'il compare à «une salle d'urgence d'hôpital parce que très sollicité. Sur 10 personnes qui viennent à la mairie, au moins 7 sont là pour une question d'état civil». Il ne conteste pas qu'un effort est fourni pour améliorer les conditions matérielles de ce service mais, dit-il «il y a le fait que la ville se développe vite, surtout avec les infrastructures scolaires et autres établissements d'études secondaires, professionnelles et universitaires. La ville de Fada est, à la fois, un carrefour et un lieu de transit et, la demande d'actes

d'état civil ne cesse de croître également, faisant que le service est vite débordé». Il rappelle : «dans notre rôle de suivi des politiques publiques, nous faisons ressortir la question de création des centres secondaires d'état civil qui se pose avec acuité. Nous avons introduit un projet, à ce propos, au PDDC pour répondre à la question de la mise en fonction des centres d'enregistrement secondaires afin de désengorger l'état civil principal à la mairie». Suivant ce projet, «il va falloir, entre autres et, dans un premier temps, entreprendre une enquête de moralité, recruter et former des jeunes d'un certain niveau, parce qu'il s'agit de manipuler des données très sensibles. Ensuite, envisager la redynamisation des tribunaux départementaux et d'arrondissements pour les jugements déclaratifs des naissances et des décès. Enfin, envisager la création d'un état civil scolaire avec la formation de quelques directeurs d'école». Le SG de la mairie qui partage ce «souci de rapprocher davantage l'état civil à la population» confie : «depuis 2012, nous avons créé un centre secondaire d'état civil au sein du CHR mais, faute de personnel, il n'est pas fonctionnel. Il suffit pourtant d'un ar-

rêté du maire pour nommer un agent de la maternité sur place, en demandant au DG du CHR de le lui désigner». Il indique que «c'est la démarche qui a prévalu au niveau du district où les majors ont été faits officiers de l'état civil délégués pour les centres secondaires des CSPS 2, 9 et 11 dans la ville et, dans les villages de Namoungou, Tanwalbougou, Nagré, Natiabao et Koaré». Pour le SG donc, «il suffirait déjà de rendre fonctionnel ces centres secondaires existants pour sentir un soulagement au niveau du centre principal à la mairie. Bien former les officiers de l'état civil délégués et leur donner compétence pour recevoir les déclarations et les traiter». Pour lui «les centres secondaires devraient pouvoir établir des extraits». Au lieu de cela, «actuellement, ils remplissent les copies intégrales et les registres mais, il faut nécessairement venir au centre principal pour les extraits». Si l'état civil de Fada n'est pas malade, il requiert en tout cas une nouvelle consultation et thérapie. Le service d'état civil a failli dans l'application de ce qui lui a été enseigné. C'est le mauvais élève de la classe.▲

#### Etat des archives à l'état civil de Fada en janvier 2014



Dans un carton, des documents en lambeaux, presque de la poudre de papiers.



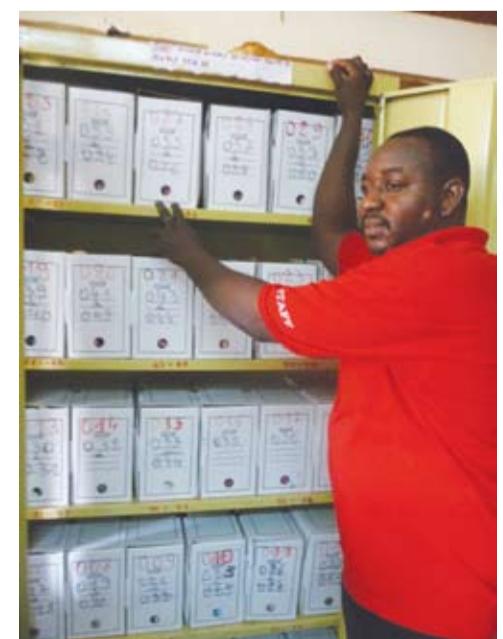
#### Etat des archives le 10 novembre 2009, avant l'intervention du PDDC



#### Etat des archives le 11 novembre 2009, après l'intervention du PDDC



Le maire Moumouni Kocyt et son 2ème adjoint de l'époque Ouoba Justin mettant la main à la pâte pour aider à l'archivage.



Circonscription d'éducation de base de Piéla, province de la Gnagna

## Vers une année blanche pour les élèves du CP1



Le CCEB de Piéla, Sawadogo Adama

**U**n nouveau texte a dit que «lorsque vous avez bouclé 6 ans dans un coin, vous pouvez quitter la région pour une autre. Pour ne rien arranger, les ENEP n'ont pas accouché cette année avec le passage à 2 ans de formation». Alors, à Piéla, on est resté réaliste : «nous avons laissé de côté les classes de CP1 pour faire en sorte que toutes les écoles fonctionnent, au moins, du CM2 au CP2». Sawadogo Adama, conseiller pédagogique, chef de la circonscription de l'éducation de base (CCEB) de Piéla gère une situation douloureuse : «les enfants qui devaient faire le CP1 sont toujours à la maison et attendent». Et ils vont certainement chômer toute l'année car les ENEP n'ont placé aucune promotion sur le marché du travail cette année alors qu'à la faveur d'un texte donnant droit à une affectation, nombre d'enseignants sont allés voir ailleurs. A la rentrée, le CCEB Sawadogo Adama s'est retrouvé avec 175 enseignants quand il lui en fallait 194 pour ses 45 écoles. Contre mauvaise fortune, bon cœur, Sawadogo Adama constate : «depuis cette rentrée 2013-14, nous avons un problème de postes vacants dans la Gnagna en général et dans la



La secrétaire Nana Béatrice devant une machine qui ne sert que de décor.

## La question des logements de fonction

Lorsqu'on parle infrastructures scolaires, au mieux, c'est 3 salles de classe et des latrines ; c'est rarement qu'il est envisagé la question d'hébergement des enseignants. Quand, par extraordinaire on y pense, c'est un toit et un seul pour tous les enseignants. Le casse-tête des enseignants affectés dans les villages, pour ne pas dire leur cauchemar, est la question du logement. C'est connu, la notion d'appartement à louer est absente du lexique de nos villages où chaque famille est dans sa concession. C'est peu dire que l'enseignant au village est logé à la débrouille. Comme le dit le CCEB Sawadogo Adama, «au village le problème de logement se pose parce qu'on n'arrive pas à trouver des logements convenables pour les enseignants. Nous sommes obligés de négocier avec la population pour qu'elle libère des habitations afin de permettre aux enseignants de bien faire leur tâche. Certes, il arrive que l'infrastructure scolaire inclue le logement des enseignants mais, c'est tantôt deux logements pour une école à trois classes ou trois logements pour une école à six classes... On ne peut pas loger décemment tous les enseignants». Le CCEB décerne donc une fière chandelle aux partenaires comme l'ADESP, association pour le développement économique et social de Piéla, qui a construit beaucoup de logements pour les enseignants. La question du logement justement, selon le SG de la mairie de Piéla que nous avons rencontré à Fada, aurait été au centre d'une brouille : des enseignants refuseraient d'occuper le logement de l'école afin de toucher l'indemnité afférente. Le CCEB, légaliste, fait remarquer qu'«un article du recueil juridique du MENA stipule clairement que, s'il y a un logement qui est construit dans une école, ce logement doit être occupé. Et le syndicat n'ignore pas cette disposition». Ça, c'est côté texte. Au verso, il y a la réalité du terrain que le SG occulte mais, que le CCEB révèle : «le problème ne se pose pas dans les villages, c'est plutôt dans la périphérie de Piéla, dans un rayon de moins de 10 km. Beaucoup d'enseignants logent dans des maisons électrifiées et trouvent cela plus commode pour la préparation des cours et autres tâches pédagogiques. Avec l'électricité, il leur est même possible de mener d'autres activités pédagogiques avec des appareils à alimentation électrique». Sur le terrain donc, à Piéla, il y a une école d'application dotée de quatre logements qu'aucun enseignant n'occupe. Ils sont tous en ville. Comme les textes disent qu'il faut que chaque logement soit occupé, «on a attribué les logements aux enseignants, en allant du grade le plus élevé jusqu'au moins élevé. Si bien qu'en commençant par le directeur d'école, ces gens-là ont loué une maison en ville mais, sur le papier, ils sont considérés comme logés». Telle est la vérité du terrain que Sawadogo Adama connaît bien : «pour ceux qui sont dans les villages, ils n'ont pas le choix mais, pour ceux qui sont en ville, ils ont déjà loué des habitations qu'ils payent à la fin du mois, ils se voient mal aller loger hors de la ville, voir l'électricité à côté et ne pas pouvoir avoir accès. En plus, on apprend que les indemnités sont aussi entraînées d'être améliorées...» Avouons que ce n'est vraiment pas simple pour l'enseignant ! A leur décharge, confie le CCEB, «même s'il y en a qui pensent que comparaison n'est pas raison, il y a que dans cette même province de la Gnagna, nombre d'enseignants ont eu la faveur de libérer les logements au profit d'une habitation dotée de l'électricité. C'est le cas à Bilanga, à Manni et Bogandé». Pourquoi pas à Piéla ?

CEB de Piéla en particulier où j'ai 19 postes vacants». Il comprend la situation qui veut que «les enseignants préfèrent aller autour des grandes villes, Fada, Koupela, Ouaga, Bobo, ...». Selon lui, «la saignée a commencé depuis 2012 et s'est accentuée durant les vacances 2013 avec près de 45 départs dans notre CEB et environ 150 pour toute la Gnagna qui est considéré comme un poste de départ, ainsi que l'a diagnostiqué un forum sur la question en 2011». Il ne peut s'empêcher un regard comparatif : «ailleurs, c'est le donner et le recevoir, on reçoit des anciens mais, ici, c'est le contraire. Les anciens partent et il faut compter sur des nouveaux». Ce qui n'est pas sans conséquences car, il avoue «nous les encadreurs pédagogiques, cela nous met mal à l'aise parce que, quand les nouveaux arrivent, ils n'ont pas tout le savoir-faire, il faut du temps par rapport à des anciens qui ont 9 à 10 ans d'expérience. Les nouveaux ont la volonté mais, on sent qu'il y a beaucoup de choses qu'ils ne maîtrisent pas, il faut reprendre beaucoup de choses». Autrement dit, lorsqu'il recevra un contingent de nouveaux enseignants, «il va se poser un problème de niveau de personnel». En attendant, il fallait bien effectuer la rentrée et fonctionner. Pour ce faire, dit-il, «nous

avons fait en sorte que toutes les écoles fonctionnent au moins du CM2 au CP2. Les enfants qui devaient faire le CP1 sont toujours à la maison et attendent. Nous concours, Damolga Dahani, avons reçu 18 nouveaux enseignants par manque d'électricité.

mais, ça n'a pas comblé le manque. Il n'a même pas été question d'ouverture de nouvelle école cette année quand bien même la demande est forte». Mais, rassure Sawadogo Adama, «la CEB de Piéla n'est pas spécialement débordée par les demandes d'inscription, même s'il y a des villages dans le besoin d'une école». La province de la Gnagna compte 10 CEB dont celle de Piéla avec 45 écoles parmi lesquelles l'école de Dabdin, la seule entièrement sous paillottes, dans un département situé à 45 km et «où la Banque islamique de développement (BID) en sa phase IV promet intervenir pour livrer une école pour la rentrée 2014-15». La BID compte également construire une école dans le village de Lonfilgou, au Nord-est de Piéla. Les autres écoles qui fricotent avec des classes en paillottes sont celle du village de Diabatou «avec une école à 3 classes que nous avons renforcé avec 2 classes sous paillottes pour faire face à la demande» ; et, celle de Nindjaloriden «avec deux classes construites et une classe complémentaire sous paillotte». Sawadogo Adama indique que «la CEB de Piéla aurait même pu compter une école de plus cette année, n'eut été le manque de personnel enseignant». Curieusement, le beau bâtiment de la CEB de Piéla, n'a pas l'électricité et les installations sont un joli leurre. Le CCEB observe : «alors que Piéla jouit de l'électricité, la CEB est l'une des rares infrastructures administratives à n'avoir pas encore son branchement. A la construction, on a fait toutes les installations mais, on a oublié le branchement». Conséquence fonctionnelle : «nous sommes réduits en termes d'efficacité. L'année passée par exemple, nous avons été contraints d'organiser un seul examen blanc parce que, lorsque nous sommes allés à la mairie pour imprimer, l'encre était finie. Il faut saisir, imprimer, avoir des clés de connexion pour envoyer les éléments dans les écoles et, sans électricité, c'est pénible. D'abord, sans électricité, on ne parle pas d'ordinateur ; la machine à écrire est là pour le décor, même le téléphone est hors d'usage». Mais le CCEB Sawadogo Adama reste optimiste : «on a promis». Il est optimiste, même si la CEB date de 1998, il y a donc 15 ans et, que l'électricité lui est promise «pour demain» depuis 3 ans. En attendant qu'arrive ce «demain», à partir de 17h l'obscurité s'empare de la CEB et concède le CCEB, «vous ne pouvez rien faire».

## Lauréats de la semaine régionale de la culture, en route pour SNC 2014

### ART DU SPECTACLE

**1<sup>o</sup>Orchestre:** 1<sup>er</sup>Douglo (Gourma); **2<sup>o</sup>Danse traditionnelle** •pool jeune: 1<sup>er</sup> Ecole Athuna de Pama (Kompienga); •pool adulte: 1<sup>er</sup>Todiyaaba de Gayeri (Komondjari); **3<sup>o</sup>Musique traditionnelle instrumentale:** 1<sup>er</sup>Ganta (Gnagna); **4<sup>o</sup>Vedette de la chanson traditionnelle:** 1<sup>er</sup>Marie Gayeri (Gnagna).

### ART CULINAIRE

**1<sup>o</sup>Catégorie plats lourds:** •Sagna Aïcha avec le «Moabu» (Tapoa); •Yougharé Salamata avec le «Gaonré de patate aux feuilles de moringa» (Komondjari); **2<sup>o</sup>Catégorie plats légers:** •Madiega Martine avec la «Salade de feuilles de moringa» (Gnagna); **3<sup>o</sup>Catégorie dessert:** •Adiza Julie Georges avec le «Déguet au yaourt de soja» (Gourma); **4<sup>o</sup>Catégorie boisson:** •Adiza Julie Georges avec le «Zoom koom aux

## Une CEB mal logée

  
La CEB 3 de Fada, «presque» voisine de la flambante DRENA a peut-être l'électricité mais, son toit est devenu une épée de Damoclès. Que dire des murs aux lézardes béantes comme des lucarnes ? Et, il ne s'agit là que des dangers visibles pour ceux qui y travaillent. Et on dira que les gens ne sont pas contents.

CEG de Botou, province de la Tapoa

## Rentrée scabreuse au CEG de Botou

Avec ses 283 élèves, rien que pour la classe de 6e et seulement un effectif de 5 professeurs, le CEG de Botou dans la province de la Tapoa, souffre d'un manque crucial de personnel et d'infrastructures qui a retardé le démarrage des activités pédagogiques pour cette rentrée scolaire. L'histoire de cet établissement est vieille de 8 ans et parsemée de nombreuses vicissitudes. La persistance des difficultés avait entraîné les professeurs dans une grève illimitée. Les conditions de vie et de travail des élèves et enseignants du CEG de Botou, ce n'est pas une hyperbole, sont calamiteuses. Le visiteur est d'emblée agressé par l'état de décrépitude du bâtiment et l'insuffisance des salles de classe. Il y a longtemps que le bâtiment de l'administration et les quatre salles ne se présentent plus dans leurs habits des grands jours et ses lézardes, telles des rides de vieillesse, reflètent la situation que vit la majorité des infrastructures scolaires de la localité. Pour les professeurs, la vétusté des installations ne constitue pas en soi une entrave à l'exercice de leur fonction. Le véritable problème est qu'à cette vétusté, il faut ajouter l'inégalité scandaleuse entre l'effectif des élèves et celui du personnel d'encadrements. D'un côté la pléthora, de l'autre le manque. La situation est devenue si désagréable que les profs avaient boudé la reprise des cours en mettant le pied sur l'accélérateur de la grogne. Le manque d'infrastructure d'accueil des élèves et, notamment de ceux de la classe de 6ème est devenu très accablant. A la rentrée, les profs réclamaient une quatrième salle de cours pour absorber le fort flux d'élèves de 6e. Mais le CEG de Botou n'a pas démarré l'année avec ce seul problème d'effectif pléthorique des élèves par rapport au nombre et la qualité des salles. Botou s'est aussi signalé par la vacance de la direction, suite au départ du directeur Sawadogo, après son succès à un concours professionnel. La tradition en pareil cas, avait-on soutenu dans le milieu des enseignants, est «que l'enseignant le plus expérimenté assure l'intérim». Mais, rien n'est jamais simple à Botou. Aucun prof n'a voulu assumer la responsabilité. La conjugaison des problèmes a nécessité la venue du DR des enseignements secondaires. Sans aucune conséquence. Le statu quo était resté en vigueur au CEG de Botou. Le corps enseignant a finalement opté pour une «gestion collégiale». Un compromis pour contourner la clause morale selon laquelle aucun des profs en place n'est autorisé à porter le costume directorial parce qu'êtant tous engagés dans le mouvement syndical. Ah ! les camarades !!!

Seghda Cyrille, correspondant/Tapoa  
graines de moringa» (Gourma).

### LUTTE TRADITIONNELLE

**•Pool adulte/Catégorie 56-65 kg:** 1<sup>er</sup>Onadja Talardia (Kompienga); 2<sup>ème</sup>Koidima Segdia (Kompienga); 3<sup>ème</sup>Lankoandé Moussa (Gnagna).  
**•Catégorie 65-75 kg:** 1<sup>er</sup>Onadja T. Dieudonné (Kompienga); 2<sup>ème</sup>Thiombiano Donald (Gourma); 3<sup>ème</sup>Kobori Banti (Gnagna).  
**•Catégorie 86 et +:** 1<sup>er</sup>Diapa Bila (Gourma); 2<sup>ème</sup>Dioni Zakaria (Gourma).

Lutte contre la vie chère

# Information et mise en garde contre la hausse excessive des prix des produits de première nécessité



Les commerçants dont Traoré Salif dit Cissé (en chemise blanche à gauche) étaient au rendez-vous.

**L**a lutte contre la vie chère n'est plus la bataille uniquement des syndicats et de l'opposition politique. Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) s'est invité dans l'arène à Fada, non pour battre le pavé, mais, pour une campagne d'information et de sensibilisation. Les premiers mobilisent et battent le pavé pour dénoncer la vie chère. Le MICA choisit l'explication, afin que comprenant et respectant les mesures ad hoc, les acteurs convergent vers un terrain apaisé. Le jeudi 14 novembre la salle de réunion de la mairie de Fada a abrité une rencontre d'une délégation du MICA et un parterre d'opérateurs économiques sur la question des mesures gouvernementales de renforcement du contrôle des prix, de la qualité et de la métrologie des valeurs.

En sortant pour une campagne d'information et de sensibilisation, le gouvernement indique



Tega Balima Mohamed

sa détermination à brandir le bâton contre la vie chère. Vie chère traduite dans la cherté des produits de grande consommation, les denrées dites de première nécessité (voir liste). Après la parlotte, le bâton. Les commerçants sont prévenus. Si le gouvernement a pris de nouvelles mesures et surtout mis la main à la poche pour un tour des régions et de table, c'est bien pour indiquer que la palabre est finie. On passe aux actes. Depuis 2011, avec le regain de protestation contre la vie chère, le contrôle des prix était revenu au goût du jour, sans pouvoir ramener celui des consommateurs. Le gouvernement, nous dit-on, va baisser le ton et hausser le bâton. Après la campagne d'information et de sensibilisation, sortira le bâton contre la vie chère, contre ceux qui persisteront à rendre la vie chère par une pratique de prix hors normes. Les ménagères en jugeront par le poids de leur panier.

Au cours de ce face à face avec des représentants des commerçants, Tega Balima Mohamed, inspecteur régional des affaires économiques de Ouagadougou, qui conduisait la mission, a d'abord rappelé que «*le 11 septembre 2013, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour lutter contre la vie chère. Entre autres, la phase de lutte contre la hausse excessive des prix des produits de première nécessité*». Ainsi, l'étape de Fada devait, après une mise au même niveau d'information des protagonistes sur «les mesures du 11 septembre» et la question

du «renforcement du contrôle des prix», imprimer dans les esprits et un comportement nouveau. Une thérapie par la pédagogie sur les prix que Tega Balima Mohamed a développée en insistant entre autre sur l'importance de savoir afin de pouvoir accepter et se comprendre. Patiemment et avec l'appui d'un traducteur en langues locales guamacema et mooré, pour éviter toute incompréhension liée à la maîtrise du français, l'inspecteur régional des affaires économiques de Ouagadougou a «montrer comment les prix des produits de grande consommation sont fixés au Burkina ; parcouru la liste desdits produits ; indiquer les marges de fixation des prix pour les produits importés et pour les produits locaux ; Expliquer comment se fait le contrôle pour minimiser l'opposition des gens sur le terrain». Parce que la phase à suivre est celle du contrôle et, donc des sanctions. Mais, d'abord le contrôle, cet exercice dont l'opportunité ne fait pas toujours l'unanimité chez les commerçants. Tega Balima Mohamed explique à ce sujet : «quand on parle de contrôle des prix, il est fait référence à la réglementation. La loi autorise le contrôle des prix. Il y a des gens qui ne comprennent pas qu'on parle de libéralisme, de libre concurrence et, qu'en même temps, on parle de contrôle des prix. La loi qui a ouvert l'économie a prévu, qu'en cas de difficulté, le gouvernement peut réglementer les prix des produits de grande consommation. A la condition que ces produits soient listés avec notamment l'accord de la commission nationale de la concurrence et de la consommation et, des structures

## Liste officielle des produits de grande consommation ou produits «tilé» («obligé/indispensable» en mooré), soumis à la réglementation des prix.

Conformément aux dispositions de l'article 3 du décret n°2003-615/PRES/PM/MCPEA/MEB du 26 Novembre 2003, portant à contrôle, la liste des produits, biens et service soumis à la réglementation des prix est fixée comme suit :

1. Riz
2. Autres céréales locales (maïs, mil, sorgho...)
3. Huiles alimentaires
4. Coton graine destinée à la fabrication de l'huile alimentaire
5. Intrants agricoles
6. Produits phytosanitaires
7. Sucre
8. Farine de froment
9. Pain
10. Lait et produits de la laiterie
11. Savon
12. Ciment
13. Fers à béton
14. Tôles
15. Hydrocarbures
16. Médicaments essentiels génériques
17. Tarifs publics (eau, électricité...)
18. Articles scolaires
19. Tabacs

comme l'*Uemoa*». Tega Balima Mohamed, s'est fait ensuite un devoir de présenter les mesures de répression, allant de l'amende au retrait des produits et jusqu'à la fermeture des commerces. Parce que soutient-il, «il faut que toutes les dispositions légales et réglementaires puissent être connues par l'ensemble du public cible : les corps constitués, la société civile, les opérateurs économiques, la ligue des consommateurs. Tout le monde doit être informé pour donner plus d'impact aux mesures gouvernementales et que les populations bénéficient des avantages escomptés». En attendant le sourire des ménagères au sortir du marché, certaines personnes ont apprécié la démarche gouvernementale. Traoré Salif dit Cissé, commerçant au marché central de Fada, confie : «pour moi, il n'est même pas question de contrôle des prix, il est question de se mettre ensemble pour lutter

contre la vie chère et soulager les populations. Cette rencontre est une bonne chose pour nous car, tout passe mieux avec l'information et la sensibilisation. Ceux qui n'avaient pas compris ont eu l'occasion de comprendre et, c'est ça l'essentiel : comprendre». Yabré Anatole, secrétaire général de la région de l'Est, pour qui cette initiative du gouvernement, a pour objectif «de lutter contre la vie chère qui crée beaucoup de dégâts au niveau de nos populations qui ne s'en sortent plus», il fallait passer par cette phase d'information et de sensibilisation. Parce que, insiste-t-il, «il est extrêmement important que les acteurs de l'économie que sont les commerçants, les producteurs, les opérateurs économiques, puissent s'approprier cette décision forte du gouvernement de contrôler les prix afin de rendre les produits plus à la portée des consommateurs».

## Opération spéciale de contrôle des prix, de la qualité et de la météorologie des produits de grande consommation

# Contrôle des prix dans le Gourma et la Tapoa



L'équipe du vérificateur Sayoré Mahamadi (de dos) au contrôle

point de la Procure côté ville, la tournée des alimentations et échoppes a confirmé l'opportunité de l'opération pour la sécurité du consommateur. Si la cohabitation des étals de bouteilles d'essence avec les alimentations constitue la menace la plus visible pour la sécurité, il y en a une autre aussi menaçante parce que touchant

à la santé du consommateur. En effet, à la difficulté de classification des commerces s'ajoute les problèmes d'hygiène des lieux. L'alliance de produits alimentaires avec des cosmétiques, des articles de quincaillerie dans la même «alimentation ou mini-alimentation générale» se dispute la cohabitation, sur la même étagère, de bouteilles et sachets d'eau de javel avec des paquets de pâtes alimentaires. Moins rassurant est la mise en vente d'articles dont les étiquettes ont fichu le camp avec le temps. Par mesure de sécurité, Sayoré Mahamadi, procéda au prélèvement, tout comme il le faisait pour les produits périmés. Quant à la salubrité, rien qu'une mise en garde verbale. Non seulement, les missions de contrôle souffrent par l'effectif mais, encore par la spécialité et les prérogatives. Leur rejoindre des agents du contrôle sanitaire ne serait pas de trop. A côté, pourquoi ne pas prévoir une prime de motivation pour la boutique et le tenant modèles ? Le jeune Natama Moïse, élève, pompiste et tenant de commerce, pourrait en être lauréat, avec la mini-alimentation de la station Mega E qu'il gère à la sortie toute du Niger. Il est l'exception qui réclame «plus de contrôle pour plus de professionnalisme dans le milieu du commerce».

## Entretien avec Konaté Calfassoro, chef de bureau des affaires économiques de Koupéla, chef de la mission



En quoi consiste cette mission dite de contrôle des prix, de la qualité et de la météorologie des produits : de quoi s'agit-il exactement ? Le contrôle des prix consiste

en la vérification du respect des prix de vente des produits ; la météorologie s'intéresse à la mesure, c'est purement technique et, le contrôle de la qualité concerne la vérification de la norme du produit pour une consommation sans risque pour la santé du consommateur.

Cela fait trois opérations en une sortie. Comment cela se traduit-il concrètement sur le terrain ?

Sur le terrain, le vérificateur convoque le commerçant pour la vérification de ses reçus

d'approvisionnement, contrôle sur place la date de péremption des produits mis en vente et procède au prélèvement des produits périssables. L'objectif est de voir si les commerçants prennent soin de se faire délivrer un reçu, une facture d'achats auprès de leurs fournisseurs. La loi est claire à ce sujet et stipule que tout commerçant-revendeur doit détenir la facture d'achat des marchandises qu'il met en vente dans sa boutique. Quant à la saisie des produits périssables, la loi nous donne la force de déclasser les marchandises dont la date de péremption est atteinte parce qu'elles peuvent être fatales pour la santé du consommateur. Pour la phase de contrôle des prix, cela s'est déroulé sans problème dans la région de l'Est, le contrôle des prix a été effectif. Pour la deuxième composante qui est le contrôle de la qualité des produits, cela a également été effectif. En revanche, pour la météorologie, qui est une question de mesures, nous n'avons pas eu avec nous le matériel nécessaire. En l'occurrence, c'est un matériel très sensible, qui nécessite de déplacer tout un arsenal géré par la direction générale, la DGQM. Il se trouve que ce matériel était en service dans le même temps à Ouaga et à Bobo et, nous n'avons pas pu effectuer sur le terrain cette composante qui est un contrôle spécial.

*Sur le terrain, les avis sur le contrôle sont divergents : il y a ceux qui trouvent qu'il y en a peu et d'autres pour qui, un contrôle par an, c'est déjà trop. Qu'en pensez-vous ?*

Je dirai tout d'abord que pour un Burkina Faso émergent, avec une économie prospère, je pense qu'il est tout à fait normal que le contrôle se fasse. Dans un pays voisin comme la Côte d'Ivoire, ce contrôle est plus aigu. Le contrôle est nécessaire pour les commerçants eux-mêmes, pour le respect de la réglementation, des règles de la concurrence, de la sécurité du consommateur, les services des impôts. Pour dire que pour moi, un contrôle par an, c'est peu. On pourrait aller à deux contrôles par an, pour le bien des activités commerciales, pour le bien de l'Etat et pour le bien de la population. Le contrôle doit être régulier et si, à termes, les gens respectent les règles, il n'y aura même plus besoin de contrôler. Pour ceux qui sont contre le contrôle, c'est tout à fait normal qu'il y ait des réfractaires, des gens qui refusent de se soumettre à la loi. Je demanderai à ces derniers de reconstruire leur position, d'aller à l'information pour comprendre le bien fondé du contrôle pour la prospérité de leur commerce et celle du pays.

*Les commerçants disent que les vérificateurs les convoquent à la gendarmerie pour payer : vrai ou faux ?*

On ne les convoque pas pour payer. Les textes sont clairs : le commerçant qui est en règle, ne paye rien. Ce n'est pas une taxe. C'est une amende qui s'applique quand il ya infraction. Il faut que les commerçants comprennent que quand ils vont se conformer à la réglementation, ils ne paieront rien. Il est nécessaire de réglementer le secteur du commerce pour répondre à la question de la vie chère. Que chacun essaye de faire son travail comme il se doit.◀



Natama Moïse, favorable à plus de contrôle pour plus de professionnalisme dans le milieu du commerce.



Une boutique poubelle, route du Niger, a écoeuré les vérificateurs.

## Traite et autres pires formes de travail des enfants

# Rencontre bilan des pairs éducateurs des acteurs du transport



Le président du SNTRV-B/Est, Thiombiano Oumpougouni et le SG Sanogo Mahamoudou.

Réunis les 14 et 15 novembre dernier à l'invitation de la section locale du syndicat national des transporteurs routiers de voyageurs de l'Est (SNTRV-B/Est), les transporteurs ont fait le bilan de leur contribution à la lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants. De 2004 au premier semestre de cette année 2013, les transporteurs de la région de l'Est ont favorisé l'interception de 3 386 enfants. L'occasion pour Bilgo Félix, représentant le directeur régional de l'Action sociale et de la solidarité nationale, de revenir sur des notions fondatrices des activités des pairs éducateurs transporteurs routiers contre la traite des enfants et les autres pires formes de travail des enfants.

L'objectif principal de cette rencontre était de consolider l'approche «pair-éducation» comme moyen endogène de lutte contre la traite, les migrations précoce et les autres pires formes de travail des enfants dans le secteur du transport routier. Réunis donc pour deux jours dans la salle TV5 de Fada, les transporteurs, par Mahamoudou Sanogo leur secrétaire général, ont entrepris de faire le bilan de leur mise en œuvre des activités de pair éducateur avec le souci, dans un premier temps, de relever les difficultés rencontrées et d'identifier des solutions. Dans un second temps, ils se sont soumis à un travail pédagogique, articulé sur des communications et des travaux de groupe pour une mise à niveau des pairs éducateurs ; la mise à leur disposition de supports IEC/CCC traduits en langues locales ; le rappel du code de bonne conduite des transporteurs et autres acteurs du transport routier.

Mahamoudou Sanogo, a été particulièrement suivi dans sa synthèse de l'expérience, sur la période 2009 à octobre 2013, de la section de l'Est du SNTRV-B en matière de lutte contre la traite des enfants, leurs pires formes de travail et leur migration précoce. Suivant leur engagement dans la lutte contre l'exploitation des enfants, les transporteurs de l'Est ont mis en place un comité de pilotage et multiplient les sessions

d'animation et de sensibilisation mais, encore et surtout, ils restent vigilants, dénoncent les trafiquants et opèrent des interceptions afin d'aider au retour en familles des enfants. Ainsi, de 2009 à octobre 2013 et grâce à l'accompagnement technique et financier de la GIZ/PRO-SAD de la coopération allemande, l'action des pairs éducateurs et autres animateurs du syndicat a permis de toucher 169 684 personnes dans les gares routières et aires de stationnement.

Le partenariat avec les forces de sécurité et les services de l'Action sociale s'est soldé par l'interception de 1 617 enfants dont 158 ont été raccompagnés en famille ; 95 trafiquants d'enfants ont été dénoncés...◀

## La région de l'Est et les violences faites aux enfants

La rencontre bilan des pairs éducateurs des acteurs du transport, les 14 et 15 novembre dernier a été l'occasion pour Bilgo Félix de la direction régionale de l'Action sociale, de rappeler que la région de l'Est connaît de nombreux cas de violation des droits des enfants, portant atteinte à leur dignité et à leur épanouissement. Il a tout d'abord demandé le consensus sur la définition de certains concepts clés de la problématique. Ainsi, la définition de l'enfant «est liée aux perceptions culturelles de la société dans laquelle il vit». La définition juridique selon laquelle est considéré comme un enfant «tout être humain âgé de moins de 18 ans» résulte des instruments juridiques internationaux, régionaux et de la législation nationale. L'enfant vulnérable est «l'enfant fragile, incapable de pouvoir faire face aux difficultés du fait de plusieurs facteurs réducteurs de sa faculté d'adaptation tel la pauvreté, l'accès au logement, à l'éducation, aux services de santé...». Dans ce contexte, la violence faite aux enfants résulte autant de l'agression physique (coup, châtiment corporel) que morale (injure, brimade).◀



Bilgo Félix pendant son exposé

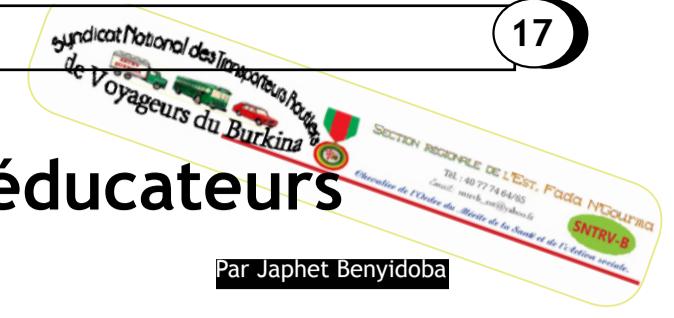
## On a aussi parlé de sécurité routière

Dans une intervention fort remarquée, sans papier ni gadget électronique, le commandant de compagnie de gendarmerie de Fada, Philippe Dindane a interpellé les transporteurs sur nombre de sujet parmi lesquels, la lutte contre l'insécurité illustrée par les attaques à main armée et la question des accidents. Avec son parler direct et franc, le commandant Philippe Dindane a souligné que les cars de transport sont la cible par excellence des attaques à main armée parce que «vous transportez des passagers qui ont de l'argent sur eux». Autres cibles, «des 10 tonnes et les camions remorques qui roulent la nuit». Certes, il reconnaît qu'il y a une difficulté liée au fait que «les banques ne sont pas partout». Illustration : «j'ai échangé avec des commerçants de bétails, si tu quittes Pouytenga pour Gayeri, il n'y a pas de banque à Gayeri, tu vas à Haaba, c'est pire, tu vas à Matiacoali au niveau du site aurifère, c'est la même chose». Il conseille alors, «cela veut dire que vous devez prendre

des précautions avec l'agent que vous transportez». Il déconseille «il ne faut pas que vous exhibiez l'argent que vous avez au moment de payer votre café avant de prendre le car ou d'embarquer dans votre 10 tonnes. Il y a des gens qui sont assis avec vous, des gens qui vous regardent, même le garçon qui vous sert le café, vous ne le connaissez pas. Vous pouvez même croire que c'est votre frison ou votre neveu mais, vous ne connaissez pas sa moralité. Je vous le dis parce qu'il y a eu des attaques où c'est le neveu du vieux qui est allé voir les bandits pour leur dire "mon vieux là, mon oncle là, il a des millions sur lui". C'est arrivé à Diapaga. Le bandit arrive parce qu'il a une information. Les bandits n'attaquent pas à l'aveuglette, ils ciblent toujours leurs victimes». Il insiste, «il faut que vous apprenez à protéger vos biens, à arrêter l'exhibitionnisme. Les bandits sont avec vous, vivent avec vous». Il accuse enfin, «c'est vous-mêmes qui êtes à la base de vos malheurs».

## Les heures de circulation

Le commandant va plus loin dans son parler sans



Par Japhet Benyidoba

détour en déclarant «vous êtes des commerçants et vous avez des heures de circulation qui vous mettent en face des bandits. Aujourd'hui, les bandits attaquent rarement en plein jour parce qu'ils ont peur. Eux aussi ils craignent d'être reconnus. Ils ne veulent pas qu'on appelle les gendarmes ou les policiers. Le bandit attaque donc à des heures où il sait que le gendarme et le policier dorment et que le temps pour eux de se lever, de s'habiller, s'armer et venir, lui il a fini avec toi. C'est à 1 heure ou 2 heures ou 3 heures du matin. A ces heures-là, il y a des gens qui circulent et ça, ce n'est pas bon. On ne vous empêche pas de chercher l'argent mais, il ne faut pas prendre la route au-delà de 20 heures. Que je sois à Fada et c'est à 20H moins ou à 19H que je démarre pour aller à Nadiago ou à Pouytenga parce que la douane n'est plus sur la route, parce que ce que j'ai dans le véhicule, c'est de la fraude ; ce n'est pas bon ! Les attaquent qui se passent dans la zone de Pama, Nadiago, ont lieu dans la pleine nuit. C'est une frontière, les gens ont la fraude, ils ne veulent pas que la douane les prenne, donc ils laissent rentrer la douane et maintenant chacun grouille. A 19 heures, le gars quitte la frontière du Bénin pour arriver à Fada en pleine nuit et continuer ailleurs». Autre itinéraire, «les gens quittent Pouytenga à 22 heures pour être dans un marché vers Gayeri à 3 heures du matin. Arrivé vers Diapangou vous virez, vous entrez dans la brousse. Quand on vous attrape là-bas, ça veut dire que le bandit là, il fait de vous ce qu'il veut. S'il y a même un mouton dans le camion, il va vous faire griller ça pour qu'il mange. La gendarmerie ou la police va arriver quand ? Et puis, ils opèrent dans des zones où il n'y a pas de réseau, et où vous ne pouvez pas manœuvrer pour vous enfuir. (...)».

Face aux transporteurs, le commandant a donc demandé une prise de conscience et conseillé un changement de comportement. Il a exhorté le président du syndicat des transporteurs de la région, Oumpougouni Thiombiano à «prendre des mesures fortes».

## Les accidents

«Les accidents sont la deuxième cause des mortalités au Burkina Faso, après le paludisme» dira le commandant en invitant les transporteurs à «prendre la chose au sérieux». En dehors du fait qu'on dit que «YaWenam», «c'est Dieu», relève-t-il, «il faut que vos véhicules soient en bon état». Arrêtez de dire «Wenam wooga, Wenam wooga ! Na dem dem ya, n'ta tiWenam wooga !» (Dieu est grand, Dieu est grand ! Je vais me débrouiller pour arriver, Dieu est grand !). Comme il dit, «vous forcez, un accident survient vous dites "ya sababu, Wenam bassa ton douna" (c'est la poisse, Dieu nous a lâché aujourd'hui)). Pour asséner aux transporteurs que «il faut entretenir votre outil de travail, le véhicule». A l'état des véhicules, il ajoute celui de «nos routes et l'excès de vitesses». Les trois tueuses, sans compter «les ânes, les bœufs, etc. qui traversent la route». Et, faut-il le dire ? «dans la plupart des accidents, ce ne sont pas les chauffeurs qui sont au volant. On laisse l'apprenti se faire la main et, on est à côté, on dort».◀



Le commandant de compagnie de gendarmerie de Fada, Philippe Dindane

## 3ème Conseil régional pour la survie, la protection et le développement de l'enfant

# Combattre le rapt des filles, un phénomène propre au Gulmu

Selon le directeur régional de l'Action social et de la solidarité nationale de l'Est, Ouédraogo Abdoulaye, entre octobre 2011 et mai 2013, au moins 426 cas de rapt ont été enregistrés et plus de 60 % des victimes sont âgées de moins de 18 ans, faisant du phénomène de rapt des jeunes filles, un problème majeur de violation des droits des femmes dans la région de l'Est.

**S**ur financement du Fonds de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants (Fonds Enfants), à travers le SP/CNSPDE (Secrétariat permanent du Conseil national pour la survie, la protection et le développement de l'enfant), Fada N'Gourma, a abrité le jeudi 10 octobre 2013 la session annuelle du Conseil régional pour la survie, la protection et le développement de l'enfant (CRSPDE).

Après sa première session, du jeudi 8 septembre 2011, avec pour centre d'intérêt l'attribution du CRSPDE et la présentation du cadre d'orientation stratégique pour la promotion de l'enfant au Burkina (COSPE) 2008-2017 et, la seconde session le 28 novembre 2012, axée sur la traite et les autres pires formes de travail des enfants, la session 2013 du jeudi 10 octobre dernier a traité de la problématique du «*rapt ou l'enlèvement des filles dans la région de l'Est*». Les statistiques disent qu'entre octobre 2011 et mai 2013, au moins 426 cas de rapt ont été enregistrés et plus de 60 % des victimes sont des âgées de moins de 18 ans, faisant du phénomène de rapt des femmes, notamment des jeunes filles, un problème majeur de violation des droits des jeunes filles dans la région de l'Est. Le CRSPDE constate donc que «*malgré les efforts consentis par les autorités avec l'appui des partenaires techniques et financiers, la situation des en-*

*fants demeure préoccupante. Les pesantes socioculturelles persistent à travers de nombreuses pratiques néfastes et discriminatoires telles que le mariage forcé et ou précoce, les raps de filles, l'excision et le rejet de certaines catégories d'enfants pour des raisons diverses...».*

La session 2013 a donc eu pour objectif général de «*renforcer les connaissances des membres du Conseil régional pour la survie, la protection et le développement de l'enfant (CRSPDE) sur le phénomène du rapt des femmes et / ou filles*». Face à une assemblée de participants au quotidien interpellés par le sujet, tel le chef du projet Fonds Enfants, la représentante du Programme santé sexuelle et droits humains (PROSAD), la délégation du CNSPDE venue de Ouaga, celle du Fonds commun genre, les services techniques déconcentrés, les autorités religieuses, la presse..., Abdoulaye Ouédraogo, le DRASSN-Est a entrepris de renseigner le conseil régional sur «*la situation des enfants dans la région*», sur «*le rapt des femmes et / ou des filles*» afin de lui permettre de «*faire des recommandations et prendre des engagements pour renforcer les actions de la lutte contre le phénomène*». La journée de partage et de réflexion a permis de visiter et revisiter le chantier pour une meilleure coordination des actions à continuer pour le bien-être de l'enfant et particulièrement de la jeune fille dans la région de l'Est. La session 2013 du Conseil régional a permis d'échanger sur la situation des enfants en général et d'aboutir spécifiquement à des propositions et recommandations propres à renforcer les acquis et relever les défis dans le cadre du rapt des filles dans la région de l'Est. ▶

**Anatole Yabré, SG de région, représentant le Gouverneur, président du CRSPDE**

## La situation est extrêmement grave et interpelle tout le monde



*Il est bien beau de créer un dispositif de lutte sur le papier mais, le CRSPDE jouit-il d'un transfert de compétences matérielle et financière du CNSPDE pour intervenir concrètement sur le terrain ?*

Vous savez que dans un pays comme le Burkina, l'argent est la chose la moins facile à acquérir lorsqu'on se trouve en face d'activités à mener. Tout simplement parce que les urgences sont très nombreuses dans notre pays et que les moyens endogènes, que nous sommes capables de mobiliser par nous-mêmes, ne suffisent pas à répondre à toutes les sollicitations des Burkinabè. Le Secrétariat permanent est une contribution du gouvernement qui marque sa détermination à lutter contre ce fléau de façon institutionnelle. Il revient ensuite à l'institution de réfléchir sur la mobilisation des moyens dont elle a besoin pour travailler. A ce niveau, nous savons compter sur des partenaires très sensibles sur la question et nous pouvons par exemple citer le Fonds Enfants

et le PROSAD qui nous ont permis, entre autres, de tenir aujourd'hui notre session dans des conditions assez bonnes. Donc, les moyens ne sont pas là, il faut les chercher et le gouvernement s'y attèle.

*En ce qui concerne particulièrement la région de l'Est, leader en matière de rapt, qu'est-ce que le gouvernorat, tutelle du CRSPDE, fournit concrètement au service de l'Action sociale régionale en termes de moyens pour la mise en œuvre des actions ?*

Effectivement, notre région semble emporter la palme en matière de rapt. Je ne connais pas d'autres régions qui connaissent véritablement ce problème ; nous sommes les seuls et, cela explique en partie le manque de moyens. Le phénomène n'a pas bénéficié de la même médiatisation que celui de l'excision qui est mondialement connu et cela peut expliquer la difficulté de financement de la lutte contre le rapt des jeunes filles dans le Gulmu. Mais, le gouvernement et le gouverneur qui est son représentant dans la région, sont très sensibles à la question. On ne peut pas être responsable au Gulmu et ignorer ce phénomène qui choque.

*Le phénomène étant spécifiquement rural, l'impact d'une telle session ne serait-elle pas plus importante si elle se tenait dans un vil-*

*lage plutôt qu'en ville, à Fada ? N'est-ce pas dans les villages où sévit le fléau qu'il faut interroger les leaders d'opinions ?*

Vous avez raison, c'est effectivement une question essentiellement de proximité, qui se vit dans le hameau de culture le plus éloigné et, c'est là qu'il faut aller le combattre. Malheureusement, nous sommes confrontés à la question des moyens. Les bailleurs de fonds, par rapport à cette question qui n'est pas très connue, n'y sont pas toujours sensibles et ne se bousculent pas pour nous appuyer dans le combat. Cela fait que, pour atteindre les hameaux de culture, pour l'instant, il nous faut passer par les autres phénomènes de même famille tels l'excision, le travail et la traite des enfants, pour faire passer des messages contre le rapt. Il faut reconnaître que, par nos propres moyens, il ne nous est pas institutionnellement possible de mobiliser assez de ressources pour couvrir spécifiquement les villages sur la question du rapt des jeunes filles. ▶

**Darankoum Boureima, Coordinateur Fonds Enfants**

## Un phénomène compromettant pour l'avenir des jeunes filles

*A quel niveau se situe votre accompagnement du CRSPDE ?*

Notre accompagnement s'inscrit au niveau national, en soutien à la commission nationale avec la précision de déléguer une partie au niveau régional. Depuis 2011 et, dans les régions du Sud-Ouest et de l'Est où nous intervenons, le Fonds Enfants accompagne les structures mises en place par le gouvernement pour gérer la problématique spécifique de la protection et de la promotion des droits des enfants. Ces appuis sont surtout financiers et, c'est ensemble avec nos partenaires de l'Etat que nous définissons le contenu des thèmes à développer. Nous appuyons également au plan technique pour une convergence de nos objectifs. Nous sommes spécifiquement un projet qui intervient dans la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants mais, nous mettons des ressources à la disposition de la lutte contre le rapt qui est également un phénomène compromettant pour l'avenir des jeunes filles souvent scolarisées, en situation d'apprentissage ou de formation professionnelle.

Nous sommes dans la région de l'Est depuis 2006 et nous avons régulièrement été informés de nombreux cas d'abandon de filles que le projet accompagne pour leur formation professionnelle, en relation avec la pratique du rapt. C'est le cas à Bogandé et dans la commune de Bilanga dans la Gnagna, à Tibga et à Diabo dans le Gourma et même vers Matiacoali où, chaque année, nous enregistrons des cas répétés d'abandons forcés liés aux enlèvements. Et, très souvent, les raps ont lieu au retour des cours ; la fille vient le matin assister aux cours et, c'est en rentrant à la maison qu'elle est interceptée. Les autorités sécuritaires sont souvent intervenues, ont procédé à des interpellations, des cas sont passés par les tribunaux mais, curieusement le phénomène perdure. Pour illustration, rien que pour cette rentrée scolaire, j'ai appelé le directeur de l'école de Komongou, un village où sommes intervenus l'année passée avec un soutien en vivres pour la promotion 2011-2012 des enfants en classe d'exams. Sur une quinzaine d'enfants admis à l'entrée en classe de sixième au lycée à Fada, cinq filles ont été obligées d'abandonner pour cause d'enlèvement ou de grossesse. Cela pose un sérieux problème et il faut qu'on redouble de vigilance. Nous prévoyons à cet effet d'organiser un forum régional pour traiter de cette question spécifique du rapt des filles et trouver des solutions durables. ▶



Zouré Georges

Même si y a une baisse sensible des interceptions, le problème reste d'actualité dans le Gourma qui est toujours un grand carrefour routier vers les zones de destination du trafic mais encore, baisse ne signifie pas absence. La preuve, il y a toujours des interceptions d'enfants et de trafiquants. La direction de l'Action sociale du Gourma a raison de prêcher la vigilance. Les trafiquants n'arrêtent pas de développer des stratégies pour contourner les barrières et les contrôles routiers, il faut leur répondre, actualiser la stratégie de lutte et, cela passe par la mobilisation des acteurs. Protéger les enfants, maintenir constant la vigilance des agents des forces de l'ordre et de sécurité. Les 28 et 29 janvier derniers, la direction provinciale de l'Action sociale et de la solidarité nationale du Gourma a reçu l'appui de Fonds Enfants pour rappeler certaines choses et parler stratégie, former «des agents des forces de l'ordre et de sécurité sur la problématique de la traite, du travail des enfants et la répression des infractions y relatives». Comme le dit Zouré Georges, le directeur provincial, «l'Etat des lieux donne l'impression qu'on a vaincu le phénomène. En 2012, nous avons 11 enfants interceptés et réinsérés dans leur famille et, 7 en 2013. Ce sont des données qui donnent satisfaction mais qui, après réflexion, font penser que certainement, les trafiquants ont changé de stratégies (...). Nous devons repenser le problème en termes de restructuration stratégique». Selon lui, les trafiquants travaillent en réseau et développent des stratégies nouvelles et, pour les contrer, «il ne faut pas dormir sur nos lauriers». Il faut un plan d'action et la mobilisation des personnes ressources, et notamment «les forces de l'ordre et de sécurité qui sont des acteurs clés dans cette lutte». La session de formation concourrait donc à «des informer, harmoniser nos connaissances sur le phénomène, les dispositions juridiques, nos méthodes de travail... réfléchir ensemble pour renforcer notre dispositif de plan d'actions». Sur la question essentielle des dispositions juridiques, les agents de la police et de la gendarmerie qui ont représenté leur structure, ont eu des échanges constructifs avec Somda Bésoakéyéré, substitut du Procureur du Faso (PF), près le tribunal de grande instance (TGI) de Fada. Le substitut du PF a plus particulièrement orienté les débats sur «les procédures judiciaires en matière de prise en charge des enfants victimes de traite et d'exploitation». La direction régionale du travail et de la sécurité sociale était évidemment de la partie et, Traoré Séverin, inspecteur du travail, a enrichi la session de formation au deuxième jour, par une intervention sur le référentiel juridique et institutionnel qui encadre la lutte contre le phénomène de la traite des enfants. Comme plat de résistance de ce rendez-vous stratégique contre la traite des enfants, le DP Zouré Georges a patiemment dépouillé le phénomène : définition, ampleur, causes, conséquences, manifestations, stratégies, ... les données statistiques. Seule l'entrée a eu un goût de réchauffé avec la projection d'un film vieux de plus de 10 ans et tourné loin du Gourma. La sensibilisation sur le phénomène dans la région de l'Est et dans le Gourma a besoin de supports actualisés, des supports réalisés et réalisables localement. ▶

## Gestion des crises liées aux manifestations publiques

Par Philibert Yentangou

## Renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles de la police



De gauche à droite, le DRPN/Est, le Commissaire principal Franck Elvis Compaoré ; Yaro Tama, Directeur des unités d'intervention et Bikaba Jacob, Commissaire principal.

**A** près Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et, dans le cadre de l'activité stratégique de renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles des forces de sécurité, des agents de police de la région de l'Est ont bénéficié d'un stage du 7 au 11 octobre dernier dans l'enceinte de l'ENEP. Un stage de renforcement des capacités conduit par une équipe de 5 experts : le commissaire principal Bikaba Jacob, les commissaires Tapsoba Edmond et Elouan Jagui Ag Abdoulaye, les officiers Ouédraogo Gambaga et Baguignan Wahabou. Représentant le Dr Jérôme Bougouma, ministre de l'administration territoriale et de la sécurité, empêché, le directeur général des écoles nationales de police, le commissaire divisionnaire Paul Somdo a précisé les objectifs de la démarche lors de la cérémonie d'ouverture à l'hôtel de ville de Fada. En l'occurrence, il s'agit d'un stage destiné à «doter les hommes de connaissances et de compétences nouvelles pour juguler le fléau de l'insécurité ; changer leur mentalité sur le terrain de façon à accroître d'avantage en eux la culture du résultat et du travail bien fait ; les doter de capacités d'adaptation...». Dans son allocution, Paul Somdo dira que «la formation continue des hommes est un élément essentiel dans le domaine de la police des interventions spécialisées car, chaque situation est unique en son genre, chaque situation est changeante et ce changement est souvent très rapide». En conséquence, «il est nécessaire que les hommes qui composent les différentes unités d'intervention soient outillés de façon à cultiver l'esprit d'initiatives et des capacités d'adaptation pour définir rapidement les modes de gestion adaptés aux différentes situations et, tout cela, dans le respect strict des droits humains». Recevant les hôtes en place du

Gouverneur, empêché, le SG de région, Anatole Yabré, a souligné l'opportunité de cette formation en indiquant qu'il «ne se passe pas un seul jour, dans notre pays, sans que des individus ou groupes d'individus, à l'occasion de crises liées soit à des accidents de la circulation routière, soit à des revendications ou à des successions au niveau de la chefferie coutumière, s'en prennent à des biens publics et privés, créant ainsi des troubles graves à l'ordre public». Il est donc d'avis que «dans ce contexte, il est de bon droit que les hommes et femmes qui s'occupent au quotidien du maintien de l'ordre public puissent être outillés à la gestion des crises liées à ces manifestations». Après l'entrée en matière festive à la mairie, formateurs et stagiaires ont pris congé du protocolaire et ont convergé vers l'ENEP où les salles et surtout les espaces verts offraient un cadre idéal pour ce type de formation où les blocs notes, stylos et autres gadgets électroniques relèvent du superflu. Une formation d'agents de la police est effectivement d'un genre spécial, un alliage théorie/pratique, mais encore, s'agissant d'une mise à niveau de professionnels qui maîtrisent les techniques de base, la session de Fada a essentiellement consisté à perfectionner les gestes et à réchauffer et réadapter des connaissances théoriques. Comme le dit le formateur Bikaba Jacob : «travail terrain mais aussi des échanges interactifs sur des sujets comme les droits humains et les violences urbaines».

**Bikaba Jacob, Commissaire principal de police, permanent, chargé de la formation continue auprès de la direction générale de la police nationale.**

*En quoi consiste cette formation ? S'agit-il de former les agents pour mieux tabasser les manifestants ?*

Non, il ne s'agit pas de former des policiers pour mieux tabasser des citoyens, le policier lui-même étant partie intégrante de cette population. Il s'agit plutôt de faire en sorte que nos hommes maîtrisent tous les moyens techniques afin de pouvoir mieux protéger le citoyen.

*La formation au profit des agents de la région de l'Est a-t-elle eu une orientation spécifique, au regard de la particularité de la région sur le plan sécuritaire ?*

Par rapport à la particularité de la région, nous avons travaillé dans l'objectif de donner aux hommes des aptitudes pour contrer le grand banditisme, puisqu'il est question de cela dans cette région. Au demeurant, les missions de la police sont assez transversales et prennent en compte les techniques adaptées à cette situation. C'est une situation que nous avons pris en compte et je crois que le message est parfaitement passé.



Le commandant de la police avec le propriétaire d'une moto volée.

vol de moto, démontrant qu'il faut compter avec la police municipale en matière d'investigation. Pour

### La police municipale retrouve des motos volées

plus de proximité avec le citoyen, le commandant Toguyeni Issaka prône «la communication pour plus de visibilité, plus de proximité, plus de confiance avec la population». Il soutient que «la population doit savoir qu'elle peut compter sur nous et nous faire confiance pour sa sécurité». Passer de l'image d'une police répressive à celle d'une équipe d'hommes et de femmes proches de la population pour sa sécurité et son éducation citoyenne. La police municipale a donné une grande joie en retrouvant et restituant des motos volées à leurs propriétaires. C'est un langage on ne peut plus convaincant.◆

### lettres ouvertes à ...

KIENDREBEOGO Koudaogo Pascal  
Aide anesthésiste au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Fada N'Gourma

Burkina Faso  
Unité-Progrès-Justice

Fada N'Gourma, le 22 novembre 2013

A

Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional de Fada N'Gourma

Objet : contribution à la pratique de l'anesthésiologie au CHR de Fada N'Gourma.  
Monsieur le Président,  
J'ai l'honneur de vous adresser la présente lettre faisant suite à deux(02) évacuations sanitaires enregistrées au bloc opératoire (service de chirurgie) les 7 et 8 novembre 2013. En effet, dans l'organisation de l'offre de soins, les évacuations sanitaires s'inscrivent dans la recherche de la qualité dans la prise en charge des malades; aussi, il est de l'ordre normal des choses d'évacuer un malade vers le niveau supérieur (en l'occurrence Ouagadougou) pour une meilleure prise en charge, compte tenu des limites techniques que connaît le CHR de Fada N'Gourma. Si l'évacuation fait partie intégrante de la prise en charge, les raisons des évacuations sus-évoquées interpellent plus d'un. En fait, une femme devant subir une césarienne d'urgence (nuit du 7 au 8 novembre 2013) et un enfant devant être opéré d'urgence (8 novembre 2013) ont été évacués à Ouagadougou aux motifs de manque de produits anesthésiques. La rupture des produits en elle-même n'est pas le véritable problème; le goulot d'étranglement réside dans le fait que ladite rupture ait été annoncée de façon subite rendant impossible toute intervention chirurgicale. Le bon sens aurait voulu qu'à un certain niveau des stocks, l'on suspende les programmes opératoires pour ne prendre en charge que les urgences compte tenu de la problématique de l'approvisionnement. Ce principe élémentaire de gestion aurait permis sans doute de faire l'économie de l'inconcevable niveau de stock "zéro(0)" avec ce qui peut s'en suivre. En vérité, la récurrence avec laquelle la rupture de produits, consommables et matériels d'anesthésie est vécue au bloc opératoire, associée à la complexité de la chaîne de dotation m'avaient conduit à adresser une lettre au Directeur Général du CHR le 19 août 2013. La substance de cette lettre avait retenu les problèmes suivants :

1. La non prise en compte des préoccupations des aides anesthésistes par l'administration en ce qui concerne les différents besoins exprimés (surtout la non satisfaction pour les besoins élémentaires que sont les consommables).
  2. La non implication des aides anesthésistes dans la gestion de leur «matériel» de travail (absence de bon de commande destiné aux aides anesthésistes).
- Monsieur le Président, le bloc opératoire a pour mission fondamentale la réalisation d'interventions chirurgicales; il n'est un secret pour personne de dire que l'anesthésie est indispensable aux interventions chirurgicales. Aussi, il convient de considérer avec objectivité et pragmatisme les préoccupations des aides anesthésistes si l'on veut un travail de qualité.

Je vous prie d'agrémenter, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

KIENDREBEOGO Koudaogo Pascal

KIENDREBEOGO Koudaogo Pascal  
Attaché de santé en anesthésie-réanimation  
Centre Hospitalier Régional de Fada N'Gourma  
pascalkkp01@yahoo.fr

A Monsieur le Ministre de la Santé

### QUELLE RESPONSABILITÉ POUR L'ATTACHÉ DE SANTÉ EN ANESTHÉSISTE AU BURKINA FASO ?

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de ne pas revenir sur l'historique de l'anesthésie au Burkina Faso tellement les premiers pionniers n'ont ménagé aucun effort pour «baliser le terrain» sur lequel je me tiens avec fierté pour vous adresser la présente lettre. Qu'ils trouvent ici toute ma reconnaissance. Ma lettre se veut être ma modeste contribution à l'édition du monde des anesthésistes du Burkina Faso. Qui parle d'anesthésie dit anesthésiologie, elle-même définie comme partie de la médecine qui traite de l'anesthésie et de la réanimation. Dire que la chirurgie est tributaire de l'anesthésie est un secret de Polichinelle tellement l'anesthésie est indispensable à toute intervention chirurgicale. En fait, l'anesthésie est à la chirurgie ce que l'eau est à un jardin. Vu sous cet angle, qu'en est-il de sa pratique au Burkina Faso ? En effet, l'anesthésie est pratiquée par des attachés de santé en anesthésie dans la plupart des blocs opératoires du pays. Alors la question qui se dégage est la suivante: est-ce normale, ou plutôt est-ce légal ? Un des pères fondateurs de l'Association des Agents Spécialistes d'Anesthésie-Réanimation du Burkina Faso (AASAR-BF) en la personne de KYO Jean (attaché de santé en anesthésie), dans son célèbre ouvrage «ET SI L'AASAR-BF M'ETAIT CONTEE», reprenant le Docteur ROUAMBA Alexis (anesthésiologue), écrivait: «l'anesthésie au Burkina Faso connaît de plus en plus des interpellations multiples comme l'accroissement du nombre à recruter en personnel anesthésiste, les accidents d'anesthésie sont de plus en plus montrés du doigt et inquiètent plus d'un patient en chirurgie, les blocs opératoires se multiplient sans attention particulière à la sécurité anesthésique». Ceci pour dire que d'autres avant moi ont posé la même question.

Monsieur le Ministre,

Issu de la promotion 2005-2007 des attachés de santé en anesthésie, c'est dire que mes premiers pas dans la grande famille des anesthésistes du Burkina Faso a un peu coïncidé avec l'entrée en vigueur des textes d'organisation des emplois spécifiques du Ministère de la Santé; aussi, je me permettrai d'évoquer les péripeties de la formation actuelle de l'attaché de santé en anesthésie avant l'entame de la responsabilité à proprement parlé.

KIENDREBEOGO Koudaogo Pascal

Note de la rédaction : La suite vous sera livrée dans notre édition de fin février où Kiendrebeogo Koudaogo Pascal interpelle le ministre sur «La formation, la responsabilité, la plainte» et, des problèmes : «qualité de l'anesthésie; l'exploitation des attachés de santé en anesthésie» et autres.

**Les Echos du Sahel**

Mensuel d'informations locales, d'Intégration et de Développement

+226 40 77 77 18  
+226 70 33 24 16  
+226 78 83 80 53  
+226 76 42 65 10

**BP. 145 Fada N'Gourma**  
**Burkina Faso**

Email : mboluvi@yahoo.fr

Récépissé n°2011-044/CAO/TGI-F/PF  
N°ISSN : 0796-8868

**Directeur de publication**  
Guy-Michel BOLOUVI

**Conseil de la rédaction**  
Justin LOMPO, NABA Yentema

**Rédaction**  
Apollinaire Salembéré, Seghda Cyrille, Guy-Michel Bolouvi, Japhet Benyidoba, Philibert Yentangou Kawé Jos, Issaka Hervé Combaré

**Conception graphique et Mise en page**  
Les Echos du Sahel

Rencontre avec le Président du Conseil régional de l'Est, Louari Jean-Claude

Interview réalisée par G-M. Bolouvi

## Si la subvention de l'Etat ne tombe pas, la machine va se gripper



**Alors que l'année 2014 arrivait à grands pas, la subvention 2013 de l'Etat se faisait toujours désirer. Rien que pour le conseil régional de l'Est, le trou est large de plus de 102 millions de francs. Du fait de cette promesse non encore tenue, des communes comme Madjoari, Diapangou, Bogandé..., sont dans une situation financière très difficile. Le président du conseil régional, Louari Jean-Claude, lève le tabou sur les questions d'argent, tout comme il a su renforcer l'administration du conseil régional pour coller à l'efficacité et à l'efficience et, ouvrir des chantiers dans certaines collectivités. Ce n'est pas un tour de passe-passe, c'est un modèle de gouvernance. Au sortir de sa session budgétaire, le PCR s'est également soumis au devoir de redevabilité.**

**Lors de votre session budgétaire, le conseil a relevé un cumul d'environ 102 millions de francs d'arriérés de la subvention que l'Etat alloue aux collectivités territoriales. Qu'en est-il exactement ?**

Pour l'ensemble des collectivités territoriales, conseils régionaux et communes du Burkina, suivant les circulaires budgétaires de chaque année, l'Etat s'engage à leur apporter une subvention. Pour les années antérieures, 2010, 2011, 2012, l'Etat a toujours réussi à respecter son engagement. Malheureusement, pour l'année 2013 et, jusqu'à ce jour (mercredi 13 novembre), pour ce que je sais, la subvention de l'Etat n'est toujours pas arrivée. Et, pour ce qui concerne le conseil régional de l'Est, cette subvention comprend 2 volets : la subvention destinée au fonctionnement et qui est d'environ 30 680 773 F et celle destinée aux investissements, de l'ordre de 71 588 470 F. C'est l'addition de ces deux subventions qui donne les 102 millions, soit exactement 102 269 243 F. Ce ne sont pas des sommes qui se sont accumulées durant plusieurs années mais, c'est essentiellement pour l'année 2013.

**Sans la subvention, vous avez tout de même entrepris des réalisations sur le terrain et également réussi à faire fonctionner votre administration. Comment expliquez-vous cela ?**

En fait, il faut savoir que le budget fonctionne comme une sorte de panier commun pour les investissements et le fonctionnement. Nous avons engagé des chantiers, parce que sur le principe de la gestion des collectivités, il faut exécuter la prestation pour être payé. Maintenant, nous avons une petite réserve des années antérieures et, nous savons que, même si ces investissements étaient conduits à terme en 2013, nous avons suffisamment de ressources pour prendre en charge les dépenses engagées. Mais, il y a un grand « mais » qui demeure ; c'est le trou des 102 millions. Si la subvention n'entre pas, la machine va se gripper en 2014. Inévitablement ! Déjà, un certain nombre de communes sont actuellement dans une situation assez dramatique.

**Sitôt installé au conseil régional, vous avez procédé à la réorganisation de l'administration. Vous avez même effectué des recrutements. Faut-il comprendre qu'il y avait un manque à combler dans ce service ?**

Je ne sais pas si c'est par déformation professionnelle mais, avant le conseil régional, j'ai travaillé pendant une quinzaine d'années avec la

coopération allemande, avant même les cinq années que j'ai passées au Projet petits barrages de l'Est comme chef de mission. Avec la coopération allemande et ma formation professionnelle, j'ai appris que pour obtenir des résultats, il faut définir clairement les prérogatives de chacun. Tant que le rôle de chaque agent n'est pas clairement établi, vous allez inévitablement vers des problèmes dans le court terme. Pour la simple raison que si vous êtes là pour dire à chacun fais ceci, fais cela, en tant que chef de collectivité, les gens vont courir et feront ce que vous avez dit de faire. Mais, que se passera-t-il si vous êtes absent ? La machine s'arrête. Dans le principe, un service ne fonctionne pas selon les humeurs du patron. Chacun doit savoir la tâche qui lui est dévolue et s'y engager. Cela a pris le temps qu'il fallait mais, nous avons entrepris de pouvoir définir clairement les attributions de chaque service et de chaque agent. Ensuite, il fallait faire valider la définition des attributions par la direction régionale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers, parce qu'il y a des implications financières. Au-delà, nous nous sommes rendu compte qu'il nous manquait des ressources et nous avons entrepris de recruter un certain nombre de personnel pour être à la hauteur de nos ambitions.

**Vous avez également effleuré le terrain des investissements, mettant ainsi le pied dans un domaine où tout est dit prioritaire. Qu'elle a été votre priorité dans ce magma de priorités ?**

Je ne suis pas sûr de pouvoir me rappeler tout ce qui a été fait, à ce jour, au bénéfice des populations mais, au nombre des plus importantes interventions, il y a tout d'abord l'accompagnement du lycée Diaba Lombo. C'est un établissement que je connais bien pour y avoir effectué mes études secondaires. Depuis le mois de juillet, soit quelque deux mois après notre prise de service, nous nous sommes dit qu'il fallait accompagner cet établissement. L'année passée ce lycée a connu énormément de grèves, du fait de l'insuffisance des infrastructures et, nous avons imaginé que cette rentrée 2013-14, il n'y aura pas de miracle, il faut essayer d'anticiper. Mais, vous savez, les procédures administratives, ça prend du temps et ça nous a menés pratiquement à la rentrée. Nous nous sommes engagés pour la construction de quatre salles de classe. Nous avons fait la même chose pour le lycée Ountaani de Diapaga qui connaît les mêmes problèmes. Au-delà, nous avons mené des actions particulières,

punctuelles comme l'accompagnement des prix de l'excellence au niveau régional comme des provinces, soutien à des associations, démarrer notre plus grande ambition : le chantier de la formation professionnelle.

**Peut-on avoir une idée des projets les plus audacieux que vous souhaitez entreprendre au cours de votre mandat ?**

Pour moi, il n'y a pas de développement sans investissement. Ce sont les investissements qui créent de la richesse et, au cours de notre mandat, nous ferons en sorte qu'autant par nos ressources propres que par l'accompagnement des partenaires, nous puissions investir énormément et dans l'homme et dans les infrastructures. Les deux vont ensemble, parce que si vous avez les

« Tin Haanbi Ti Yema », pour la protection de l'environnement

## Du tricot à la sauvegarde de l'environnement



Namoano Yentenma

« Tin Haanbi Ti Yema », prenons soin de notre environnement, en gulumcema, est l'aboutissement de la persévérence d'une femme virtuose du tricotage. Autour d'elle va naître une association pleine d'initiatives. Le vouloir faire est évident, ne manquent que le pouvoir faire. Depuis 4 ans, Namoano Yentenma est à la tête d'une équipe de femmes qui savent tricoter, confectionner des vêtements ou des ouvrages d'art en formant des mailles avec un fil et une aiguille. La particularité de ces virtuoses du tricotage est qu'elles s'orientent vers une matière de récupération, en l'occurrence les sachets plastiques. Elles vont rester fidèles au tricotage mais, il s'agira désormais pour elles, d'étendre leur activité à la récupération des sachets plastiques qui deviennent leur intrant principal, en lieu et place de fils textiles. La reconversion a le mérite également de transporter ces femmes dans le secteur de la protection et préservation de l'environnement urbain. En traquant les sachets plastiques dans les ordures pour ne pas dire partout à Fada, ville littéralement colonisée par les sacs en plastique, Namoano Yentenma et ses camarades font effectivement œuvre de salubrité publique. Elles collectent les sachets plastiques usagers, les nettoient et les découpent minutieusement à la lame pour en tirer du fil plastique à tricoter. Les bonnes femmes découvrent qu'elles ne constituent plus uniquement un groupe de copines unies par le tricot. Elles ont besoin de plus de bras pour la collecte et la récupération des sachets ; besoin de matériels de collecte et de conditionnement des sachets. Elles font face à l'impératif de s'organiser, de se structurer car, les femmes qui se joignent à elles pour la collecte et le conditionnement des sachets ont également besoin de se former à l'art du tricot. Ainsi naît une association de femmes pour la protection de l'environnement, l'association « Tin Haanbi Ti Yema », dont l'activité finale est la confection d'ouvrages tricotés à base de sachets plastiques de récupération. Quatre grandes activités occupent les femmes de l'association : les sorties de salubrité et collecte des déchets plastiques ; le lavage des sachets ; le découpage des sachets pour en tirer du fil ; le tricotage. Les femmes ont du cœur à l'ouvrage mais sont diminuées dans leur ardeur par le handicap matériel. Namoano Yentenma avait réquisitionné la charrette familiale et l'âne de son mari, mais « suite à une maladie, l'âne est mort », compliquant davantage le travail de collecte des déchets plastiques. Présentement, confie Namoano Yentenma, « nous faisons la collecte à pied avec des sacs en bandoulière ». Leur besoin matériel est pourtant modeste : un âne et une charrette, des râteaux, des pelles, des gants, des bottes. La plupart des femmes de l'association étant des veuves, Namoano Yentenma, fait également des pieds et des mains pour les appuyer en vivres. « Ce n'est pas facile » dit-elle mais, elle est optimiste « nous voulons travailler, nous savons faire quelque chose de nos mains, il nous manque juste le matériel, ça viendra avec l'aide de Dieu ». ▀